

# La Mairie



## **C'EST TOUT D'ABORD UNE ECOLE, dont l'entrée est rue de Branges à Arcy.**

Construite en 1865 sur une parcelle de 10 ares au fond du jardin du presbytère pour les sœurs institutrices. Décision du Conseil de Fabrique de l'église St Martin car le propriétaire de la maison où logeaient et enseignaient les sœurs institutrices ne leur renouvelait pas leur bail .

### **Ainsi, à la séance du Conseil de Fabrique du dimanche 3 juillet 1864 tenue au presbytère:**

« L'an 1864, ce jourd'hui 30 juin le Conseil municipal(CM) de la commune d'Arcy Ste-Restitue s'est réuni extraordinairement en la maison commune sur la convocation de M. le maire, en vertu de l'autorisation de M. le sous-préfet de Soissons en date du 21 courant.

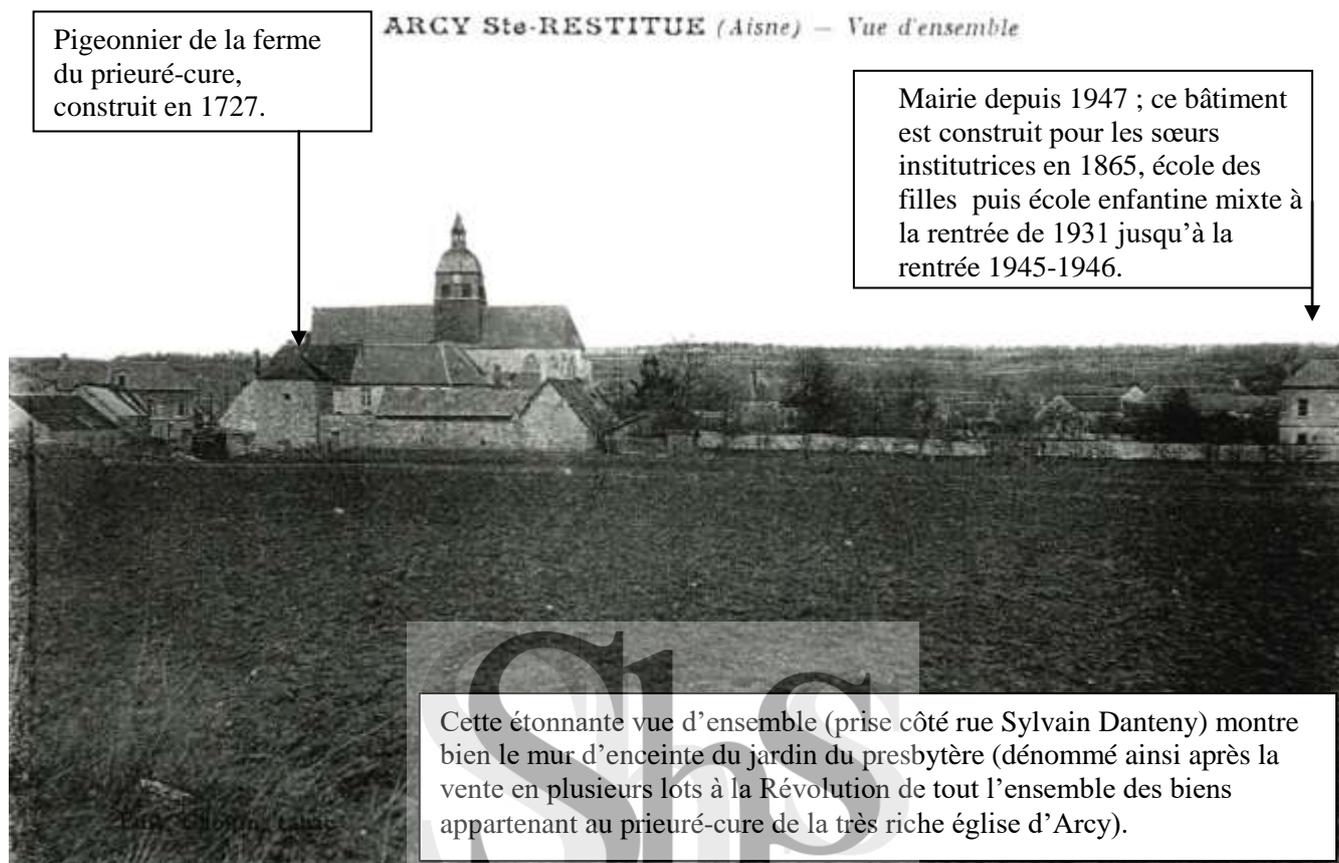
Les membres présents sont Ms Cerveaux maire, Gadret adjoint, Duclers Victor, Turpin Constant, Levêque Victor, Vallerand Nicolas, Boulanger Constant, Baillet Pierre-Louis, Droux Isidore, Guyot Emile, Lamy Ulysse et Ban Pierre; l'assemblée ainsi constituée, M. le maire expose que le bail de la maison où logent les Sœurs institutrices, expirant le 11 novembre prochain et que le propriétaire n'ayant pas l'intention de le renouveler, il y a lieu de pourvoir à une nouvelle habitation.

Le maire M. Athanase Cerveaux expose que M. Moussu curé d'Arcy a proposé d'abandonner à l'est du jardin du presbytère environ 10 ares pour construire une maison aux Sœurs institutrices et que les habitants ont sur cette proposition, ouvert dans la commune une souscription qui a produit une somme de 4500 francs destinée à payer le prix de la dite maison; que cette souscription bien qu'insuffisante pour la construction dont il s'agit, l'avait déterminé à demander l'autorisation de réunir le Conseil Municipal(CM) pour qu'il donne son avis sur cette démonstration de M. le curé et des habitants.

Sur quoi, le CM après avoir mûrement délibéré accepte considérant aussi que le jardin du presbytère d'une superficie de 33 ares 90 centiares, sera encore suffisant en en retirant 10.ares... »

« ... Et attendu que la somme de 4 500 F produite par la souscription ne suffit pas, le CM s'engage à voter le surplus, pourvu toutefois que la dépense n'excède pas 7 000 francs. La présente délibération sera soumise à l'approbation du sous-préfet. »

Seulement une superficie de 8 ares 95 centiares est annexée pour se conformer au plan dressé par M. Ducroy agent voyer cantonal d'Oulchy-le-Château.



Mais les lois de laïcisation de l'enseignement spolièrent les sœurs institutrices de cette charge au fil des décennies et la rentrée de 1885 voit la venue d'une enseignante laïque.

D'ailleurs le Conseil de la Fabrique se plaint de ce détournement voir de cette spoliation : « Ayant pris connaissance de la délibération du 3 juillet 1864, concernant l'établissement d'une école de filles, dirigée par les sœurs institutrices, le Conseil de Fabrique croit de son devoir de protester contre la laïcisation de la dite école; laïcisation qu'il trouve illégale à tous points de vue.

Vu ce motif, il décide que la délibération du 3 juillet 1864 sera envoyée avec celle de ce jour, à Monseigneur l'évêque de Soissons. » Signèrent cette protestation Mrs le curé Roze, Gaudion, Guyot (cultivateur à Servenay), Lamy ( cultivateur à Foufry) et Mignolet. »

A la rentrée de 1922-23 , les classes deviennent mixtes et les filles rejoignent les garçons dans l'école mairie construite en 1853 au lieu-dit 'le Cimetière' rue de Rugny.

L'ex-école des filles est louée à un agent d'assurance 'L'Avenir' pour bureau et logement .

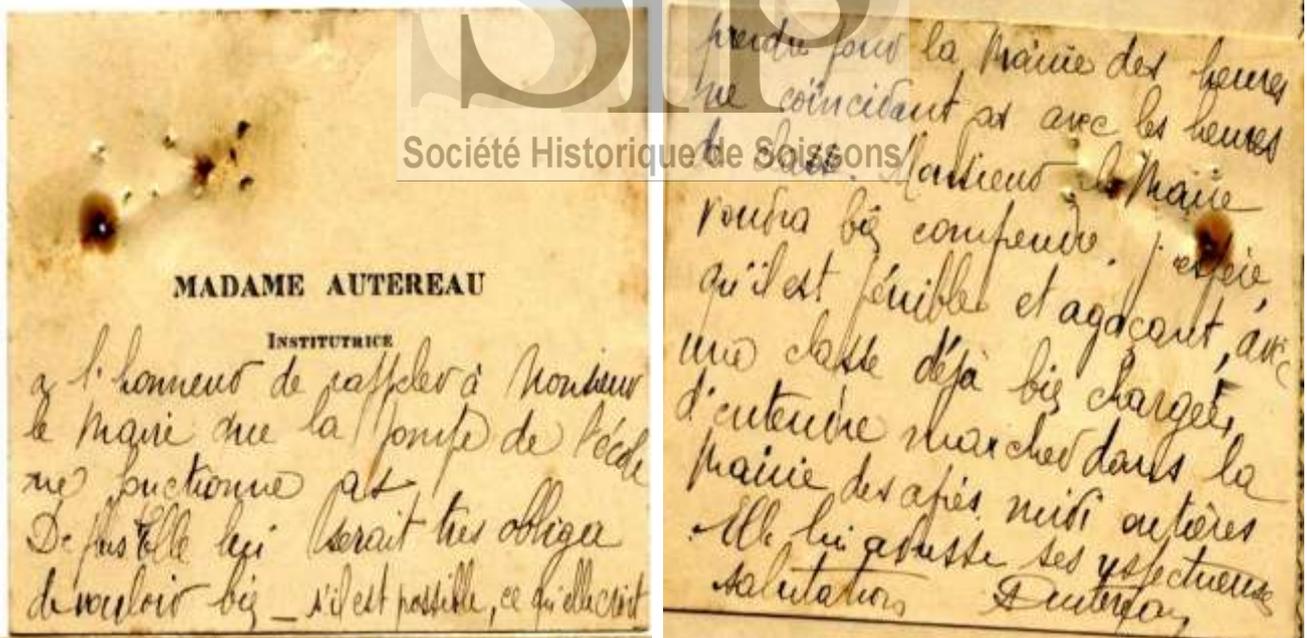
Puis, de nouveau une école à la rentrée de 1931-32 pour établir une classe enfantine avec Mlle Mallet enseignante laïque. La classe enfantine est transférée dans l'école principale à la rentrée 1946 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1947, cette école, rue de Branges est le siège de la mairie.

Le logement à l'étage, juste au-dessus de la salle de mairie, devient le logement attribué au garde-champêtre. La fonction de garde-champêtre est supprimée et de nouveau, le logement est loué à une famille.



**Carte postale prise entre septembre 1911/ guerre 1914**

.L'éclairage est à l'acétylène, le poteau à droite est celui du téléphone installé fin 1908. L'instituteur M. Testart est assis à côté des marches, la famille Manscourt est devant leur maison plus bas, est-ce le facteur, l'homme à la bicyclette ? A droite sur le seuil de sa porte, Mlle Mézières Gabrielle (décédée en 1957) qui s'occupait de la cantine pour les enfants des écarts. Les lettres R F sont peintes sur la façade de la mairie école.



Mme Autereau (institutrice de 1927 à 1937) écrit à M. le maire de bien vouloir prendre des heures pour la mairie ne coïncidant pas avec celles de la classe ; Soulignant qu'il était pénible et agaçant avec une classe déjà bien chargée d'entendre marcher dans la mairie (au 1<sup>er</sup> étage, juste au-dessus de la classe) des après-midi entières.

## Et avant la construction en 1853 de la mairie école sise rue de Rugny à Arcy ?

A la Révolution, la mairie est installée dans la partie droite de l'ancien hospice, tandis qu'à gauche il y a le logement du maître d'école et la salle de classe lumineuse avec sa porte-fenêtre entre ses deux fenêtres ; élèves et maîtresses posent pour la photo. La partie droite dont le perron est au pied des marches de l'église, devient la mairie 'la maison du peuple'.



Cette demeure du XVII<sup>ème</sup> appartenait à la cure de l'église St-Martin d'Arcy-Ste-Restitue ; elle est vendue en 2 lots comme Bien National sous la Révolution.

Voici un extrait des registres d'estimations des biens nationaux de la municipalité d'Arcy-Chouy (Nouveau nom de la commune à la Révolution- Chouy, nom du ru traversant la place principale) :

« Le 11 pluviôse an III à 7 h matin, nous Michel Brià cultivateur à Tigny canton de Septmont, Maurice Jeannesson maçon d'Oulchy -La Montagne, ( Un nom illisible) arpenteur d'Hartennes, commissaires experts et les officiers municipaux d'arcy-Chouy sommes transportés dans une maison où habitaient jadis les vicaires et maître d'école (Clerc laïc sous l'Ancien Régime), dudit Arcy.

L'avons jugée en 2 lots : Une partie située proche et sous l'église consistante en 3 caves, cuisines, 2 chambres à feu, 2 cabinets à côté, un grenier dessous couverture tuiles, petite cour de la dite maison, estimée le tout ensemble la somme de 827 livres 10 sols.

Plus, attenant de la précédente, une autre maison consistante en une cave, cellier, chambre et grenier dessus couverte en tuiles, un petit jardin\* situé proche du cimetière contenant 5 verges au environ fermées de hayes vives, estimé le tout ensemble en principal, la somme de 407livres 15 sols.

Signatures de Brismontier agent national, Baillet maire, Deletta Natal, Jeannesson, Brià et la signature illisible de l'arpenteur. »

**N.B. Dans la marge est écrit : « Cette maison était occupée par le maître d'école et une partie sert aujourd'hui de maison commune. »**

N.B. En 1912 , côté droit, y habitent les grands-parents du menuisier Robert Philippon (né en 1911).

Aujourd'hui, la partie de gauche n'a qu'une cave et une seule fenêtre en bas et une à l'étage et la partie de droite le reste de l'ensemble. Ce petit jardin sur la butte du cimetière est vendu vers 2010 ; une maison neuve y est construite depuis.



L'horloge du clocher est installée le 18 septembre 1911.

Ci-dessus, extraite du tome I des « Eglises de chez nous » paru en 1914 de F. Morean-Nélaton de Fère en Tardenois., la photo de l'horloge laïque montée sous la Révolution à côté du pignon de 'la maison du peuple'. En Prairial, sous la Révolution, il est fait adjudication dans le temple de réunion, de la réparation et la conduite de l'horloge communale et la délibération municipale du 19 mars 1848 décide « l'ouverture d'une porte pour accéder à l'horloge sans pénétrer continuellement dans l'église . » d'où la présence de l'échelle !

L'horloge au-dessus de la porte d'entrée nord de l'église est posée en 1863.

Une maison historique à Arcy ?

S'il y en avait une à désigner ainsi, ce serait cet ancien hospice flanquant l'église St Martin, côté nord depuis le XVII<sup>ème</sup>. Construit par les seigneurs d'Arcy, les *Fay d'Athies*\*, après la décision royale de fermer la maladrerie du Bois de Housse à l'entrée du village.

Cet hospice devient dépendance de la cure d'Arcy, puis est rattaché à l'hôtel-dieu de Château-Thierry. On sait par un acte de 1629 de la Fabrique (Conseil d'administration de l'église) que les pèlerins malades venant accomplir leurs neuvaines y étaient logés. En communication directe avec l'église, ces chambres existaient encore en 1692 mais elles semblent réformées au fil des années à servir de logements aux clercs et vicaires et d'école et même de prison.

\*Les *Fay d'Athies* achètent les terres d'Arcy vers 1450 aux descendants des Thibault de Moreuil. En 1537, n'ayant pas d'héritier direct, laissèrent de nombreuses terres à l'Eglise tandis que les héritiers indirects (sauf un \*\*) revendirent leurs biens au duc de Montmorency, seigneur de Fère en Tardenois.

\*\*A la Révolution, un de ses descendants Mr Foucault détenait toujours son lot de terre sur le territoire d'Arcy et sa femme, la ferme de Foufry. Il est enterré dans l'église ; sa sépulture se trouve près de la grille du cœur près de l'autel de Sainte Restitue.

## Un peu d'Histoire...

Extraite de la monographie de l'instituteur E. Gaillard juillet 1909.

« **Les registres d'Etat-civil d'Arcy remontent à l'année 1619.**

On y apprend qu'après l'hiver rigoureux de 1709, il est mort 62 personnes à Arcy, d'octobre de cette année en avril 1710, soit environ 1/7<sup>ème</sup> de la population d'alors.

**Le premier registre des délibérations du Conseil municipal date du 25 février 1794.**

C'était d'abord le registre de la Fabrique de l'église, que le prieur curé devenu premier maire de la commune d'Arcy-Chouy à La Révolution, continua d'utiliser.

Prieur très populaire, instruit et qui sait lire et écrire!

Ce même registre est utilisé ensuite par le maire Nicolas Drivière qui indique le nouvel emploi du livre ainsi : « Ce registre nous ayant paru inutile pour les causes relatifs (sic) à la Fabrique, nous l'avons crotté (sic) et paraphé par premier et dernier feuillet, dont nous avons trouvés 95 et pour servir à l'enregistrement des délibérations générales prise par le Conseil général de la municipalité d'Arcy-Chouy, canton d'Oulchy-le-Château, par Nicolas Drivière, maire de ladite commune et à crotté et paraphé le sixième du mois de l'an deuxième (1794) de la République française une et indivisible. »

Au fil des délibérations des Conseils municipaux de 1811 à 2005, il se vérifie que voirie, construction puis entretien des bâtiments mairie et école, maintien en état de l'église et de son horloge et prise en charge des personnes nécessiteuses sont et le restent toujours, les problèmes récurrents à gérer.

Mais leur lecture démontre aussi que chaque maire a dû faire face à des problèmes de contemporanéité. Chaque mandat est marqué par un travail constant non seulement de mise à jour avec l'administratif national mais aussi avec ses concitoyens dans leurs adaptations face à la vie sociale et économique en constante mouvance.

## Encore un peu d'Histoire...

Il existe une interruption des enregistrements des délibérations de l'an IV à l'an VIII de La République car l'administration municipale étant devenue cantonale, les délibérations se faisaient au chef-lieu de canton d'Oulchy le Château.

En mars 1794, Germinal an II, la 1<sup>ère</sup> équipe municipale dont le maire est le prieur curé, est révoquée et remplacée immédiatement parce qu'elle avait vendu une partie de l'argenterie de la « ci-devant église. »

**Voici le rapport de la Commission du 27 7<sup>bre</sup> 1793.**

« Vu la dénonciation par Sieur Baillet notable de la commune d'Arcy-Chouy, le 11 août dernier au sujet de la vente faite par le Conseil général de la commune de l'argenterie de l'église.

Inventaire fait le 15- 8<sup>bre</sup> 1792, autre que destinée au culte : 2 burettes, un plat, une croix, un encensoir que le Conseil avait fait déposer au District **MAIS** à l'exception de la croix et de l'encensoir qu'il a jugé à propos de conserver pour le culte.

Le juge de Paix d'Oulchy s'est transporté pour vérifier l'inventaire qui avait été fait, indépendamment des objets réservés au culte et de ceux qui avaient été déposés au district, il a trouvé un encensoir, sa chaîne et sa navette, une croix et sa (illisible), effet que le Conseil l'avait réservé et qu'il a été de nouveau adjoint par le commissaire par son procès-verbal de déposer au District dans le délai de huitaine à peine de passer pour réfractaire.

Il a accepté de garder les objets par lui réservés jusqu'au 10 août, qu'il a jugé à propos non seulement d'en disposer en les vendant au citoyen Nestier orfèvre à Châlons qui se trouvait en ce moment dans la commune d'Arcy, mais qui encore d'y joindre différentes autres pièces d'argenterie non inventoriées le 15 8<sup>bre</sup> 1792, ni procès-verbal du juge ; la vente qu'il en a faite, est une contravention à la loi de la Nation qu'aussi Nestier ne pouvait l'ignorer.

Le tribunal criminel du département de l'Aisne juge coupable Nestier, les officiers municipaux et les notables à l'exception du citoyen Baillet notable et dénonciateur, dès à présent suspendus de leurs fonctions. » (sic)

1619 a 1676 1619 a 1646.  
~~1619 a 1676~~

Année de la fin de l'année de la Concorde  
de la paroisse de Soissons

Le registre est le

premier, et le plus vieux  
de toute la paroisse qui se  
trouve en la possession de  
la Municipalité de Soissons

Restitue

YVIERRE Maire  
et officier public  
mandataire de la République Française

Vive la bicyclette ! Au village, M. Viet Léon père & fils, rue de Servenay, installateurs d'éclairage à acétylène, photographes en proposent à la vente et en location.



**Dans le budget de l'année 1818 outre les dépenses pour :**

- la conduite et l'entretien de l'horloge,
- de la fontaine et aqueduc (le ru Chouy alimentait le moulin à eau ; on disait 'le canal' ; des pierres de ce canal sont encore visibles à proximité de la ferme du Moulin actuelle),
- la visite des fours et cheminées,
- des fêtes publiques, **Société Historique de Soissons**
- des dépenses imprévues,
- du tambour,
- du salaire du garde-champêtre,

On lit : loyer de la maison d'école, loyer du presbytère et loyer d'une maison commune.

Biens Nationaux, cette demeure tout comme l'imposant bâtiment du prieuré sont vendus à des particuliers (anciens métayers de fermes d'Ordres religieux ou de la noblesse et beaucoup aux gens de fonctions tels les notaires, les receveurs royaux et commerçants comme le laissent apparaître les adjudications des ventes).

En 1844 cet ex-hospice appartient au Sieur Gaudion.

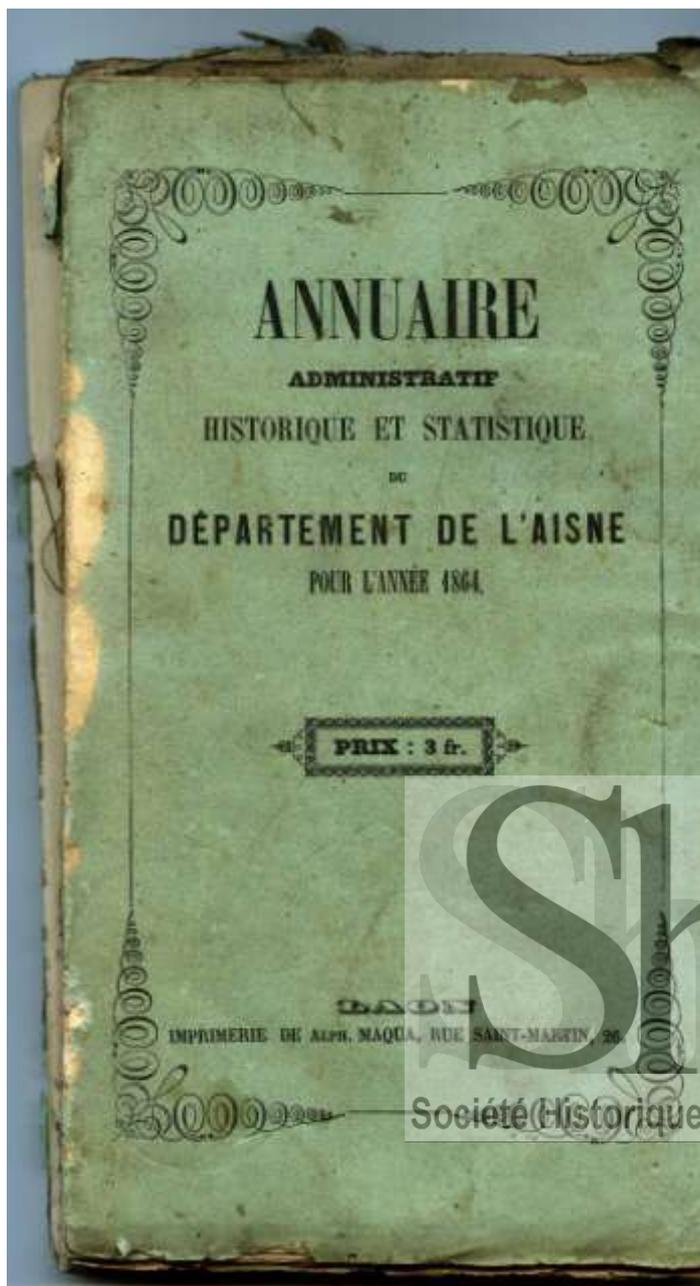
Le presbytère, partie du long bâtiment de l'ancien prieuré au sud de l'église, appartient aux sœurs de l'abbé Robert, érudit curé d'Arcy (de 1805 à 1824), membre de la Sté Historique à Soissons.

La commune l'achète à ses dames pour en faire un presbytère, acte du 21 mars 1828.

Tandis que la dépense du loyer pour une maison communale se fait jusqu'en 1853, date de la construction de l'école des garçons rue de Rugny au lieudit 'le Cimetière'.

N.B. La dernière maison accolée à la ferme Ancelin, à gauche en sortant par la rue du Tarn abrite la perception jusqu'en mai 1913 .

Ces communes citées en dépendaient : Ambrief, Branges, Chacrise, Cramaille, Cuiry-Housse, Launoy, Loupeigne, Maast et Violaine, Muret et Crouttes, Nampteuil sous Muret.



**TRAVAUX ADMINISTRATIFS DES MAIRES DU DÉPARTEMENT.**

1<sup>o</sup> Le 1<sup>er</sup>. — Boulangers. — Envoi au Sous-Préfet de l'état récapitulatif de leur approvisionnement à la fin du mois précédent. [Circulaire ministérielle du 25 août 1833.]

2<sup>o</sup> Le 4<sup>o</sup>. — Comptabilité communale. — Le Maire du chef-lieu de la perception cote et paraphe, sur chaque feuille, les registres de comptabilité des établissements communaux.

3<sup>o</sup> Du 1<sup>er</sup> au 10. — Envoi au Maire, par le Receveur municipal, de l'état des recettes et dépenses du mois expiré.

4<sup>o</sup> Premiers jours. — Contributions directes. — Visa et publication des rôles dès leur arrivée et avis aux contribuables de présenter leurs réclamations. [Loi du 3 frimaire an VII et ordonnance du 3 octobre 1841.]

5<sup>o</sup> Idem. — Enfants trouvés. — Envoi au Préfet ou au Sous-Préfet, des certificats de vie et des actes de décès des enfants assistés pour le trimestre précédent. Si ces enfants sont mal soignés, l'observation doit en être faite. [Circulaire ministérielle du 8 février 1833.]

6<sup>o</sup> Idem. — Bureaux de charité. — S'assurer si le Receveur envoie l'état de mouvement de la caisse pendant le mois écoulé.

7<sup>o</sup> Du 1<sup>er</sup> au 10. — Engagements solennitaires. — Dépôts des doubles registres au greffe du tribunal civil. [Loi du 24 mars 1832, art. 24 et suivants.]

8<sup>o</sup> Idem. — Envoi au Sous-Préfet de l'état des engagements reçus pendant le mois. [Loi du 21 mars 1832.]

9<sup>o</sup> Idem. — Recensement. — Formation des tableaux de recensement. [Loi du 21 mars 1832.]

10<sup>o</sup> Idem. — Répertoire. — Présentation du répertoire au visa du Receveur d'enregistrement. [Loi du 23 frimaire an VII, art. 7, 20, 26, 28, 29, 30 et suivant.]

**TRAVAUX ADMINISTRATIFS DES MAIRES DU DÉPARTEMENT.**

MM. les Maires devront procéder comme au mois de Janvier (Voir ci-dessus), pour les nos 1, 3, 6, 8, 14, 21 et 28.

Ils y ajouteront :

Dans le mois. — Echenillage. — Le 10 mars transmettre à la Sous-Préfecture un certificat constatant que l'échenillage a été exécuté dans la commune, et que les contraventions reconnues ont été déférées au tribunal de police. (Loi du 6 ventôse an IV.)

Idem. — Comptabilité communale. — Clôture de l'exercice de l'an dernier, quant à l'ordonnement des dépenses communales. (Ordonnance du 1<sup>er</sup> mars 1833.)

Le 15. — Chemins vicinaux. — Commencement de l'emploi des prestations. (Art. 433 du règlement du 30 septembre 1834.)

Le 31. — Comptabilité communale. — Clôture de l'exercice de l'an dernier.

Idem. — Contributions directes. — Visa, par le Maire du chef-lieu de

**TRAVAUX ADMINISTRATIFS DES MAIRES DU DÉPARTEMENT.**

MM. les Maires voudront bien procéder, comme au mois de Janvier, pour les affaires indiquées sous les Nos 1, 3, 6, 8, 14, 21 et 28 (travaux périodiques mensuels) et 5, 10, 12, 15, 17 et 25 (travaux périodiques trimestriels).

Ils y ajouteront :

Premier dimanche du mois — Fabriques — Tenue de la quatrième session du conseil de fabrique.

Du 1<sup>er</sup> au 10. — Vendanges. — Si la saison est tardive, publication du ban de vendanges. — A la fin du mois: Annoncer la clôture des vendanges, lorsque les vignes sont dépoüillées. (Loi du 28 Septembre, 6 octobre 1791. Loi du 4 germinal an VI et art. 475 du code pénal.)

Dans le mois. — Affouage. — Partage de l'affouage. (Voir en novembre)

Idem. — Fours et cheminées. Visiter ou faire visiter les fours et cheminées pour prévenir les incendies. (Loi du 23 septembre, 6 octobre 1791.)

**TRAVAUX ADMINISTRATIFS DES MAIRES DU DÉPARTEMENT.**

MM. les Maires devront procéder comme au mois de Janvier (Voir ci-dessus), pour les affaires indiquées aux nos 1, 3, 6, 8, 14, 21 et 28.

Ils y ajouteront :

Pendant le mois. — Neiges et glaces. — Enlèvement des neiges et glaces et nettoyage de la voie publique. (Voir Janvier no 26.)

Idem. — Confiseurs. — Visite chez les confiseurs pour assurer l'exécution de l'arrêté publié dans le mois précédent, prohibant l'emploi des substances vénéneuses ou nuisibles.

Dans le mois. — Rôles de prestations. — Expiration du mois de délai accordé aux contribuables pour opter entre le paiement en nature ou en argent.

A la fin du mois: — Poids et mesures. — Publication d'un avis indiquant le jour où, d'après l'arrêté du Préfet, les poids et mesures doivent être vérifiés et poinçonnés. Cet avis indique la lettre qui doit former la marque de l'exercice.

DÉNOMBREMENT  
DE 1931

# FEUILLE de MÉNAGE

CANTON

à remplir par le chef de ménage

Une personne vivant seule constitue un ménage

DÉPARTEMENT  
DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT

d \_\_\_\_\_

d \_\_\_\_\_

COMMUNE

d \_\_\_\_\_

QUARTIER

d \_\_\_\_\_

Ménage de M. \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_, N° \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Nombre des personnes composant le ménage

(Présentes ou absentes, mais non compris les personnes de passage)

**Habitation.** — Nombre des pièces destinées à l'habitation des membres du ménage

(On comptera comme pièce tout compartiment d'une maison destiné à l'habitation, séparé des autres par des cloisons allant jusqu'au plafond et assez grand pour contenir un lit d'adulte (comprendre la salle à manger, la cuisine, l'antichambre, les cabinets de toilette, etc., assez grands pour contenir un lit, les chambres de domestiques, mêmes séparées du logement, mais non les lieux d'aisance; ne comprendre les boutiques, ateliers, magasins, écuries, etc., que lorsque une ou plusieurs personnes y passent habituellement la nuit.)

## LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU MÉNAGE

(Si la place réservée est insuffisante, continuer la liste au verso)

Les noms doivent être inscrits dans l'ordre suivant : 1° Le chef de ménage (père ou mère de famille); 2° la femme; 3° les enfants; 4° les autres parents faisant partie du ménage; 5° les domestiques; 6° les personnes étrangères à la famille

Numé- ros	NOM DE FAMILLE	PRÉNOMS	AGE	PARENTÉ avec le chef de ménage ou situation dans le ménage	SIGNALER ICI les aveugles, les sourds-muets, les personnes atteintes d'une infirmité physique (la spécifier)
1	Au référendum du <b>19 mai 2005</b> sur l'adoption du projet de Constitution pour la nouvelle Europe composée maintenant de 25 états, il y a <b>282 votants</b> dans la commune d'Arcy pouvant choisir le OUI ou NON.				
2	Au dernier recensement de <b>1999</b> , nous sommes <b>375 habitants</b> .				
3	Au recensement de <b>1861</b> , <b>498 hts pour Arcy et 139 pour Branges</b> .				
4	A celui de <b>1856</b> , <b>549 hts</b> pour Arcy (sans Branges).				
5	En <b>1818</b> , <b>475 hts</b> juste pour Arcy.				
6	En <b>1800</b> , <b>421 hts</b> idem.				
7	En <b>1760</b> , sans Servenay (seigneurie de Cramaille) ni Rugny & Foufry dépendant de la prévôté de Rugny, sans Bucy-le Bras dépendant de l'abbaye du Val Chrétien, il y avait 53 feux (donc foyers) dans le village.				
8					
9					
10					

### 2° MEMBRES DU MÉNAGE ABSENTS

On comprendra dans cette section : les membres du ménage en voyage, ou malades dans les hôpitaux, ou travaillant au dehors. On n'y comprendra pas les enfants placés chez une nourrice, les militaires, les élèves internes des établissements d'instruction publics et privés, les individus en prison, ou dans les hospices et asiles d'aliénés.

1 Sous l'Ancien Régime il y avait un receveur en la seigneurie d'Arcy.  
2 Après la Révolution il y a un receveur, percepteur en résidence, mais les temps  
3 changent... En 1864, le receveur est M. Lecointe  
4 En séance du **4 septembre 1910**, le Conseil municipal refuse de voter une  
5 augmentation du 1/10<sup>ème</sup> des remises parce que le percepteur **Charles Sément** va  
résider momentanément à Oulchy .  
Considérant que de temps immémorial les percepteurs ont toujours résidé à Arcy dans  
divers logements . Que des locaux seront libres sous peu et décide à l'unanimité des  
membres présents de demander à l'administration de maintenir  
la résidence du percepteur à Arcy.  
En vain, car en **Mai 1913**, le maire **Amédée Demoury** (né en 1865) lit la lettre  
sous-préfectorale du 13 mai 1913 relative à la suppression de la perception d'Arcy.

**Les gens d'Arcy sont les Arcéens.**

## ANNUAIRE ADMINISTRATIF DE L' AISNE 1862 et 1864.

Commune Population Poste Perception Maire Adjoint Instituteur Ressources annuelles ordinaires superficie

Ambrief.	99	Soissons.	Arcy-Ste-Restitue.	Ferté-Aubry.	Bertin.	Dessery.	4.205	934
Arcy-Ste-Restitue.	498	Fère-en-Tard.	id.	Cerveaux.	Gadret.	Garre.	1.743	449
Beugnoux.	249	Oulchy.	id.	Lepage.	Vallerand.	Jacquin.	4.300	1.937
Billy-sur-Oucreq.	209	id.	Oulchy.	Lapy.	Duclert.	Bombard.	2.500	768
Branges.	139	Fère-en-Tard.	Arcy-Ste-Restitue.	Dufresnel.	Fournier.	Dujon.	2.636	31.017
							1.886	695

**N.B.** jusqu'en 1901, les aveugles et sourds et muets n'étaient pas recensés !

<b>OULCHY-LE-CHAT</b>	678		Oulchy.	Quinquet.	Gadret.	Delacroix (F.-T.)	4.305	934
Ambrief.	99	Soissons.	Arcy-Ste-Restitue.	Ferté-Aubry	Bertin.	Dessery.	1.743	449
Arcy-Ste-Restitue.	498	Fère-en-Tard.	id.	Cerveaux.	Gadret.	Garre.	4.300	1.937
Beugnoux.	249	Oulchy.	id.	Lepage.	Vallerand.	Jacquin.	2.500	768
Billy-sur-Oucreq.	209	id.	Oulchy.	Lapy.	Duclert.	Bombard.	2.636	31.017
Branges.	139	Fère-en-Tard.	Arcy-Ste-Restitue.	Fournier.	Dufresnel	Douce.	1.886	695

### 1789 voit le prieur-curé joaniste d'Arcy Coqteaux\* devenir maire et aumônier de la garde nationale

1793	Baillet, cultivateur	Wallon	agent municipal
1803	Jean-Gabriel Wallon	adjoint : Magnyer François-Philippe	
1811	Gadret Hubert, cultivateur	Foufry	
1814,	le 30-12, M. Wallon tombe paralysé et Guyot Philippe le remplace.		
1815*	Guyot Philippe, cultivateur	Servenay	
1816	le 10-12-1815, Dufresnel Joseph	Adjoints :Danton Isidore Honoré	
1834	Gadret fils	Danton	
1845	idem	Bricotaux	
1849	idem	Guyot	
1862*	Cerveaux Athanase	Gadret	
1865	idem	Ban	
1867	Levêque Victor	Ban	
1871	Gaudion Louis-constant	Bordez Victor	
1882	Demoury Frédéric-Alfred		
1883	Carlier	Baillet	
1884	Mercier Charles		
1888	Guyot Emile	Mercier Charles	
1892	mai, Mercier Charles-Victor		
1892	juin, Delahaye Prosper-Victor		
1892	Guyot	Ligour	
1895	Mercier	Legros	
<b>1901</b>	Guyot Emile	Ligour (cordonnier)	
1911	Demoury Alfred-Amédée	Guyot Emile	
1918	de juillet au 30 juin		
	Herbelin	Brunet (boulangier)	
1919	août, Demoury Amédée		

### La liste des maires de la commune de Branges avant son rattachement à celle d'Arcy en 1973 est dans le chapitre 'BRANGES'

#### N.B.

**1789\*** A la Révolution : Jacques Antoine Coqteaux, prieur-curé ; il en bénit le drapeau, prête serment de servir et reconnaître les nouvelles institutions républicaines.

Il exerce jusqu'au 15 septembre 1793. Le 23 mars 1793, il obtient de l'évêque Mgr Marolles, 2 messes les dimanches & fêtes en faveur des habitants des hameaux écartés.

#### Le Concordat de 1803 rétablit le culte religieux et les curés.

**1815\*** Suite à l'incapacité (paralysie) de M. Jean-Gabriel Wallon, le préfet nomme Philippe Guyot (propriétaire cultivateur de Servenay).

**1862\*** M. Cerveaux est le grand-père maternel de Camille et Paul Claudel. Leurs parents se marient dans l'église d'Arcy en 1862.

22-11-1919	Guyot Georges, adjoint	Guyot Emile
1920 en janvier	, Guyot Louis, Philippon René	
<b>1944</b>	avril, Guyot Louis,	
	adjoint :Sylvain Danteny	
1945	juin, Danteny Sylvain	
	Adjoints :Pascard Marcel et Fortier E.	
1963	octobre, Emile Fortier	Fonte Bernard
1989	mars, Pascard Jacques	Guy Hobrèaux et Anne-Marie Duroizel
1991	Guy Hobrèaux	adjoints :Fonte Daniel et A.M. du Duroizel.
2005	idem	

2 Mars  
2001

# ARCY-SAINTE-RESTITUE

## Guy Hobreaux se représente

Elu conseiller municipal en 1971, sous le mandat de M. Emile Fortier, Guy Hobreaux a succédé à Jacques Pascard au poste de premier magistrat de la commune d'Arcy-Sainte-Restitue en 1991. M. Hobreaux a ensuite été réélu en 1995.

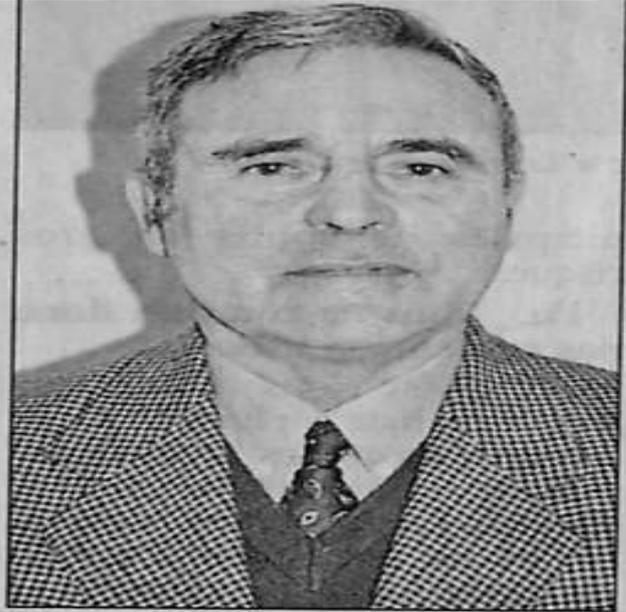
Pour ses nouvelles élections de mars 2001, Guy Hobreaux se représente pour un troisième mandat de maire.

Agriculteur en retraite, M. Hobreaux est marié et père de quatre enfants. Implanté sur la ferme de Bucy-le-Bras depuis 1945, M. Hobreaux voit maintenant sa succession assurée avec ses deux fils qui exploitent actuellement la ferme.

Durant ce mandat de 1995 à 2001, l'équipe municipale a effectué divers travaux de voirie dans le hameau de Branges et de réfection de l'abri-bus et de bâtiments communaux. L'achat d'un logement pour un employé a été réalisé, ainsi que l'achat d'un terrain pour la création d'un parking, face à la mairie.

Avec six départs sur onze conseillers municipaux, la nouvelle liste ouverte emmenée par M. Guy Hobreaux se plongera dans plusieurs dossiers impor

## Monsieur le maire.



**M. Guy Hobreaux pour un troisième mandat.**

tants comme ; la poursuite de l'étude d'Assainissement, l'agrandissement de la salle polyvalente de Branges et le maintien de l'école communale à Arcy-Sainte-Restitue.

Article de L'UNION du 2 mars 2001

En 1991, Jacques Pascard se retire en cours de mandat pour cause de graves problèmes de santé.

**Photos ci-dessous du 14 juillet 1977 ;**

les sapeurs-pompiers volontaires Guy Hobraeux, Georges et Jules Cohan et Maurice Laly préparent avec enthousiasme la tradition du pain, vin & saucisson.



# Même dans les hameaux



Réunis autour de la plaque rappelant qu'ils furent une commune avant de devenir un hameau d'Arcy-Sainte-Restitue, de nom-

breux habitants ont honoré leurs morts de plusieurs guerres. Disparue de l'annuaire des « Telecom » un peu rapidement, la commune a

contribué, comme beaucoup d'autres au devoir national. Souhaitons que le hameau vive en paix.

ARCY-SAINTE-RESTITUE

60 ans de mariage.

## Des noces de diamant pour Henri et Jeannine Doulliet

Société Historique de Soissons

Pour un maire, un mariage est toujours un moment fort mais le renouvellement de ce consentement après soixante années de vie commune, est un événement rare et grandiose dans la vie d'un village.

C'est ce qui est arrivé à Guy Hobreaux, le maire d'Arcy-Sainte-Restitue lors des noces de diamant de M. et Mme Doulliet, sympathique couple de la localité. Entourés de leurs enfants et petits-enfants ainsi que de plusieurs amis du club de l'amitié d'Arcy-Sainte-Restitue, M. et Mme Doulliet ont tenu à célébrer de nouveau leur union comme ils l'ont fait à la mairie de Saint-Maur-des-Fosses (Val-de-Marne) le 27 novembre 1943.

Dans son allocution, M. Hobreaux a estimé que cet événement est remarquable dans la mesure où il témoigne d'une longévité, d'une stabilité et d'une profondeur dans des

relations que peuvent nouer un homme et une femme.

M. le maire a rappelé avec émotion une partie de la vie du couple Doulliet et leur première rencontre quand Henri Doulliet et leur première rencontre quand Henri Doulliet a croisé du regard Mlle Jeannine Chiray, ouvreuse et contrôleuse dans un cinéma, du début de la guerre. De ce mariage, qui a traversé les difficultés des années quarante, sont nées deux filles Francine et Michèle.

C'est en 1972, que M. et Mme Doulliet ont acquis leur maison d'Arcy-Sainte-Restitue avant de s'y installer définitivement en 1980, pour y couler une paisible retraite.

Membres actifs du club de l'Amitié du village, M. et Mme Doulliet sont particulièrement appréciés pour leur dynamisme et leur joie de vivre.

Après la remise traditionnelle des cadeaux et des fleurs, Henri et Jeannine Doulliet ont été cha-



Henri et Jeannine Doulliet se sont redit « oui » soixante ans après.

heureusement encouragés à renouveler leur mariage dans dix ans, même jour, même heure. félicitations aux époux Doulliet. l'union présente ses sincères Doulliet.

Article de L'UNION

# Repas des anciens : ils étaient une quarantaine

...dans l'ancienne 'nouvelle école' de Branges, inaugurée le 14 juillet 1959, désaffectée depuis le rattachement du village de Branges à la commune d'Arcy en 1973 et enfin vendue en 2004 à M. Piot agriculteur à l'entrée de Branges.



## L'UNION 1993

Les anciens d'Arcy avant le repas

Dernièrement, une quarantaine de personnes âgées de la commune d'Arcy-Sainte-Restitue se sont retrouvées dans la salle de Branges, autour d'une bonne table. Ces joyeuses agapes étaient offertes par la municipalité.

Guy Hobreaux, maire d'Arcy, a accueilli en compagnie de plusieurs membres du conseil municipal, les aînés du village par quelques mots.

M. Hobreaux précisa également que le fait de rester en famille ou

entouré d'amis est déjà un sentiment de bonheur.

Paul Girod, sénateur et président du conseil général de l'Aisne, et son épouse, étaient également présents pour lever leur verre à la santé de tous.

A Arcy, les anciens font en octobre 2004 leur repas pour la première fois dans la salle du nouveau 'Foyer Rural'\* sur le savart près du cimetière.

Le gros œuvre du foyer est construit par une entreprise d'Arcy et toute la finition du 'sol au plafond', pour l'écrire familièrement, est achevée de mains de maître par Franz l'ouvrier de la commune. Un coup de chapeau à Franz !

De g. à d. debout sont Georges Cohan, Mmes M.Th. Dupuis et Durand, Lucette & Jules Cohan, **M. le maire**, M. Coullon, Mme Galez (ferme du Moulin), Marcel Michalac (chef de culture à la ferme de Branges Du Roizel), Mme Coullon, Sénateur Girod, l'abbé Margerin du Metz (notre dernier curé à demeure de 1943 à 2001), Mme Jeannine Michalac, l'accordéoniste amateur Germain Billard et sa femme Odette Bocquet;

**Autour de la table à g.** Mme Marie Chamaux (née Viet, fille et petite-fille d'inventeurs d'un appareil à produire de l'acétylène et installateurs), Mme & M. Labbez (Branges), Mme Cécile Pascal (Servenay), André Deville (Foufry), ?, ?, René Fortier (lunettes noires), Mme Colin (de la PACO) et M. Joseph Quimper (Arcy).



**L'Union du 7 août 1993.** Tout feu tout flamme en ce lundi, jour de réception du 1<sup>er</sup> véhicule tous usages (V.T.U.) pour le tout dernier corps de pompiers volontaires de notre communauté (dissout en 1997).

De g. à d. adjudant chef Delatte (Fère), le chauffeur S.D.I.S. Michel Midocq, le colonel Patet directeur départemental des services incendies, **M. le maire Guy Hobréaux**, le dernier adjudant de nos sapeurs Roger Thomas, Albert Riffard, Philippe Idelot, et Rémy Jean-Michel adjudant (Fère en Tardenois).

# Le foyer rural



## L'UNION Samedi 17 septembre 2005 :

L'ancien lieudit le Plaçart est devenu la place Abbé Margerin du Metz en souvenir de notre dernier curé décédé le 29 mai 2005.

SOISSONN  
ARCY-SAINTE-RESTITUE

# Inauguration : d'une pierre deux coups

Double inauguration, ce week-end, dans le village : le foyer rural et la nouvelle place.

**S**AMEDI après-midi, la population d'Arcy-Sainte-Restitue a été conviée à une double inauguration, en présence de nombreuses personnalités du département et d'élus du canton d'Oulchy-le-Château.

En effet, la municipalité d'Arcy-Sainte-Restitue a voulu marquer son attachement à un homme du village et se féliciter d'une belle réalisation communale.

La gorge serrée, le premier magistrat de la commune a tout d'abord orienté son discours sur l'inauguration officielle de la place « Abbé Margerin de Metz » :

« Donner un nom est toujours un événement important et émoignant de notre existence. Par cet engagement, nous conférons, en effet, une identité durable à l'être aimé ».

Après ces quelques mots, M. Hobreaux a rappelé la vie du curé du village, lequel a exercé

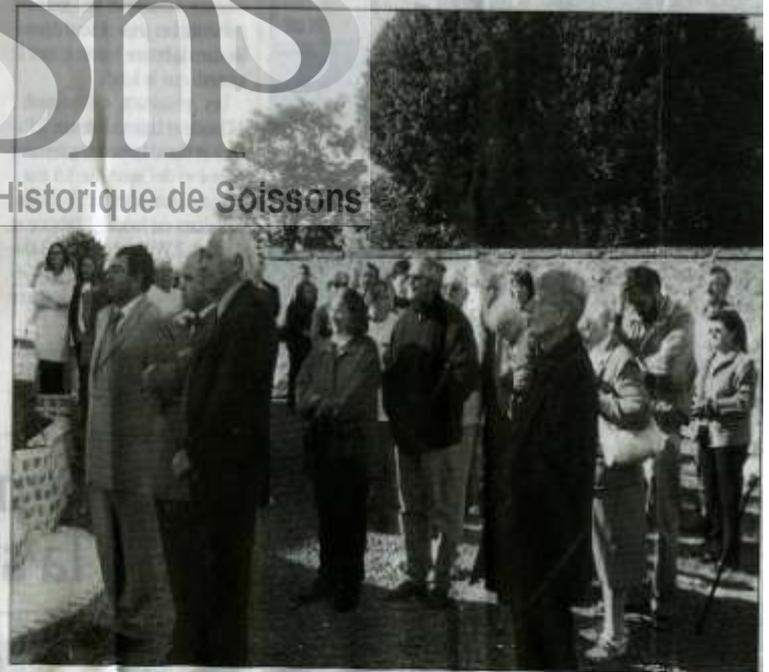
son ministère pendant plus de 58 années. Rien d'étonnant à ce que l'ensemble de la population se soit déplacée pour honorer l'abbé Gérard Margerin de Metz et la place qui porte désormais son nom.

## Construction de la salle communale

Une seconde cérémonie a été ouverte après les nombreux applaudissements des Arcéens, car un autre événement, plus concret celui-là, a marqué l'année 2004-2005 du village. En effet, les élus se sont rencontrés plusieurs fois pour décider de la construction d'un foyer rural. Des perturbations administratives et environnementales ont retardé les travaux, mais il aura fallu également convaincre les habitants réticents au projet.

Pour que cette réalisation voit le jour, le conseil municipal a dû faire des choix difficiles, comme vendre la salle de l'ancienne école de Branges et le presbytère d'Arcy. La recherche d'autres financements ne s'est pas faite sans peine, mais avec l'aide de responsables départementaux le dossier a été bouclé.

Le maire a tenu à remercier publiquement les entreprises



Les Arcéens ont participé nombreux à la double inauguration.

qui ont œuvré à la construction de la salle communale, mais également Daniel Fonte, premier adjoint, pour son implication dans ce projet, la secrétaire de mairie pour le montage des

nombreux dossiers et tout particulièrement M. Frantz Thienard, employé communal pour tous les travaux de finition du foyer rural.

Avant de couper le ruban tri-

colore de l'inauguration du foyer rural, M. Hobreaux a souligné la présence de deux personnalités du spectacle venues assister à cette sympathique cérémonie.

χες ΣΟΦΗΝΕΖ ΣΥΝΑΓΜΟΝΕ ΣΥ 17-18 Σεπτεμβρη 2005

ετ σορτιε δυ Δ.ζ.Δ. δε χεσ παγεσ

λεσ √ΑΡΧΗΙΖΕΣ ΙΑΛΥΣΤΡΕΕΣ∇ δα Αρχη- Στε Ρεστιυε  
παρ λαασσοχιατιον Γπονημε χρΓΓε εν μαι 2004.

# Shirley et Dino inaugurent

L'UNION



Lors de l'inauguration du nouveau foyer rural et de la place « Abbé Margerin-de-Metz » d'Arcy-Sainte-Restitue, dans le Soissonnais, plusieurs personnalités ont répondu à l'appel du maire Guy Hobraux. Parmi la foule venue nombreuse assister à cette manifestation locale, se trouvaient deux artistes du spectacle.

En effet, propriétaire d'une maison dans les environs, Gilles et Corinne Benizio plus connus sous le nom de « Shirley et Dino » célèbres comiques des music-halls de Patrick Sébastien ont tenu à être présents pour cet événement important pour la vie du village. Rappelons que les deux artistes se sont mariés il y a vingt ans, à la mairie d'Arcy-Sainte-Restitue.



Société Historique de Soissons

**1985.**

Dans la salle de mairie, l'échange des anneaux de mariage sous l'œil ému de M. Jacques Pascard maire. **N.B. :** Photo personnelle reproduite ici dans les ARCHIVES ILLUSTRÉES de la COMMUNE par autorisation spéciale et exclusive faite à notre ASSOCIATION.

Toute reproduction en est interdite sous peine de poursuite judiciaire. Merci.

# «ONPP vu du désert» Le fabuleux destin de «Shirley et Dino»

Articles de journaux & magazines  
enfin leur rendent hommage.

Elle, c'est Corinne. Lui, c'est Gilles. Mais c'est sous le pseudo «Shirley et Dino» qu'ils se sont fait un nom.

Les chouchous de Patrick Sébastien, qui leur ouvre les portes de son «Plus grand cabaret du monde» depuis trois ans, se sont même payé le luxe, cette année, de battre la «Star Academy».

La revanche des saltimbanques sur le star-bizness, en quelque sorte. Car si «Les fantasistes» - molière du meilleur spectacle comique 2003 - ont joué à guichets fermés cette saison, l'histoire de «Shirley et Dino» remonte à 1987.

C'est au sein de la compagnie «Achille Tonic» que naissent ces burlesques cousin-cousine. Gilles et Corinne se connaissent depuis la fac et ne se sont jamais quittés depuis. Ensemble, ils créent deux personnages qui improvisent quelques dialogues entre deux sketches de la troupe. En Shirley et Dino, on retrouve l'amour pour les artistes du music-hall et les origines populaires de Corinne et Gilles qui, entre-temps, se sont mariés. Un jour, Sanseverino - qui depuis a fait carrière dans la chanson - quitte «Achille Tonic». Au lieu d'essayer de le remplacer, le couple à la ville décide de se lancer en couple sur scène. En dix ans, cinq spectacles mettent en scène «Shirley et Dino». Loin du second degré et de l'ironie très en vogue dans les troupes dites «branchées» tels les «Robins des bois», Corinne et Gilles séduisent et amusent par leur simplicité, leur sincérité, et leur absence de vulgarité. C'est kitsch mais tellement drôle et



Shirley et Dino seront, à la rentrée, au théâtre Marigny à Paris. Ils travaillent également sur un scénario pour le cinéma: les aventures de la grande nunuche et du dadais béat.

surtout jamais méchant. Le cinéma? Ils l'envisagent. Ils reconnaissent même travailler actuellement sur un scénario: les aventures de la grande nunuche et du dadais béat dans un cabaret à Pigalle. Tout un programme. Mais en attendant, c'est sur la scène du théâtre Marigny, à Paris,

qu'ils feront leur rentrée dès le 18 septembre avec «Les dimanches et lundis de Shirley et Dino».

Stéphanie Raïo

FRANCE 3, 23.00  
«ONPP vu du désert». Divertissement

## Corinne et Gilles Benizio, humoristes

**Profession :** comiques. Créateurs du duo Achille Tonic, alias Dino et Shirley, en tournée dans toute la France (dates sur [www.achilletonic.com](http://www.achilletonic.com)). Un film en préparation.

**Leur rencontre :** le fils d'ouvrier italien immigré de Meurthe-et-Moselle, employé aux Télécom, et la jeune fille de La Courneuve se retrouvent sur les bancs de Censier, à Paris, en fac de théâtre. Coup de foudre et fous rires. « Il m'a draguée. » - Elle m'a fait rire, c'est rare pour une fille. On s'amuse des mêmes choses, on était fans des Marx Brothers, de Buster Keaton. » Ils se marient en 1985, ont deux enfants.

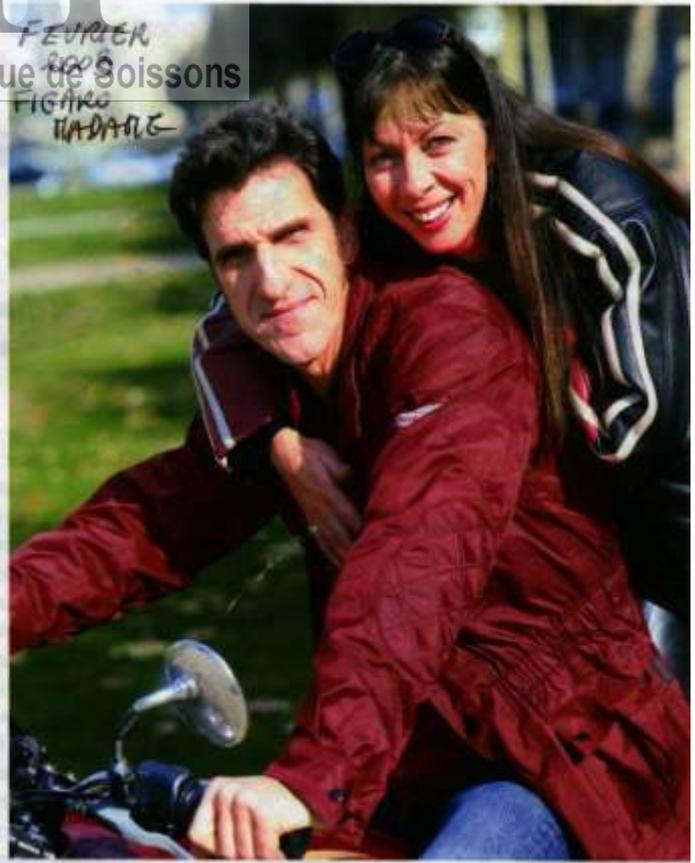
**Leur lieu de travail :** vingt-quatre heures sur vingt-quatre ensemble, ils font moto commune et comptent sur les doigts de la main les jours où ils ont été séparés. Après un stage chez Ariane Mnouchkine, Avignon, une première partie de Howard Buten, leur duo de cousins infernaux se peaufine sous des chapiteaux improvisés. Quinze ans de galères jusqu'à leur récente notoriété, via le petit écran.

**Leur règle de vie :** faire rire et s'amuser. « Chaque soir est différent. On improvise, on n'écrit rien, on joue avec le public, on est sur le fil. On ne panique jamais parce qu'on se fait confiance. Et plus ça va, mieux c'est! »

**Leur atout :** ne pas se juger. « Si l'autre a été moins bon un soir, il le sait, inutile d'en rajouter. » - On se réjouit de la forme de l'autre de la même façon qu'on récupère ses flops éventuels. »

**Le danger qui les guette :** une célébrité envahissante. « L'autre jour, une dame m'a sauté dessus dans la rue, raconte Corinne. Ça m'a déconcertée. Gilles me calme, il l'accepte mieux. »

**Leur joker :** une alchimie naturelle qui dure depuis le début. « Une chance dont on a conscience et qu'on préserve en redevenant un couple comme tout le monde dès qu'on retire notre seconde peau. » (Mais pas le rire de Corinne...!)





Les invités 'surprise' sont arrivés... Les allocutions de M. Hervé Muzard (à g. succédant à celui de M. Paul Girod) président de la Communauté de Communes de notre canton et de M. le maire rassemblent une foule attentive avant de se disperser autour de la table où est servi le champagne d'honneur et de s'y attarder bavardant avec les uns les autres...

### Société Historique de Soissons



**M. Frantz Thiénard**, l'ouvrier communal qui a comme on dit « des mains en or ».

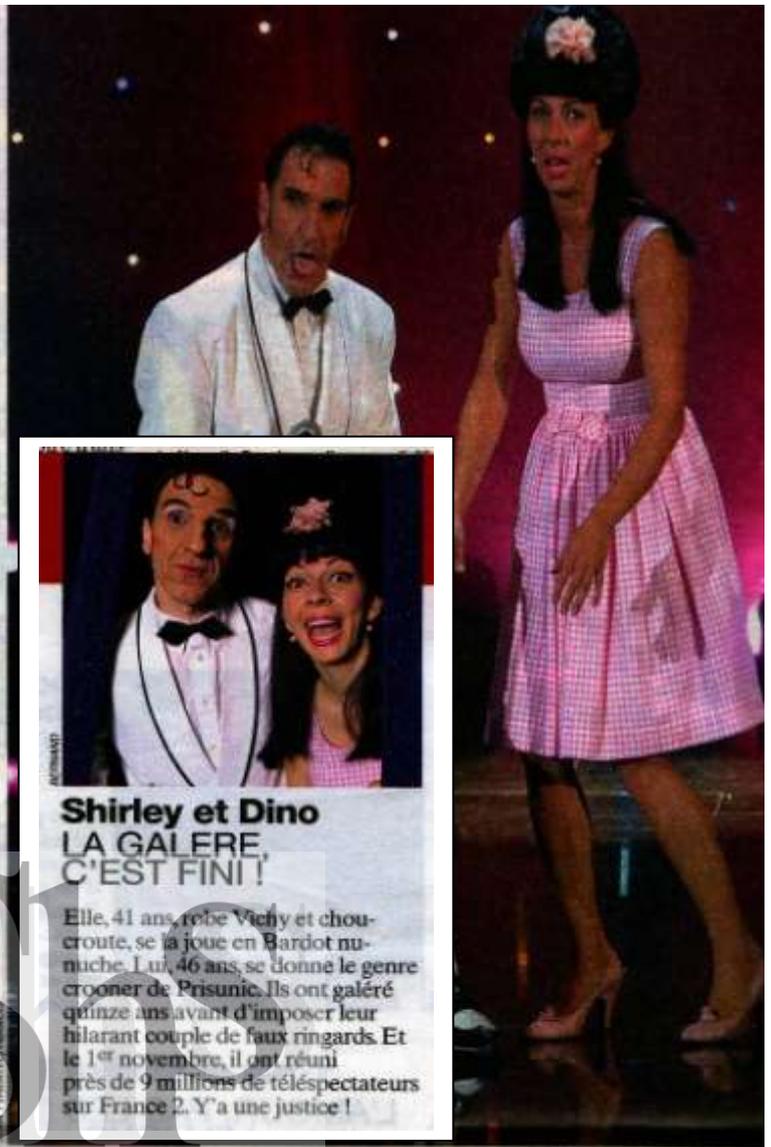
[ECRAN+]

Sur scène et sur France 2

# Shirley et Dino un duo 100% cabaret

**Le music-hall retrouve ses lettres de noblesse! Depuis deux ans, Shirley et Dino redonnent vie aux artistes fantaisistes à grands coups d'éclats de rires. Ils mêlent la magie de l'esbroufe et le jonglage maladroit dans un numéro musical loufoque et touchent le cœur du public. Retour sur le succès de ces humoristes d'un autre temps...**

**D**INO et Shirley, «c'est fantastique!», Patrick Sébastien ne tarit pas d'éloges sur ce duo comique. Un humour décalé servi par deux interprètes hors du commun, c'est la recette de ce cocktail détonant, révélé au grand public en 2001 par *Le plus grand cabaret du monde* (France 2). «C'est un mariage d'humour, un couple de champagne pétillant à déguster sans modération, vous ressortez de leur spectacle ivre... de bonheur et mort... de rire», confie l'animateur qui leur a ouvert les portes de la gloire. Ils jonglent avec maladresse, ratent leur tour de prestidigitation, dansent, chantent en écumant les couplets, apostrophent le public en le prenant à témoin de leurs erreurs et le séduisent grâce à une complicité étonnante. La plupart de leurs sketches sont d'ailleurs issus d'improvisations peaufinées aux cours de leurs représentations. Né dans la rue il y a dix-huit ans, repéré au spectacle d'Avignon voilà onze ans, le tandem de choc formé par Corinne et Gilles Benizio, alias Shirley et Dino, a enchaîné les tournées et les galères avant de rencontrer le succès et de remporter un molière en 2003. «Ils perpétuent et



## Shirley et Dino LA GALERE, C'EST FINI!

Elle, 41 ans, robe vichy et choucroute, se la joue en Bardot nu-nuche. Lui, 46 ans, se donne le genre crooner de Prsinic. Ils ont galéré quinze ans avant d'imposer leur hilarant couple de faux ringards. Et le 1<sup>er</sup> novembre, il ont réuni près de 9 millions de téléspectateurs sur France 2. Y'a une justice!

réveillent la tradition du cabaret, j'adore leur glamour, leur pétulance, leur humour et leur élégance», s'enthousiasme Jean-Paul Gaultier.

### Un style rétro

Shirley, dans sa robe vichy rose, la tête coiffée d'une choucroute surmontée d'un gros nœud, donne l'impression d'être tout droit sortie des années cinquante. Elle patiente, soupire et réprimande son complice de sa voix tonitruante aux sonorités suraiguës inégalables. Lui, veste blanche de crooner, cheveux gominés et chaussures bicolores ne rate pas une occasion de la taquiner de son ego italien démesuré. Ces deux phénomènes, qui n'ont jamais reçu un sou du ministère et qui ont toujours autoproduit leurs spectacles depuis 1985, cultivent un style à part entière en mêlant leur humeur de bateleur et leur clownerie irrésistible. «C'est ce qu'on sait faire, ce qu'on aime faire, ce qu'on a envie de faire. J'ai vraiment le sentiment que si on se dit: "Tiens, on va

faire autre chose!" ça deviendrait intellectuel, du coup on ne serait plus dans un désir, on serait ailleurs», affirme Shirley. Doués d'une imagination époustouflante, ils perpétuent la tradition des fantaisistes dignes de Pierre Dac et Francis Blanche en créant de vrais personnages, naïfs et pourtant malins, qui nous cueillent par surprise ou enfoncent le clou de la répétition. «On s'est dit qu'on n'allait pas forcément chercher à parler politique parce que ça n'a rien d'original, mais plutôt développer l'idée que nous avons du cabaret aujourd'hui.» Mariés à la ville, Gilles et Corinne Benizio ensorcellent le public par leur charme, leur naïveté touchante et leur complémentarité évidente. Si vous ne les avez pas encore applaudis, courez au Théâtre de Paris où ils triomphent depuis le 28 août dernier avec leur nouveau spectacle, *Les Fantaisistes*. «Un fantaisiste, c'est quelqu'un qui ne fait rien d'extraordinaire, mais il n'y a que lui qui peut le faire!»

Nicolas Jouanne



Corinne et Gilles Benizio, alias Shirley et Dino ont créé des personnages naïfs et malins qui ensorcellent.

Photo prise pendant l'allocution de M. Muzart.



Merci à Shirley & Dino et à bientôt !



Société Historique de Soissons



Les moments agréables de la charge du maire arrivent comme dans la vie de chacun...bien peu souvent ; aussi est-il bon de les apprécier en revoyant ces photos... N'est-ce pas M. le maire ! donc revenons au chapitre de ces pages...

# Le maire présente la commune au sous-préfet

Dernièrement, la commune d'Arcy-Sainte-Restitue a reçu Dominique Palewski, sous-préfet de Soissons. Accueilli par M. Guy Hobreaux, maire, et par le conseil municipal, le sous-préfet visita le maire du village avant d'écouter la

présentation de la commune par M. Hobreaux.

Avec ses 328 habitants, ce petit village soissonnais, situé au confluent du Tardenois, possède deux commerces, deux artisans et

une école. Étendue sur 2.642 hectares, la commune comporte six hameaux et espère maintenir les 12 cultivateurs qui y exploitent.

Le maire expliqua que l'équipe municipale avait comme souci ma-

jeur d'améliorer la qualité de la vie de la population. Les principales dépenses communales sont essentiellement réservées à l'entretien de la voirie et des bâtiments. La rénovation de l'église d'Arcy-Sainte-Restitue a coûté la somme

de 136.172 F en 1991 et, pour 1993, une somme de 217.875 F est prévue (sans subvention) pour la suite des travaux.

Depuis plusieurs années, un projet important tient à cœur la municipalité. La réfection totale de la route traversant le hameau de Branges et son assainissement verra peut-être le jour prochainement.

Pour terminer son discours, le maire remercia M. Palewski et son équipe de la sous-préfecture pour la compréhension et le soutien que les responsables des collectivités trouvent auprès d'eux.

La visite de la commune dréga l'équipe municipale et le sous-préfet à l'église, où un échafaudage de soutènement « classé par les Beaux-Arts » étorna le représentant de l'Etat. Puis la promenade au travers de ce petit village permit de voir l'école et le jeu d'arc ainsi que la fontaine de Sainte-Restitue, située au centre de la localité.

Pour terminer l'après-midi, tout le monde se retrouva à la mairie pour une remise de médailles régionales, départementales et communales à quatre conseillers municipaux d'Arcy-Sainte-Restitue.



**Article de l'UNION du 8 février 1993 dans lequel, on y lit que le village a 328 habitants, possède 2 commerces, ( précisons : boulangerie et café-crêperie de Mme et M. Saget), 2 artisans et une école ; étendu sur 2642 hectares et 12 cultivateurs y exploitent encore et que les principales dépenses communales sont essentiellement réservées à l'entretien de la voirie et des bâtiments publics et que la rénovation de l'église a coûté la somme de 136 .172 F en 1991 et pour 1993, une somme de 217.875 F est prévue 'sans subvention' pour la suite des travaux.**

Société Historique de Soissons

Ainsi, **sous les mandats de M.Guy Hobreaux**, est née l'idée de cette nouvelle salle communale répondant à l'expectative des citoyens puis sa réalisation en 2003-04 et son inauguration avec Shirley et Dino en 2005 sous le mandat de Jacques Pascard. Depuis la fusion de Branges en 1973 sous les maires Ms Duroizel André (Branges) **et Fortier Emile** (Arcy), l'ancienne école de ce village servait de salle des fêtes remplaçant ainsi progressivement l'utilisation soit de la salle paroissiale construite sur l'initiative de l'abbé Margerin du Metz ,rue de la Muze soit la grande salle de classe du premier étage de l'école rue de Rugny à Arcy. .



Inauguration de la nouvelle école de Branges le 14 juillet 1959.

Commune d'Arcy-Ste-Restitue

Emile Fortier annonce donc qu'il ne sollicite pas un 5<sup>ème</sup> mandat pour des raisons de santé.

Le 1er Mars 1989

Lettre du Maire  
à  
Ses Administrés

Cher Concitoyen (ne)

Le 12 Mars prochain vous allez voter pour renouveler votre Conseil Municipal.

Je ne solliciterai pas un cinquième mandat, mon état de santé physique ne me permettant plus d'assurer convenablement mes fonctions de Maire, malgré tous les nombreux encouragements à continuer cette mission que je remplis depuis 25 ans. Mais il faut laisser la place à des plus jeunes c'est à eux de prendre en mains leur destinée au sein de la Commune.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez toujours accordée depuis 35 ans. Je souhaite que vous la reportiez sur les candidats inscrits sur le bulletin ci-inclus

Je vous prie de croire, Cher Concitoyen (ne) à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Émile FORTIER

NB: Je rappelle que la Commune n'a droit qu'à 11 Conseillers de ce fait votre bulletin ne doit comporter que 11 noms.

**Photos souvenir du dernier Conseil Municipal présidé par Emile Fortier en mars 1989.**

( De g. à .d.).

Assis : Mlle Anne-marie Duroizel (famille d'agriculteurs de Branges), Emile Fortier, Jacques Pascard le nouveau maire et Mme Galez (agriculteurs ferme du Moulin) ;

Debout : Michalack Marcel (contre-maître de culture chez les Duroizel), Marcel Bianchi (Branges), Guy Hobrèaux (agriculteur ferme de Bucy-le-Bras), Claude Robin (secrétaire de mairie habitant Fère), Roger Thomas (O.A. ferme de Pascard à Rugny), Daniel Fonte (agriculteur à Arcy), Gérard Laly (Feronnier-serrurier rue de Bucy à Arcy), Germain Billard (O.A. ferme Pascard à Servenay).

Sur la 2<sup>nde</sup> photo, M. Jules Cohan, cantonnier et Mme Michalack sont présents.



# Des diamants pour Albert et Augustine Riffard

Decembre 1991 -

Dimanche dernier, Jacques Pascard, maire de la commune d'Arcy-Sainte-Restitue, procéda au mariage de M. Albert Octave Riffard et de Mlle Augustine Senet pour des noces de diamant. Cette sympathique cérémonie fut célébrée déjà dans la mairie de la commune, il y a 61 ans par M. Louis Guilbert, maire d'Arcy, le 6 décembre 1930.

Entourés d'une nombreuse famille, M. et Mme Riffard écoutèrent attentivement M. Pascard, retraçant la période assez difficile de ce chemin parcouru ensemble durant soixante années.

Ce couple qui ne quitta pas le village durant toutes ces années a eu le bonheur de mettre au monde huit enfants. Une magnifique gerbe de fleurs fut offerte par la municipalité à Mme Riffard et la docu-

Il faut lire Louis Guyot



M. et Mme Riffard ont été complimentés par le maire, en présence de leur famille

**UNION 1991 : Le maire J. Pascard.**  
 M. Mme Riffard ouvriers agricoles chez Pascard à Rugny, eurent 4 filles et 4 garçons.  
 Mme Augustine (1912-octobre 2005), fille d' Auguste Senet et d'une mère bretonne Leguern domestique de maison à Muret&Crouette) est la doyenne de notre communauté en ce mois de janvier 2005 ; son mari Albert (1906-1994, fils d' Octave Riffard et Valentine Maugras (une des 16 filles des Maugras, petits agriculteurs de la rue de Bucy à Arcy).

**Sous les mandats d'Emile Fortier, maire de 1963 à 1989**  
 (chef aux Ponts&Chaussées), le grand chantier fut le tout-à-l'égout et l'eau courante dans les années de son premier mandat et en 1978, l'électrification des angélus. Photo : **14 juillet 1975**, remise de médailles à titre de sapeur pompier au sergent Bernard Fonte, au caporal Georges Cohan et remise de médaille d'argent au sapeur Jules Cohan. M. Fortier est paraplégique depuis son accident de voiture en décembre 1973. Sa sociabilité, sa disponibilité envers chacun ne le quittèrent pas pour autant, tant son charisme était fort.

Société Historique de Soissons



# M. Fortier devient maire honoraire

5 MAI 1990



Le village d'Arcy-Sainte-Restitue était reconnaissant envers un de ses citoyens : à l'initiative de M. Jacques Pascard, maire, et du conseil municipal, M. Émile Fortier, qui fut durant trente-six années conseiller municipal, dont vingt-cinq ans comme maire, fut nommé « maire honoraire » d'Arcy-Sainte-Restitue.

Cette sympathique cérémonie se déroula en présence du sous-préfet de Soissons, de MM. André Rossi, député et ancien ministre, de Paul Girod, sénateur et président du Conseil général de l'Aisne, de tous les maires ou anciens maires des communes du canton d'Oulchy-le-

Château et d'une grande partie de la population locale.

C'est devant la maison de M. Fortier, souffrant ce même jour, que se déroula cette petite manifestation. Chacun des parlementaires ou officiels prit la parole pour retracer la vie communale et associative de cet homme dévoué, mais également la vie du résistant durant la seconde guerre mondiale, ainsi que les nombreuses activités du souvenir de ces périodes difficiles, dont il était responsable au sein du département.



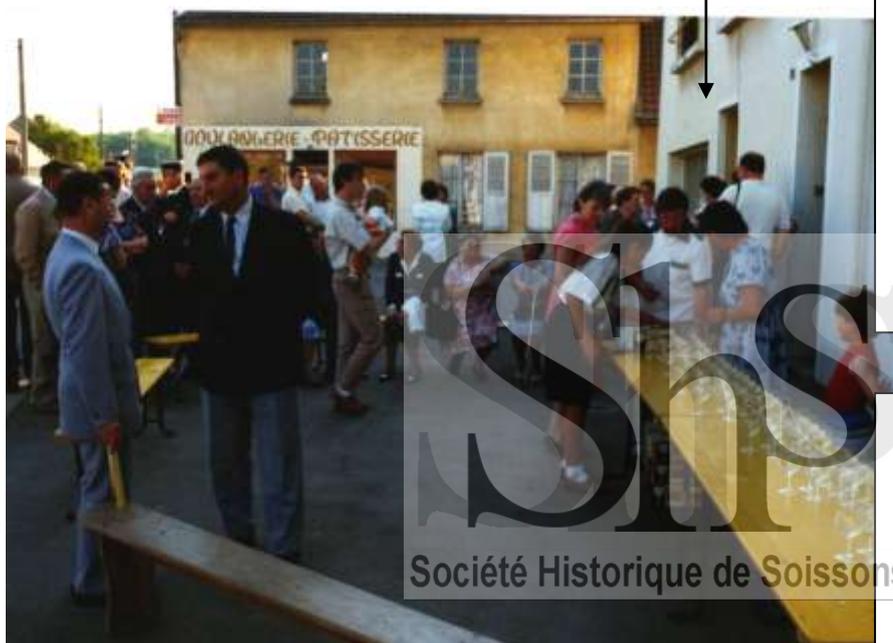
Photo émouvante de M. Paul Girod sénateur de l'Aisne écoutant M. Emile Fortier ; ce dernier est alité et son lit est approché de la fenêtre le temps de la cérémonie.

## Autres photos de cette cérémonie :



Vue de l'assistance côté monument aux Morts. Au centre de g. à d. M. Robin ( de Fère-en-Tardenois) secrétaire de mairie à Arcy et André Molitor ancien boulanger à Arcy et vendeur-réparateur de radio & T.V et dépôt de journaux sur cette petite place et Gérard Laly, 3<sup>ème</sup> génération de serruriers-feronniers rue de Bucy à Arcy.

Maison et ancien magasin des Molitor André, beaux-parents d'Emile Fortier.



Vin d'Honneur en cette occasion ; M. le maire discute avec le sous-préfet et Mmes Durand et Fortier-Brocheton sont assises au centre. M. Jacques Pascard agriculteur à Servenay, ferme d'en haut est maire depuis les élections de 1989.

Ci-dessous, devant la gerbe de fleurs, Mme Gisèle Fortier épouse de M. Fortier, M. Jacques Pascard maire d'Arcy, le sous-préfet et M. André Rossi conseiller



La rue de Servenay est depuis 2001, la rue Emile Fortier (1920-2000).

## Un peu de la vie municipale en image !

*Fête en-Bardenois* *e l'Union du 23 mars 1990*

### Secourisme : de nouveaux diplômés

Pendant environ deux mois, de la mi-janvier à la mi-mars, 32 personnes de Fère-en-Tardenois et du canton ont préparé consciencieusement le B.N.S. (Brevet national de secouriste). Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi soir de 20 h 30 à 22 heures, dans le sous-sol de la salle des fêtes, les cours étaient dispensés par M. R. Mottet, moniteur national, aidé, car le nombre de participants était très élevé, par deux pompiers, MM. Daniel Fortier et Bertrand Barras et des aides moniteurs férois et castels, les cours théoriques étant le fait du docteur Annie Brodin, et la sécurité, celui du lieutenant Charpentier, de la compagnie de Château-Thierry. Le mercredi 14 mars avait lieu l'examen de fin de session. Chacun des participants répondait aux questions d'un jury, présidé par le Dr Doyer, de Château-Thierry, aidé pour ce fait par le Dr Goulmy, aussi de Château-Thierry, M. Coqueret, directeur local de la Croix-Rouge de Château-Thierry, Mme L. Aubertel, instructeur national, M. R. Mottet et le lieutenant Charpentier, secondé par le moniteur, M. Giraud.

Avant la proclamation des résultats, le Dr Doyer félicita tous les "éèves" en particulier les cinq premiers, qui ont obtenu un total de points voisin du maximum. Et selon la tradition, cette sympathique cérémonie se termina par un buffet froid fort apprécié.

Suit la liste alphabétique de tous les "stagiaires" qui ont accepté de sacrifier de nombreuses heures de loisirs dans le but de pouvoir ensuite venir en aide à leur prochain : Pascale Bard, Karine Barillon, Christiane Bardini, Annick Bancik, Arnaud Boudard (1<sup>er</sup>), Annie Burse, Françoise Carandante, Sabine Carandante, Sauveur Carandante, Cyril Darbonville, Christine Dodinot, Micheline Dumont, Eric Fourchon, David Gaudré, Noëlle Guégen, Boris Jacquemet, Jean-Luc Kociolek, Nathalie Levasseur, Laurence Maillet, Stéphane Petit, Bertrand Piton, Christelle Poncellet, Thérèse Poncellet, Carole Richer, Robert Riffard, Jean-Claude Stéfaniak, Michel Stéfaniak, Denise Thomas, Roger Thomas, Philippe



Dans le cadre d'une formation de secouriste à l'échelon du canton ont répondu présents : Robert Riffard à g. ( à côté sa femme Marcelle Riffard) et Denise et Roger Thomas de Rugny (au centre, 1<sup>er</sup> rang).

Société Historique de Soissons



Le couple Albert & Augustine Riffard de Rugny avec leurs enfants Maurice et Odette.

Après le passage devant M. le maire, mariage à l'église. Ici, les nouveaux époux Henriette Broyon et Octave Riffard (derrière la mariée, le frère Roger Riffard, ce dernier habitait à Arcy n° 2 rue de Rugny. Lui et sa femme sont ouvriers agricoles à la ferme Pascard de Rugny)

5 MAI 1990

MONSIEUR LE SOUS PREFET  
MONSIEUR LE MINISTRE  
MONSIEUR LE SÉNATEUR  
MADAMES LES MAIRES  
CHERS AMIS  
MADAME TRÉSÉVINS

SI CE SOIR VOUS AVEZ REPONDU NOM  
BREUX A L'APPEL DE LA MUNICIPALITE D'ARCY, C'EST  
POUR VENIR TEOIGNER VOTRE RECONNAISSANCE <sup>à</sup> MONSIEUR  
EMILE FORTIER, ET JE VOUS REMERCIE DE VOTRE PRESENCE.  
<sup>MAIS VOILA</sup> MALHEUREUSEMENT L'HOMME PROPOSE ET DIEU DISPOSE;  
C'EST LE CAS POUR NOUS CE SOIR, CAR IL Y A 2 JOURS  
MONSIEUR FORTIER ALLAIT TRES BIEN ET JEUDI SOIR  
MONTE DE TEMPERATURE ET UNE INFECTION VENAIT CLOUER  
MONSIEUR FORTIER AU LIT. C'EST DONC POUR CELA QUE  
NOUS INVERSONS LES ROLES, CE N'EST PAS MONSIEUR  
FORTIER QUI VIENT VERS NOUS A LA SALLE PAROISSIALE  
MAIS NOUS QUI VENONS A LUI; JE SUIS SUR QUE PERSONNE  
N'Y VERRA D'INCONVENIENT ET JE VOUDRAIS <sup>VOUS</sup> BIEN AU  
NOM DE TOUS : UN PROMPT RETABLISSEMENT ~~A MONSIEUR FORTI~~  
<sup>RETABLISSEMENT QUI CERTES NE SERA PAS TOTAL CAR SUITE  
A UN TERRIBLE ACCIDENT, VOUS SURMONTÉZ SOUVENT DES  
MAUX SEMBLABLE A CELUI D'AUJOURD'HUI; MAIS MALGRE TOUT  
CELA C'EST TOUJOURS AVEC UN SORIRE QUE VOUS ME FAITES  
RECEVOIR CE SORIRE QUE JE CONSIDERE COMME UN  
UN SORIRE RECONFORTANT & UNE MARQUE DE BEAUCOUP  
DE SOLICITUDE DE VOTRE PART</sup>

**Préparer les discours  
lors de certaines  
cérémonies...**

Ici, brouillon du  
discours que M. le  
maire

**Jacques Pascard** a

l'intention de tenir  
pour la petite  
cérémonie du 5 mai

1990 ; M. Emile

Fortier est nommé

« maire honoraire » ;

D'abord 11 ans

comme conseiller

municipal puis 25

années en tant que

maire d'Arcy.



# Remises de médailles communales et agricoles



Les récipiendaires.

Toute la population d'Arcy-Sainte-Restitue s'est rassemblée dans la salle paroissiale pour assister à une agréable cérémonie. En effet, au programme de la soirée se trouvaient une remise d'écharpe et des décorations communales et agricoles.

Invités par M. Jacques Pascard, maire de la commune ; Paul Girod, sénateur et président du Conseil général ; André Rossi, ancien ministre et conseiller général et Hervé Massurel, sous-préfet de Soissons étaient également présents à cette manifestation.

M. Pascard remercia tous les habitants de la commune, ainsi que les officiels pour leur aimable présence. Puis se tournant vers l'ancien maire d'Arcy-Sainte-Restitue, en la personne de M. Emile Fortier, il retraça la vie très chargée et active de celui-ci, et fit l'éloge de son prédécesseur. Lors des dernières élections municipales, M. Fortier avait tenu à remettre lui-même son écharpe tricolore au nouveau maire. M. Pascard profita de ce rassemblement pour rendre cette écharpe que M. Fortier porta

durant de nombreuses années. Par la même occasion, le conseil municipal remit un cadeau à l'ancien maire et une magnifique fleur à Mme Fortier, son épouse. Les applaudissements de la population approuvèrent ce geste d'amitié. M. Rossi prit la parole pour dire tout le bien qu'il pensait de son ami Emile Fortier, puis lui remit la médaille de la République, en toute simplicité.

M. Girod enchaîna en insistant sur la bravoure de M. Fortier, tant durant les dures périodes de la guerre, que pour son travail et son civisme durant de nombreuses années. M. Girod précisa que M. Fortier rassembla toujours autour de lui l'amitié des élus du canton, et que son exemple devrait être cité dans le département et la région.

Puis ce fut au tour de quatre autres personnes de la commune de recevoir l'hommage des parlementaires. M. Germain Billard reçut des mains du sénateur Paul Girod, la médaille régionale, départementale et communale pour vingt-quatre années passées au service de la commune et des activités lo-

cales. M. Girod précisa que cette médaille est l'une des plus démocratique qui soit, puisqu'elle est décernée par ordre d'ancienneté, aux conseillers municipaux ayant reçu la confiance des électeurs.

MM. Rossi et Massurel remirent les médailles agricoles aux trois récipiendaires également à l'honneur.

M. Georges Berthe, employé de M. Robert Pascard et M. Raymond Maugras, employé de M. Hubert Mahieu furent décorés de la médaille d'or. Quant à M. Gilbert Oudard, employé de M. Demory, il reçut la médaille de vermeil.

C'est avec une grande émotion que l'ancien maire d'Arcy, M. Emile Fortier remercia les personnalités et les habitants de la commune pour leur gentillesse à son égard.

Parmi les personnes présentes se trouvaient également le gendarme Mulier, représentant le chef Cattoen, de la brigade d'Oulchy-le-Château, et le comité d'animation de la localité au grand complet.

Notre maire M. Jacques Pascard fait ce jour-là un discours émouvant retraçant la vie très active de son prédécesseur. Lors de l'élection de M. Pascard, M. Emile Fortier avait tenu à remettre lui-même son écharpe tricolore au nouveau maire.

M. Pascard profite de cette cérémonie pour lui rendre cette écharpe qu'il porta de 1963 à 1989. M. Fortier reçoit la médaille de la République des mains de André Rossi.

M. Germain Billard reçoit celle départementale et communale pour ses 24 années de service auprès de la commune et ensuite, Ms Georges Berthe et Raymond Maugras reçoivent la médaille d'or agricole et Gilbert Oudard, la médaille de vermeil.



Repas des aînés dans la salle des fêtes, ancienne école à Branges ; M. Marcel Michalac (chef de culture ferme du Château chez les Du Roizel à Branges) en bout de table avec à sa droite Mme Michalac puis M. Mme Durand et Mme Julienne Denizot (née Loeuillet, famille au n° 11 rue de Bucy à Arcy.)

## Quelques photos de Repas annuel des Aînés...

Quelques photos car ce n'est pas ce qui manque le plus au Club de l'Amitié 3<sup>ème</sup> âge !

### Avec le troisième âge d'Arcy-Sainte-Restitue

12 OCTOBRE 1980

Société Historique de Soissons



Au premier plan :

Mme Durand, ?, Mme Maugras, M. & Mme Devillard (n° 8 rue du Tarn), le maire Emile Fortier, M. Rossi debout et tout en blanc Mme Helena Figus, ?, Germain Billard (debout),

A Arcy-Sainte-Restitue, dimanche, le bureau d'aide sociale a offert à déjeuner aux personnes âgées de la commune. Le repas a eu lieu en la salle des fêtes de Branges où il s'est déroulé dans

une chaude ambiance d'amitié. Sous la présidence de M. Emile Fortier, maire, la sympathique assistance a été saluée par M. André Rossi, député, ancien minis-

tre ; M. Fonte, maire adjoint, et des membres du B.A.S. M. Paul Girod, sénateur de l'Aisne, avait fait parvenir un message de solidarité au club du 3<sup>e</sup> âge de la commune.

### Repas des aînés

Une cinquantaine de convives ont répondu à l'appel des membres du C.C.A.S. (centre communal d'actions sociales) et de la municipalité d'Arcy-Sainte-Restitue à l'occasion du repas annuel des anciens.

C'est en présence du sénateur Paul Girod et du conseiller général Hervé Muzart que s'est déroulé le repas, servi à la salle communale de Branges.

M. Guy Hobreaux le maire d'Arcy-Sainte-restitue a remercié tous les aînés de la commune qui ont fait le déplacement et a eu une petite pensée pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer. M. Girod et M. Muzart ont insisté tous deux sur les rencontres des anciens afin de combattre la solitude et ont félicité toutes les têtes blanches de l'assistance pour leur sympathique vitalité. M. le maire a également in-



Les anciens d'Arcy-sainte-Restitue et de Branges se sont retrouvés autour d'une bonne table.

sisté sur la présence du doyen et de la doyenne de ce repas, avec M. le curé d'Arcy, Gérard Margerin de Metz (88 ans) et Mme Augustine Riffart (89

ans). M. Hobreaux a ensuite présenté les membres du C.C.A.S. d'Arcy-Sainte-Restitue qui ont œuvré pour que cette journée

soit une réussite : Mme Michalack, Mme Galez, Mme Simonet, Mme Dupuis, Mme Duroizel, M. Laly, M. Billart, M. Hobreaux.

## ARCY-SAINTE-RESTITUE

# Le repas des aînés

Société Historique de Soissons



Des plats et le cœur chauds, pour le repas des aînés.

Dimanche midi, une quarantaine de personnes âgées de la commune d'Arcy-Sainte-Restitue s'est réunie dans la salle des fêtes de Branges pour le traditionnel repas des anciens. Ces agapes sont chaque année appréciées de tous les convives ra-

vis de se retrouver, d'autant que la commune est formée de cinq hameaux distants de plusieurs kilomètres. Dans son allocution de bienvenue, le maire Guy Hobreaux a encouragé vivement les aînés de la commune à se rassembler autour du club du 3<sup>e</sup> âge.

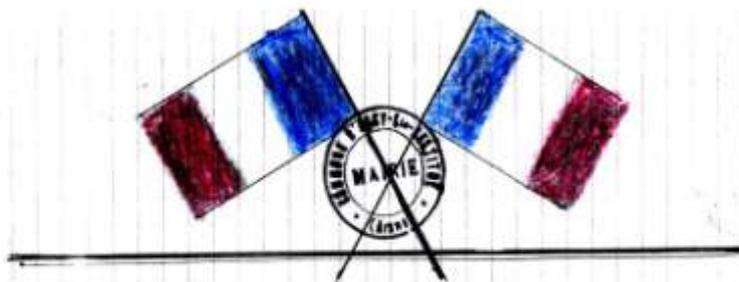
Sous la présidence de M. et Mme Guy Hobraux, maire d'Arcy, se reconnaissent en bout de table à droite Mme Nicole Michèle (n°7 rue du Tarn) puis M. André Maugras, Mme Simonnet ; Puis à gauche, au premier plan, M. et Mme Quimper, Mme Dupuis, Maurice et Alice Laly, ? , ? , Gisèle Labbez (Branges).  
  
Articles de L'UNION dont nous remercions vivement son correspondant M. Callay



**14 juillet 1978.**- Dépôt d'une gerbe en souvenir de nos morts pour la France.  
 De g. à d., André Molitor, le pompier Maurice Ganthier, M. et Mme Thomas (de Rugny),  
 Emile Fortier maire, Jacques Pascard, ... et l'abbé Margerin, le dernier curé à demeure au  
 village (parti en maison de retraite à St Quentin en octobre 2001).  
 Il y a encore dans le village cette épicerie COOPérative de Champagne, la boulangerie, le  
 magasin avec un coin atelier de M. André Molitor électricien radio avec dépôt de journaux  
 et magazines et le café tabac restaurant sur la place de l'église.  
 Photo ci-dessous du 14 juillet 1980



Le conseiller  
général de L'Aisne  
M. Moquet remet  
la médaille de la  
Famille française à  
Mme Laure Berthe  
et son mari  
Georges, ouvrier  
agricole à la ferme  
Pascard Robert de  
Rugny .



Commune d'Arcy-Sainte-Restitue

Programme

Fête Patronale

Samedi 9 juillet à 21 heures - Bal sur la Place Publique

Dimanche 10 juillet à 15 heures - Défilé et Concert par La Cligue de Vierzy  
ensuite - Remise de la "Médaille de la Famille Française"  
à Madame Laure Berthe

à 21 heures - Bal sur la Place Publique



Société Historique de Soissons

Mme Laure Berthe tient dans les bras un de ses 10 enfants, sa fille Evelyne (née en août 1964). Au premier plan, sa fille Micheline (née en 1957) et sa sœur.

# Fête Nationale

13 juillet à 21<sup>h</sup>30 - Rebruité aux flambeaux départ de la Mairie

à 22<sup>h</sup>30 - Bal populaire sur la Place

14 juillet à 9 heures - Tir pour Les Archers

à 10 heures - Messe pour Les Morts

à 15<sup>h</sup>30 - Rassemblement sur la Place

" - Revue de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers

" - Dépot d'une gerbe au Monument et défilé

à 16<sup>h</sup>30 - Banquet populaire

" - Distribution de jouets aux enfants

" - Courses et jeux divers

" - Tir pour Les Pompiers et Les Membres Honoraires

Les habitants sont invités à pavoiser.

# SHS



Le Maire,

E. Fortier

## QUELQUES PHOTOS DE 14 JUILLET.



14 juillet 1980. Dépose d'une gerbe aux morts pour la Patrie.



**Après le dépôt de la gerbe de fleurs au monument aux morts,  
M. le maire remet des décorations.**



Les festivités vont commencer...M. le maire Emile Fortier traverse la place.

**14 juillet 1977**



**Les plus petits sur leur vélo ouvrent les jeux !**

**A gauche de M. le maire E. Fortier en chaise roulante, Mme Hobraux (née Voyeux) et Alice Laly.**



**La buvette & sandwiches, tenue par les pompiers est une étape incontournable !  
A g. Jules Cohan, Guy Hobraux, Maurice Laly et Jules Cohan préparent le pain  
qu'ils passeront distribuer dans l'assistance, selon la tradition.**





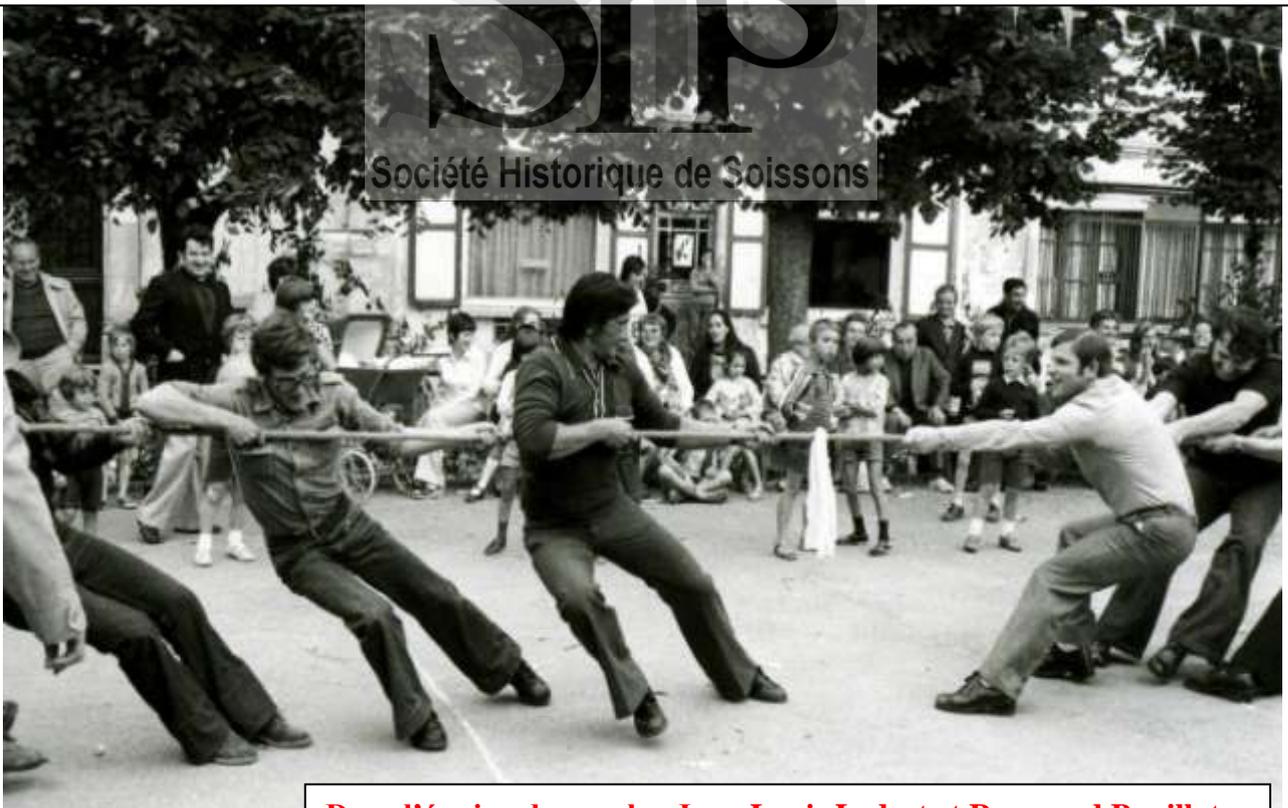
L'épreuve de la course en sac



**A gauche, Mme Poulatte (rue du Tarn), Charlette Bisson (chemin de Cramaille, Arcy) ; debout à g. du tronc d'arbre, M. Pierre Moreau (rue de Branges) et sur le banc devant l'abri bus, Mme Marcelle Riffard. Les pompiers Guy Hobrèaux et Georges Cohan tiennent la corbeille à pain.**



**Les aînés en plein effort sous l'œil du jeune Eric Zukosky - Danteny, mains dans les poches.**



**Dans l'équipe de gauche, Jean-Louis Ledret et Raymond Bouillot.**



14 Juillet 1977



**Mme la mairesse Fortier Gisèle sur la photo en haut;  
Jeu de dames : un petit parcours en fumant la pipe avec un œuf !  
De g. à d., Viviane Cohan, Eliane Ganthier, Monique Cohan, France Regauby,  
Mireille Rifflard, Denise Thomas, Gilberte Quimper.**

14 Juillet 1977

Le menuisier M.  
René Simonnet.



A l'écart des jeux, ces messieurs se font le plaisir de tirer quelques balles à la carabine ... Non, la statue n'est pas la cible !



SHP  
Société Historique de Soissons

Au stand de tir, M. Robert Pascard (ferme de Rugny) vise le carton  
A son côté, on aperçoit le galon de sergent de Bernard Fonte). Les pompiers Germain Billard (assis) et Maurice Ganthier (debout ) tiennent le record des points !



Le sapeur Robert Riffard porte-drapeau de la Cie des sapeurs-pompiers d'Arcy (dissoute en 1997).  
Le capitaine M. Jacques Pascard en chemise blanche manches courtes et. Maurice Ganthier (chemise bleu-foncé).

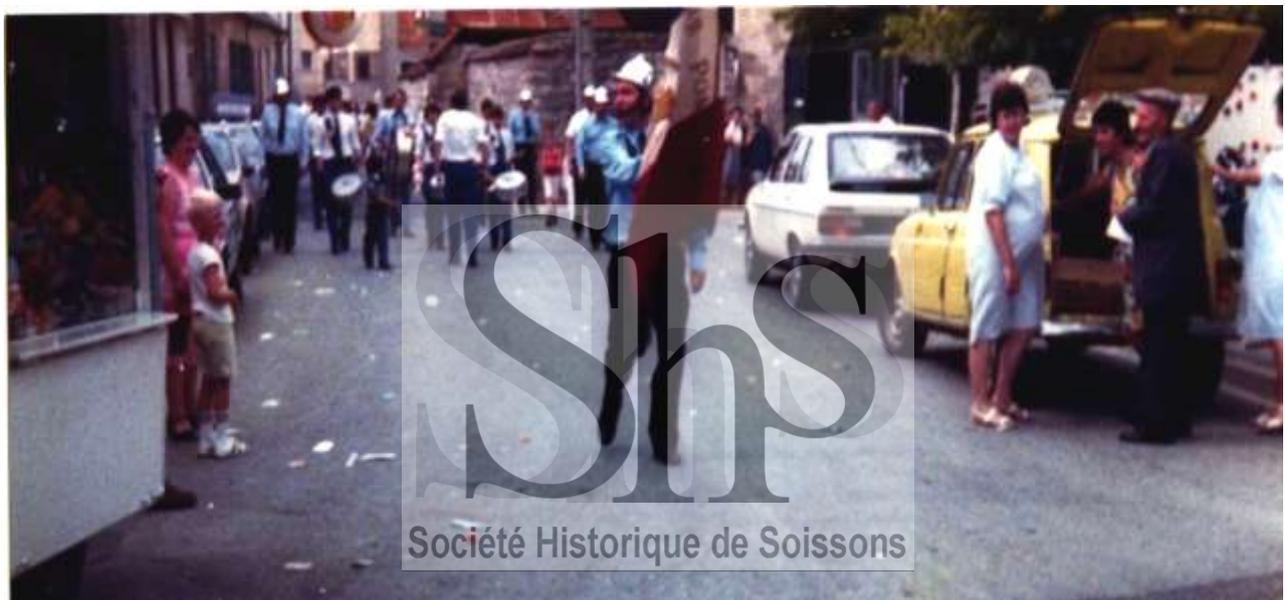


**Tout est prêt pour le bal !**



### Autre 14 juillet...

Avec un feu d'artifice !  
Celui que l'abbé Margerin du Metz tirait de l'entrée de la cour commune du presbytère au-dessus du monument aux morts une année puis l'autre dans les champs de la ferme de la famille Dupuis jouxtant le parking de l'église.  
Chacun applaudissait à ces feux d'artifices aux pétards mouillés !



## QUELQUES PHOTOS DE LA FÊTE PATRONALE : 1997



## FLEUR CANTONALE 1973, TOURNOI DES ARCHERS



Fleur cantonale 1973. Défilé rue de Branges à Arcy-Ste Restitue



Société Historique de Soissons

FLEUR 1988

Dépôt d'une gerbe de fleurs  
au monument aux morts.  
M. Charles Ancelin,  
agriculteur rue de Tarn,  
tient La gerbe



## FLEUR CANTONALE 1973

**Photo ci-dessous :**

Les officiels : le connétable des archers du canton d'Oulchy le Château, Jack Delécluse ceint de l'écharpe, le sénateur Rossi, le sous-préfet, M. Marcel Michalac de Branges et le maire d'Arcy Emile Fortier en 1973. Et Mlle Sylvie Galez .



# M. François Mahieu n'est plus

Mardi dernier, une foule nombreuse et recueillie se pressait autour du cercueil de M. François Mahieu, ancien agriculteur et ancien résistant pour lui rendre un dernier hommage.

Malgré la période des vacances, une délégation des Combattants Volontaire de la Résistance de Soissons et de ses camarades du Bureau des Opérations Aériennes du Réseau Action étaient présentes avec leur drapeau, pour lui témoigner leur indéfectible et fraternelle amitié.

M. Emile Fortier rappelait brièvement les éminents services qu'il avait rendus à la France pendant les heures sombres des années 1943 et 44 où, en qualité d'agent P1 des Forces Françaises Combattantes, il assurait la sécurité et participait aux opérations

de parachutages d'armes sur le terrain "Culotte", d'Arcy.

Du 20 au 28 août 1944, il assurait au milieu de sa famille, l'hébergement d'une mission Jedburgh "Augustus" qui était en liaison radio permanente avec le quartier général allié. Les trois officiers la composant étant spécialement chargés de le renseigner sur les mouvements des troupes allemandes en retraite et de donner les directives aux chefs de secteur des F.F.I. après l'effondrement du front de Normandie.

Pour ces faits de Résistance, M. Mahieu avait reçu le 14 août 1945, la Croix de guerre avec étoile d'argent et la citation suivante : "Doué d'un courage et d'une énergie sans bornes, participa aux opérations de parachutages du terrain "Culotte". Avec un esprit d'abnégation sans égal,

hébergea la mission "Augustus" du 20 au 28 août 1944 dans une région particulièrement surveillée par la Gestapo et les troupes stationnées dans les environs.

M. Fortier terminait : "Cher Monsieur Mahieu, vos camarades Combattants Volontaires de la Résistance et du Bureau des Opérations Aériennes adressent à vos enfants, petits-enfants, et toute la famille, aujourd'hui dans la peine, leurs condoléances sincères et attristées et les assurent de leur profonde et affectueuse sympathie. En cet instant où dans cette terre de notre village auquel vous étiez si attachée, vous allez rejoindre celle qui fut la compagne de votre vie et dont la disparition vous avait tant affectée, permettez-moi de vous dire simplement et affectueusement "au revoir !".



Une plaque commémorative à l'entrée de la ferme Mahieu à Rugny rappelle ce fait d'arme de la Résistance (traité au chapitre guerre/Résistance).

ARCY-SAÏNTE-RESTITUE

Vendredi 21 Juin 1985

# Remise de médailles

« Fête de famille » disait le sénateur, M. Girod, à Arcy-Sainte-Restitue, vendredi soir, et on ne pouvait effectivement trouver termes plus appropriés pour qualifier la cérémonie de remise de médailles qui a réuni autour des récipiendaires les personnalités du village et de nombreux habitants.

Remerciant ceux qui de près ou de loin participent à la vie de la commune, M. Emile Fortier, maire, n'oubliait pas le curé et les instituteurs. Une petite remarque, qui loin d'être futile, reflète bien la vie de Sainte-Restitue, petit village, dont on peut dire qu'il a encore une âme, une formule aujourd'hui presque désuète. Les récipiendaires vendredi étaient de ceux qui ont justement participé de près à la vie du village puisque c'est la médaille départementale et communale que M. Girod leur a remis. Il s'agissait de M. Fortier lui-même qui a reçu la médaille de vermeil pour 35 ans passés au service de la



commune, de M. Bernard Fonte, son ami, qui élu pour la première fois au conseil municipal en 1947 s'en est retiré volontairement 37 ans plus tard en 1983, enfin de M. Michel Michalac qui a reçu la médaille d'argent pour 25 ans de dévouement à la cause communale. M. Fortier avait choisi cette journée pour remettre aussi à un

autre habitant, M. Boude, la médaille d'or d'honneur agricole en récompense de 43 années au service de l'agriculture. Ces 43 années M. Boude les a passées chez deux employeurs seulement. « Vous êtes un exemple d'exactitude et d'application dans votre travail » devait lui dire M. Fortier.

L'UNION- Photo couleur de cet événement du vendredi 21 juin 1985.

Société Historique de Soissons





1<sup>er</sup> août 1987. Noce d'or de M.&Mme Durand, parisiens venus se retirer au village. Ils habitent la partie droite de l'ancien hospice, la maison flanquant l'église.

## Cinquante années de vie commune pour un couple d'Arcy-Sainte-Restitue



Société Historique de Soissons

Le 7 avril 1934 en la mairie de 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Albert Devillard, né le 31 janvier 1908 à Paris, épousait pour le meilleur et le pire Claire Pasquier, née le 21 mai 1913, à Fère-en-Tardenois.  
Cinquante années plus tard, mais cette fois dans la petite

église d'Arcy-Sainte-Restitue, ce couple particulièrement sympathique a célébré samedi ses noces d'or. C'est un long bail que viennent d'accomplir M. et Mme Devillard, un couple qui s'est retiré dans cette commune de l'arrondissement de Soissons en 1965, lorsque M. Devillard, chef

receveur à la R.A.T.P., fit valoir ses droits à la retraite.  
Une belle et bonne journée pour les deux « jeunes mariés » entourés pour la circonstance de leur famille et de quelques amis venus leur souhaiter — comme nous le faisons nous-mêmes de profiter de longues années encore de cette vie à deux...

1984. Noce d'or de M. et Mme Devillard à la retraite dans le village depuis 1965 (n° 8 rue du Tarn). A droite de Mme, sa voisine Mme Eliane Ganthier (née Senet).

# Des mères de famille ont été décorées à Arcy-Ste-Restitue



Nommées de d. à g.

Des mères de famille d'Arcy-Sainte-Restitue ont été reçues à la mairie où la Médaille d'honneur

de la Famille française leur a été remise par M. Emile Fortier, maire, en présence de MM. Paul

Girod, conseiller général, et Magnus, délégué départemental de la Famille rurale.

Les mères décorées sont Mmes Elisabeth Ancellin (8 enfants), Huguette Tagon (7 enfants), Raymonde Fonte, Marie-Thérèse Lepage, Marie-Louise Maugras et Irène Oudart (6 enfants), Yvette Dorengé 5 enfants).

**Mme Fonte Raymonde a conservé cet article de l'Union et le diplôme suivant que reçoit ce jour-là, Mme Ancellin Elisabeth nous en restitue la date. C'était le 4 mai 1976.**



# ...Et à Arcy-Sainte-Restitue

septembre 1979



**L'UNION**  
10 septembre 1979, noce d'or de M.Mme Marcel Pascard, agriculteurs à Servenay et parents du Jacques Pascard maire élu en 1989.

Le 10 septembre 1929, M. Marcel Pascard prenait en la mairie d'Arcy-Sainte-Restitue pour épouse Mlle Cécile Guyot de 5 ans sa cadette. 50 ans après, ce couple d'agriculteurs d'Arcy qui

s'est retiré depuis une dizaine d'années à Soissons, boulevard Alexandre-Dumas, a fêté ses noces d'or. C'est M. Emile Fortier, l'actuel maire d'Arcy-Sainte-Res-

titue, qui a procédé à la cérémo-

nie traditionnelle en présence de la famille. Au cours de leur vie commune, M. et Mme Pascard ont eu 4 enfants qui leur ont donné 10 petits-enfants et deux arrière-petites-filles.

Mme Pascard née GUYOT descend d'une des plus vieilles familles d'agriculteurs établis depuis les années 1700 à Servenay. Autres descendants Guyot, les Ancellin sont encore agriculteurs dans la ferme rue du Tarn au village d'Arcy, ferme que l'arrière grand père Charles Guyot (ferme d'en bas à Servenay) avait achetée en 1937. Cette famille avait notamment acheté sous La Révolution la chapelle de Servenay et son lopin de terre, vendue comme Bien National.



7 juillet 1979, M. le maire Emile Fortier marie sa nièce Catherine, fille de son frère René agriculteur rue du Tarn.



La fusion de la commune de Branges avec celle d'Arcy-Ste-Restitue en 1973 sous les mandats de Duroizel André maire de Branges et Emile Fortier, impliqua entre autre la présence de 3 conseillers pour Branges dans le conseil municipal de la nouvelle communauté ainsi formée.

**Election mars 1977 :** Debout de g. à d., Germain Billard de Rugny, Marcel Bianchi de Branges, Charles Ancellin d'Arcy, Roger Thomas de Rugny, Marcel Michalack de Branges, Ruet Michel, boulanger d'Arcy, Jacques Pascard de Servenay et Guy Hobrèaux de la ferme de Bucy -le bras.



Commune d'ARCY-Sainte-RESTITUE Société Historique de Soissons

ELECTIONS MUNICIPALES  
du 13 MARS 1977

BULLETIN de VOTE

LISTE du CONSEIL SORTANT

FORTIER	Emile	Maire
FONTE	Bernard	Adjoint
THOMAS	Roger	
HOBREAUX	Guy	
PASCARD	Jacques	
BILLARD	Germain	
PASCARD	Thérèse	
ANCELLIN	Charles	
BIANCHI	Marcel	
DU ROIZEL	Anne-Marie	
MICHALAK	Marcel	
RUET	Michel	

**M. Emile Fortier succède à Sylvain Danteny (maître maçon, maire depuis juin 1945 jusqu'à son décès en octobre 1963) M. Fortier démissionnera de son mandat en mars 1989 pour raison de santé. Chef cantonnier aux Ponts & Chaussées, il a un grave accident en décembre 1973 sur une route verglacée et reste paraplégique. En 2001 la rue de Servenay sera baptisée rue Emile Fortier (1920-2000).**

## Et carnet rose pour M. le maire...



M. le maire marie sa fille Michèle le 12 juillet 1969 avec M. André Guyot de Fère en Tardenois; mais il est de l'autre côté du bureau pour cet événement familial cédant la place au maire adjoint M. Marcel Pascard (Rugny). En route pour la cérémonie du mariage à l'église, le cortège passe devant la propriété Liotard. Au premier plan à droite Mme Fortier Gisèle.



**Election de Emile Fortier  
le 26 octobre 1963.**



**de g. à d. debout** les conseillers municipaux Simonet Eugène charron-menuisier, Ancellin agriculteur rue du Tarn, ? , Laly Etienne ferronnerie-serrurerie rue de Bucy, Riffard Roger ouvrier agricole chez Pascard à Rugny, Vercollier André fils d'agriculteur ( ferme de Bucy) ancien facteur et propriétaire de la première et seule pompe à essence d'Arcy sur la grande place à côté du café épicerie boucherie Héneaux ; Mlle Duroizel agricultrice de Branges, Emile Fortier, Bernard Fonte agriculteur, angle rues de Bucy/ Tarn.



## Sylvain Danteny, maire de 1945 à octobre 1963.

(Né en 1904 à Arcy, patron maître maçon), maire de juin 1945 à sa mort en octobre 1963. Il lui faut régler les problèmes de retour à la vie normale après la déchirure de 1939-45 : Règlements des dommages de guerre et la restauration de la façade de la fontaine-lavoir pourtant détruite en 1918.

**Photos: 14 juillet 1963**, M. Sylvain Danteny décore le pompier volontaire Germain Billard de Servenay.

### 1946- Réfection de la façade.

A gauche, Sylvain Danteny, Albert Simonet (maçon habitant n°15 rue de Branges) et Henry Broyon (rue Tarn).



La nouvelle statue (1946) de Ste-Restitue sculptée par l'artisan M. Georges Laurent de Villers-sur-Fère est inaugurée le **27 mai 1946**. Elle remplacerait celle de 1862 : en effet il est écrit dans le registre de Fabrique **1862**, que « le nouveau monument de la fontaine Ste Restitue est fait en **1862** par le Sieur Givry maçon à Arcy pour la somme de 267 F. Seulement la Fontaine a été un peu en partie changée de place. La statue qui est au-dessus est en terre cuite et a été achetée la somme de 70 F en 1862. »

Société Historique de Soissons

ARCY-SAINTE-RESTITUE. — Vous êtes prié d'assister aux obsèques de

**Monsieur Sylvain DANTENY**  
Maire d'Arcy-Sainte-Restitue  
Ancien combattant  
Prix de guerre 1939-45  
Combattant volontaire de la Résistance  
Secrétaire de la Fleur cantonale  
du canton d'Oulchy-le-Château  
Membre de la Commission cantonale  
de l'Enseignement et de l'E.D.F.  
Président du Comité local  
des Coopérateurs de Champagne  
décédé le mardi 10 septembre dans sa  
59<sup>e</sup> année, qui auront lieu le samedi  
14 septembre 1963 à 15 heures.  
De la part de Mme Sylvain Danteny,  
son épouse ; Mlle Danteny, sa fille ;  
M. et Mme Martial Danteny ; M. et  
Mme Victor Danteny, ses frères et bel-  
les-sœurs ; M. et Mme Rio-Danteny et  
leurs enfants ; M. et Mme Wilquin-  
Danteny, ses neveux et nièces ; M.  
Jean-Pierre Lukowski ; M. et Mme  
Jacques Groussier, beau-frère et belle-  
sœur ; M. André Deville ; Mme Lu-  
cienne Bucy, son oncle et sa tante ; de  
ses cousins, cousines, et de ses nom-  
breux amis.

Réunion à la maison mortuaire le  
samedi 14 septembre 1963 à 14 h. 45.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

---

ARCY-SAINTE-RESTITUE. — Le  
Conseil Municipal d'Arcy-Sainte-Res-  
titue fait part du décès de

**Monsieur Sylvain DANTENY**  
Maire de la Commune  
Les obsèques auront lieu samedi 14  
septembre à 15 heures, en l'Eglise  
d'Arcy-Sainte-Restitue.

Avis du Conseil Municipal d'Arcy-Ste-Restitue annonçant le décès du maire M. Sylvain Danteny é le mardi 10 septembre dans sa 59<sup>ème</sup> année.



**Famille Danteny** : Le père Victor et le fils aîné Martial, derrière eux Berthe la mère (née Hubert, mariée le 22 avril 1896 à Arcy) et Sylvain le cadet tenant un chapeau.

Photo prise sur le seuil de la maison familiale sis n°7 rue Emile Fortier. Eric son petit-fils en est encore le propriétaire.

Photo ci-dessous : L'aveugle de guerre Jacques Groussier et Eric le petit-fils de Sylvain Danteny ; derrière eux, de g. à d. Madeleine Zukowsky fille de Sylvain (née en 1940) et assise à la table sa mère Gisèle Danteny et sa sœur Bérengère Groussier née Deville.



Un **Danteny Rémy**, âgé de 19 ans, est désigné comme garde national en mars 1814 et est prié avec 7 autres de rejoindre la sous-préfecture de Soissons ; il n'y a ni armes, ni habits fournis dans la commune est-il précisé sur la délibération en date du 8 février 1814.

'Enfant du village' d'une famille de maçons, **Sylvain Danteny** devient même 'maître maçon' et emploie une équipe d'ouvriers très soudée et forme de nombreux apprentis.

Il est aussi très actif et politiquement de gauche et distribue le journal social « Le Populaire », ce qui lui vaut le surnom de **POPU**.

Il fait un vermouth/vin cuit qu'il vend en litre sous l'appellation 'Le Popu'.

Il se marie avec Gisèle une des 2 filles de la buraliste Mme Deville Suzanne. (L'autre fille Bérengère succéda à sa mère de septembre 1936 à fin 1946 avant d'épouser tardivement M. Groussier Jacques aveugle de la guerre de 1914-18 qui acheta l'ancienne ferme du prieuré à Arcy, parce que Arcy fut le dernier village VU avant de tomber aveugle après sa blessure de guerre ; rappelons qu'Arcy fut un village à l'arrière du front du chemin des dames ou les soldats les plus chanceux venaient au repos et les autres pour s'y faire soigner.)

## C'est sous son mandat,

que se décida fin 1946 le transfert de la mairie située jusqu'alors au 1<sup>er</sup> étage de l'école rue de Rugny ; le transfert se fait dans les locaux de la classe enfantine rue de Branges. Cette classe créée à la rentrée 1931-32 avec Mme Sampic comme institutrice rejoint donc la grande école. Le logement au-dessus de la mairie actuelle est attribué au garde-champêtre ou secrétaire de mairie.

Sous l'Ancien Régime, l'illettrisme dans lequel était maintenue la population, conduisit à ce que depuis la Révolution, le rôle de secrétaire de mairie échouait très souvent à l'instituteur du village et c'était ainsi à Arcy.

En cette année 1946 l'instituteur M. lécollier (lui et sa femme, institutrice aussi à Arcy, partiront à la retraite en 1967) ne peut plus faire le secrétariat pour des raisons de santé.

M. Guillaume Gaston retraité est nommé à ce poste et loge à l'étage du nouveau siège de la mairie rue de Branges.

Sous son mandat est achetée le 28 juillet 1958, la maison de Mlle Gabrielle Mézières (suite à son décès) ; située juste en face de l'école rue de Rugny, une 3<sup>ème</sup> classe et un logement d'instituteur y seront aménagés.

DEPARTEMENT DE L'AI  
ARRONDISSEMENT DE SOISSONS  
CANTON d'Origny le Château

10 DEC 1946  
3  
9 DEC 1946

Extrait du Registre  
des  
Délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent quarante six le vingt trois septembre  
le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la  
présidence de M. Charles Ganteau Maire.

Date de la convocation : 21 septembre 1946  
Date de l'affichage : 18/12

Présents : MM. les Conseillers municipaux en exercice :  
Ganteau, Legros, Viet, Brocheton, Simonnet  
Saly, Fortier, Mme Jascand

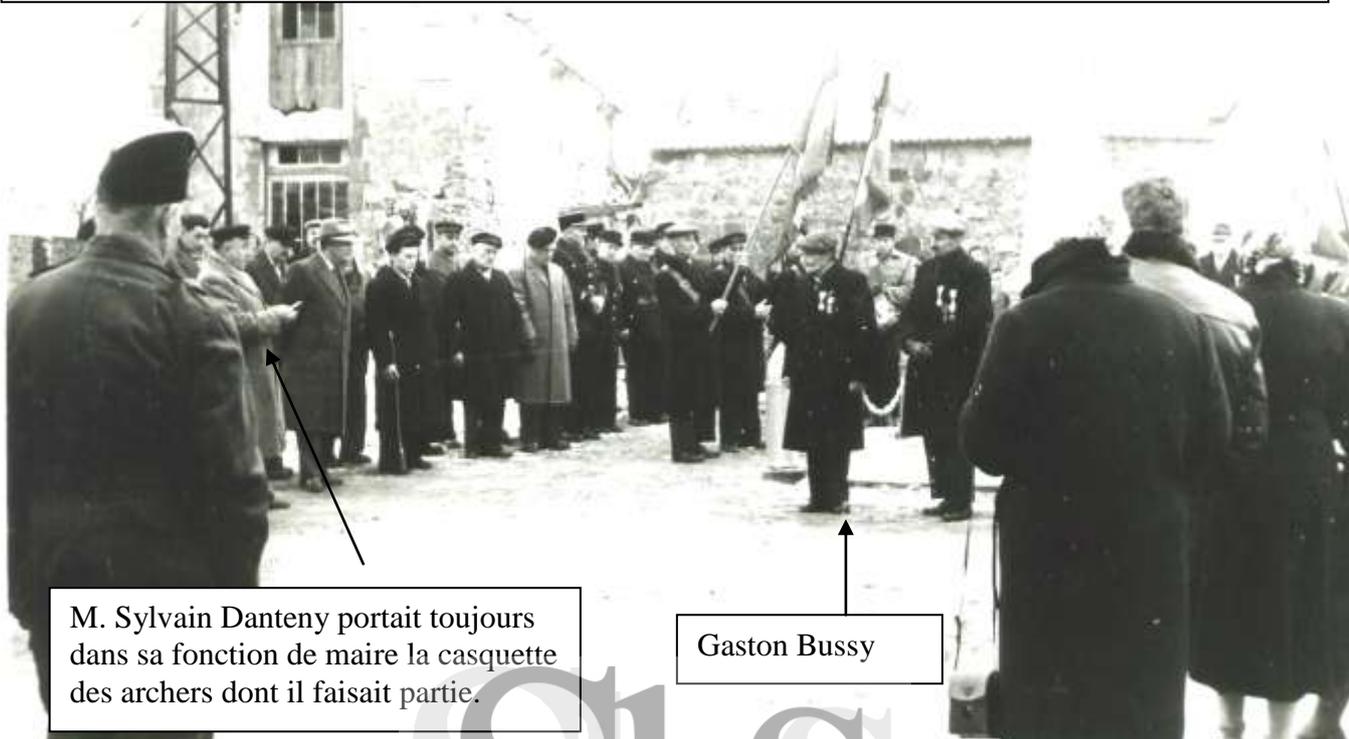
à l'exception de MM. M. Mahier et M. Peseaud absents.  
M. \_\_\_\_\_ a été élu secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Le Maire expose que puisque  
M. Lécollier secrétaire de Mairie, instituteur, ne peut plus faire le secrétariat pour  
raison de santé il serait possible de

OBJET : Déplacement de la Mairie

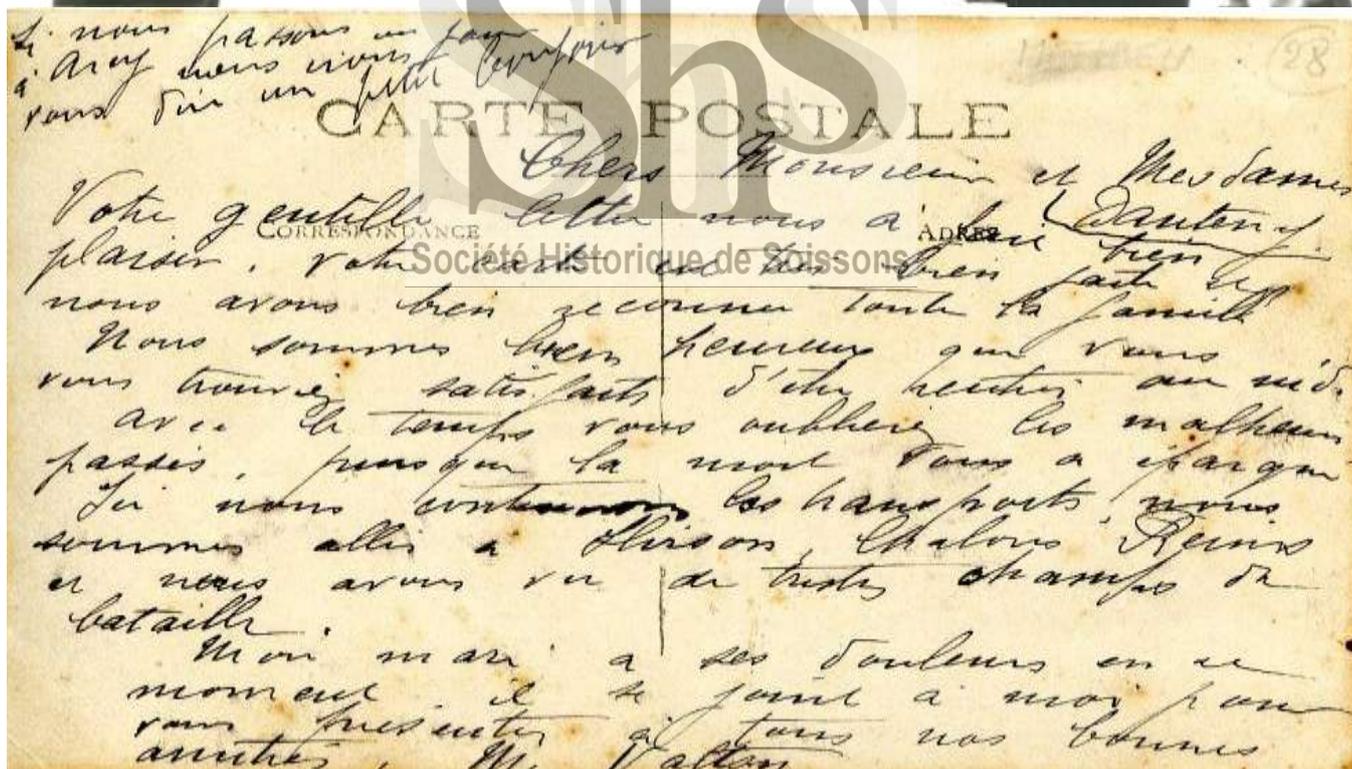
Extrait de la délibération du 21 septembre 1946 concernant le transfert de la mairie

**Jour de décoration le 10 janvier 1959.** Mais c'est surtout la remise de la Légion d'honneur et de la médaille du Mérite Agricole à M. Bussy Gaston de Servenay (vieille famille de Cramaille), berger chez les Pascard de Servenay; la neige était de la cérémonie.



M. Sylvain Danteny portait toujours dans sa fonction de maire la casquette des archers dont il faisait partie.

Gaston Bussy



Carte reçue par la famille Danteny après guerre 1939-45 où il est fait mention des villes d'Hirson, Chalons et de Reims dévastées. « Chers Monsieur et mesdames Danteny, votre gentille lettre nous a fait bien plaisir. Votre carte est très bien faite et nous avons reconnu toute la famille. Nous sommes bien heureux que vous vous trouviez satisfaits d'être rentrés au nid avec le temps vous oublierez les malheurs passés puisque la mort vous a épargné. Ici nous continuons les transports, nous sommes allés à Hirson, Chalons, Reims et nous avons vu de tristes champs de bataille etc. Walton »

Sylvain  
Danteny  
1932

Demoury Amédée-  
Alfred, maire de  
1911 à 1919.



**De g. à d. 1<sup>er</sup> rang assis :**

Paul Pascard (agriculteur Rugny), Francis Pornon (agriculteur face église Arcy), Auguste Guiot (couvreur rue E. Fortier),

**Louis Guyot le maire d'Arcy de janvier 1920 à octobre 1945**

( de la ferme de Servenay, blessé à la guerre 1914-18 il traînait la patte comme on dit familièrement ), René Philippon (menuisier rue du Tarn), Droux Gaston, Petit Georges patron du café rue de Bucy, en face chez le forgeron/serrurier Laly et **Alfred Demoury** (ancien agriculteur ferme de Rugny **et maire d'Arcy de mars 1911 à août 1919 sauf de juillet 1918 au 30 juin 1919)**

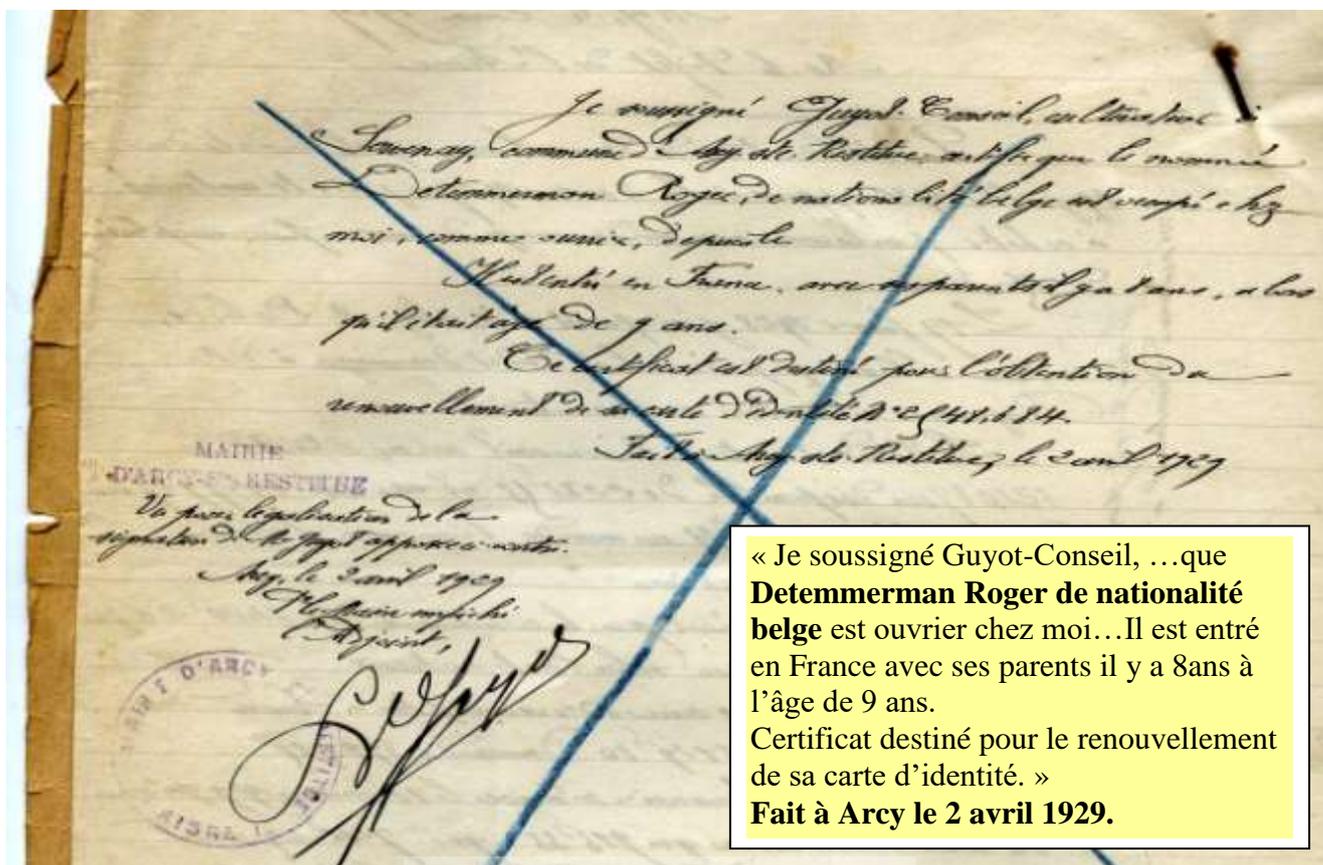
Société Historique de Soissons

**De g. à d. 2<sup>ème</sup> rang :**

**Léon Legros maire de 1946 à 1947** (agriculteur angle rues Bucy/Tarn), Demoury fils (agriculteur à Rugny), S. Danteny, Bernard Guyot ( fils de Louis), Detémernan fils de Roger (entrepreneurs avec moissonneuses batteuses modernes), Victor Danteny (frère de Sylvain), Alfred Bouvet (fils du boulanger), Demoury père, de Rugny , Albert Riff lard (ouvrier agricole à Rugny, Fortier Henri ( chef-cantonnier aux Ponts&Chaussées arrivé à Arcy avec sa famille en 1929, père d'Emile Fortier maire de 1963 à 1989).

**Rang du haut :**

Maxime Chopin (agriculteur rue de Bucy, ferme fortifiée à droite en sortant du village), René Roger porte-drapeau de la Cie des Archers (maître charretier à la ferme Pascard de Rugny), Ducamp (ouvrier à la râperie de Cramaille), André Vercollier (fils agriculteurs ferme de Bucy-le-Bras et sera aussi facteur et le seul et unique pompiste sur la place de l'église à Arcy. En 1976 la vieille pompe désaffectée existait toujours à gauche du café ), Marcel Broyon (ouvrier agricole rue du Tarn), Etienne Laly (ferronnier/serrurier rue de Bucy), Charles Guyot (agriculteur ferme d'en bas à Servenay, frère du maire d'Arcy)et Roger Detémernan d'origine



« Je soussigné Guyot-Conseil, ... que **Detemmerman Roger de nationalité belge** est ouvrier chez moi... Il est entré en France avec ses parents il y a 8 ans à l'âge de 9 ans. Certificat destiné pour le renouvellement de sa carte d'identité. »  
**Fait à Arcy le 2 avril 1929.**



**Photo. 1946**, réfection du lavoir détruit en 1918, ici à g. avec André Simonet (d'Arcy, rue de Branges) et Henri Broyon (rue du Tarn); le maître maçon, S. Danteny est très populaire; son surnom 'le Popu' en raison de ses opinions politiques. Communiste sincère, il suit le Front Populaire.  
**N.B.** Lues les délibérations du C.M., il est suspendu de son mandat pendant ce travail de rénovation, comme le veut le règlement et M. Legros Léon devient temporairement maire.



Soldat Sylvain Danteny (1904-1963).  
En gants blancs un jour de perm dans la courette de la maison  
familiale n°7 rue Emile Fortier ( ex rue de Servenay).



### Les voisins, les copains d'abord...en 1929/1930 ?

Sylvain Danteny debout à g. puis assis sur le muret sont André Vercollier (fils agriculteurs ferme de Bucy -le Bras), Bouvet Alfred (fils du boulanger), son beau-frère, Victor Danteny ,le commis boulanger, Lucien Marlette (fils du bourrelier) et Franz Magnus (fils de Adolphe veuf , arrivé avec 7 de ses 8 gamins en 1922 comme ouvrier agricole chez les Babé agriculteur à Foufry) avec sa fille Jacqueline (née en 19 ) sur les genoux ;

Assis à terre à g. sont Daniel Jumaucourt (forgeron dans la grange à g. du monument aux morts), Emile Fortier (né en 1920, maire de 1963 à 1989), son frère René (né en 1926), André et Cyprien Héneaux (café-boucherie sur la place de l'élise), ? , ? , et avec sa gamelle à lait André Autereau .

## STE BARBE 1936- VIVE LES POMPIERS VOLONTAIRES !



Au centre : **M. Sylvain Danteny n°1**; en haut quelques points fermés pour affirmer peut-être leur allégeance aux idées du 'Popu'

Assis sont de g. à d. Albert Riffard de Rugny, Etienne Laly (ferronnier rue de Bucy) avec le tambour, Octave Riflard avec le clairon.

En suivant la crête des têtes de g. à d. sont :

?, Auguste Guiot (couvreur), Brocheton (agriculteur rue du Tarn), **Alfred Demoury n°2 (maire d'Arcy de 1911 à 1919)**, Marlette (bouvrelier), Victor Danteny père la tête blanche à demi cachée derrière le casque du grand **Léon Legros maire de 1946 à 1947**, **n°3** (debout à g. de S. Danteny ; agriculteur angle rues du Tarn/ Bucy), Charles Guyot, Bouchelle, Riffard, Broyon Marcel, Simonet Albert (maçon) et

devant ces deux-là Henri Broyon le cousin, le père Fortier ( **Son fils Emile est maire de 1963 à 1989**) porte le drapeau , sous la bannière devant le costaud Denizot Lucien (maison derrière le monument aux morts) Ducamp (ouvrier râperie de Cramaille, tué dans un camp en Allemagne en 1944) la maintient avec Franz Magnus (fils d'Adolf veuf belge arrivé à Arcy avec ses 8 de ses 9 enfants ; ouvriers agricoles chez Babé puis Deville à la ferme de Foufry), sous son coude Miel (Servenay )et Francis Pornon (agriculteur place de l'église).

A d. avec le chapeau **M. le maire d'Arcy Louis Guyot n°4 (maire de 1920 à 1945)** devant Roger Detemerman, Pottier Fernand avec la casquette, manouvrier habitant face à la ferme rue du Tarn) et enfin avec la cigarette au bec Simonnet Eugène (charron-menuisier place de l'église).

ARRONDISSEMENT  
*de Soissons*

Département de *L. Aisne*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 3 octobre 1945.

CANTON  
*d'Anchely & Château*

Circonscription

Modèle N° 2 D.  
Communiqué dans lesquelles  
les élections générales et le  
scrutin ont lieu dans  
la même salle.

COMMUNE  
*d'Arcy St Restitut*

# ÉLECTIONS GÉNÉRALES

DU 21 OCTOBRE 1945

SECTION  
d

## PROCÈS-VERBAL

## DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

dans la commune d'Arcy St Restitut

Nombre d'électeurs inscrits *207*  
Nombre de votes validés par les électeurs *154*  
Nombre d'écritures émises dans l'urne *154*  
Nombre de bulletins blancs sans être suppr. *44*

(1) SECTION d

L'an mil neuf cent quarante-cinq, le 21 octobre à huit heures, heure légale, dans la salle de la mairie de la commune d'Arcy St Restitut  
En exécution du décret n° 45 2193 du 21 septembre 1945, qui convoque les électeurs à l'effet d'élire les représentants à l'Assemblée instituée conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 45-1836 du 17 août 1945.

S'est réuni le bureau de l'Assemblée électorale de la commune d'Arcy St Restitut Section d

Composé de M. (2) *Dantony Sylvain maire*

Président de (3) M. *Pigeaud Alfred* (Conseiller municipal)

M. *Simonnet Eugène* (id.)

M. *Vich Lion* (id.)

M. Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. (*Portier Henri*) électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

TITRE DES LISTES et NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (12).	NOMBRE DE SUFFRAGES RESPECTIVEMENT OBTENUS PAR CHAQUE LISTE. En chiffres.	En toutes lettres.
Liste <i>S P I O</i> MM. (13)	<i>31</i>	<i>trinta et un</i>
Liste <i>Communiste</i> MM. (13)	<i>60</i>	<i>soixante</i>
Liste <i>Radical et Radical Socialiste</i> MM. (13)	<i>4</i>	<i>quatre</i>
Liste <i>Union Nationale</i> MM. (13)	<i>56</i>	<i>cinquante six</i>
Liste <i>M B P.</i> MM. (13)	<i>19</i>	<i>dix neuf</i>

Elections générales du 21 octobre 1945 ; les différentes couleurs politiques d'après guerre !

DÉPARTEMENT  
DE L' AISNE

MAIRIE  
D' ARCY-S<sup>te</sup>-RESTITUE

Extrait du Registre

des

Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT

Soissons



CANTON

Culchy le Château

quarante  
L'an mil neuf cent trente quatre, le neuf décembre  
le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la  
présidence de M Louis Guyot Maire.

Date de la convocation :

Date de l'affichage :

Présents : M M. les Conseillers municipaux en exercice : Dantony S,  
Segros S, Brochetoy J, Rardin P, Pascard P, Viet S, Maheui F,  
Fortier H, Moreaux Maurice  
l'exception de M M. : Néant absents.

M Maheui Francis a été élu secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Conseil Municipal  
Du 9 décembre 1944

OBJET :

Arrêté maintenant  
le Conseil  
Municipal

Monsieur le Maire fait part au Conseil de  
l'arrêté de M<sup>e</sup> le Préfet qui vu l'avis du  
Comité départemental de la Libération a  
maintenu et complété le Conseil comme suit  
Maire : M. Louis Guyot  
Adjoint Dantony Sylvain,  
Conseillers : Segros S, Brochetoy J, Rardin P,  
Pascard P, Viet S, Maheui F, Fortier H, Moreaux M  
Il félicite les nouveaux conseillers qui  
complètent le Conseil au titre de la Résistance et  
estime le choix particulièrement heureux, les  
nouveaux conseillers étant des hommes sérieux  
qui feront de la bonne administration communale  
pendant le reste du mandat.

N° 766

Le Conseil a ensuite désigné les Commissions  
Bureau de Bienfaisance - Segros S, Viet S  
Commission scolaire ; Moreaux M, Viet S, Segros S  
Commission des chemins - Segros S, Maheui F, Fortier H  
Commission des finances - Pascard P, Dantony S, Brochetoy J,  
Commission des Bâtimens Communaux - Dantony S, Segros S,  
Rardin P -  
Commission des Statistiques - Segros S, Brochetoy J, Maheui F  
Commission des fêtes - Segros S, Viet S, Fortier H.

Vu :

SOISSONS, LE -3/ JANV 1945

LE SOUS-PRÉFET,



Ref. 207

M. LOUIS GUYOT, MAIRE de janvier 1920 à octobre 1945.

**Cérémonie religieuse des noces d'or en 1955** (50 ans mariage) de M Louis, Mme Henriette Guyot. Son dernier adjoint devenu maire, M. Sylvain Danteny leur lit un petit discours à cette occasion. A leur côté, leur fille Cécile Pascard et leur petite-fille Colette (née en 1948).



### **Louis Léon Baptiste Guyot**

(né le 1er juin 1880) descendant d'une longue lignée de Guyot agriculteurs installés à Servenay depuis les années fin 1700 (acte d'achat de Biens Nationaux sous la Révolution) n'a pas eu des mandats de maire des plus faciles.

Il dut faire face à la lourde tâche de relever la commune après la guerre 1914-18\* et de la maintenir viable pendant celle de 1939-45.

Un homme de grande stature physique et morale. Il a laissé traces manuscrites et annotations nombreuses sur des documents communaux. Ses échanges de lettres ne sont pas sans critiques envers l'administration.

Comment rester humain et juste devant des problèmes comme l'estimation des dommages de guerre, l'aide aux familles ayant perdu le soutien des pères, frères ou fils, la répartition de l'aide alimentaire des après-guerres, l'occupation par les armées ennemies et leurs exigences et réquisitions etc. tout en pensant au futur de la communauté ?

\* Soldat de la guerre 1914-18, il en revient avec une petite claudication de la jambe droite.

*Si on laisse évader tous les  
dommages c'est la ruine de nos  
villages. Surtout que l'immeuble  
n'est pas réparé. Si chacun  
faisait de même ce serait le  
NO MANS LAND.*

Ici au verso d'un courrier concernant une indemnité de dommages de guerre, **M. Guyot** Louis ne manque pas de dire ce qu'il en pense :

« Si on laisse évader tous les dommages c'est la ruine de nos villages. Surtout que l'immeuble n'est pas réparé. Si chacun faisait de même ce serait le NO MANS LAND. »

Juillet 1930

## Sous les mandats de Louis Guyot

Agriculteur à Servenay et maire du 11 décembre 1919 à octobre 1945, il entreprend le chantier de l'électrification de la commune sur un plan de travaux de 1927 à 1932.

Ses mandats de 1919 à 1945, périodes troublées de notre Histoire sont une lourde charge !

Personnalité forte et libre penseur comme peut laisser entrevoir ce commentaire (octobre 1935) à propos d'être contraint et forcé de dégagé 400 F, somme nécessaire pour couvrir les frais occasionnés par le recensement : « Ainsi qu'il a été fait il y a 5 ans pour le précédent recensement, mais le Conseil Municipal s'élève contre les charges qui tombent toujours sur la commune ; toute cette paperasserie et tous ces renseignements qui ne seront publiés que dans des années, ne servent absolument à rien. S'ils sont utiles à l'Etat, ce serait à lui d'en assurer la charge. »

Une autre de ses réflexions personnelle est écrite au crayon de papier au dos d'une lettre en date de juillet 1930, relative à une cession de dommage de guerre 1914-18 : « Si on laisse évader tous les dommages, c'est la ruine de nos villages, surtout que l'immeuble n'est pas réparé. Si chacun faisait de même ce serait le NO MAN LAND (sic) »

Cri d'indignation de ce que certains propriétaires empochaient les indemnités sans pour autant les investir dans la restauration des biens endommagés, comme ils devaient le faire.



Le premier mandat de M. Emile Fortier élu maire en 1963 voit la concrétisation de l'installation de l'eau courante pour les habitants mais la réalisation avait été déjà envisagée par son prédécesseur M. Sylvain Danteney. En effet lors de chaque aménagement de la voirie entrepris sous ses mandats, les canalisations pour l'eau et le tout à l'égout y étaient posées, bien-sûr par tronçons.

L'électrification de la commune se prépara conjointement avec les projets sur la région.

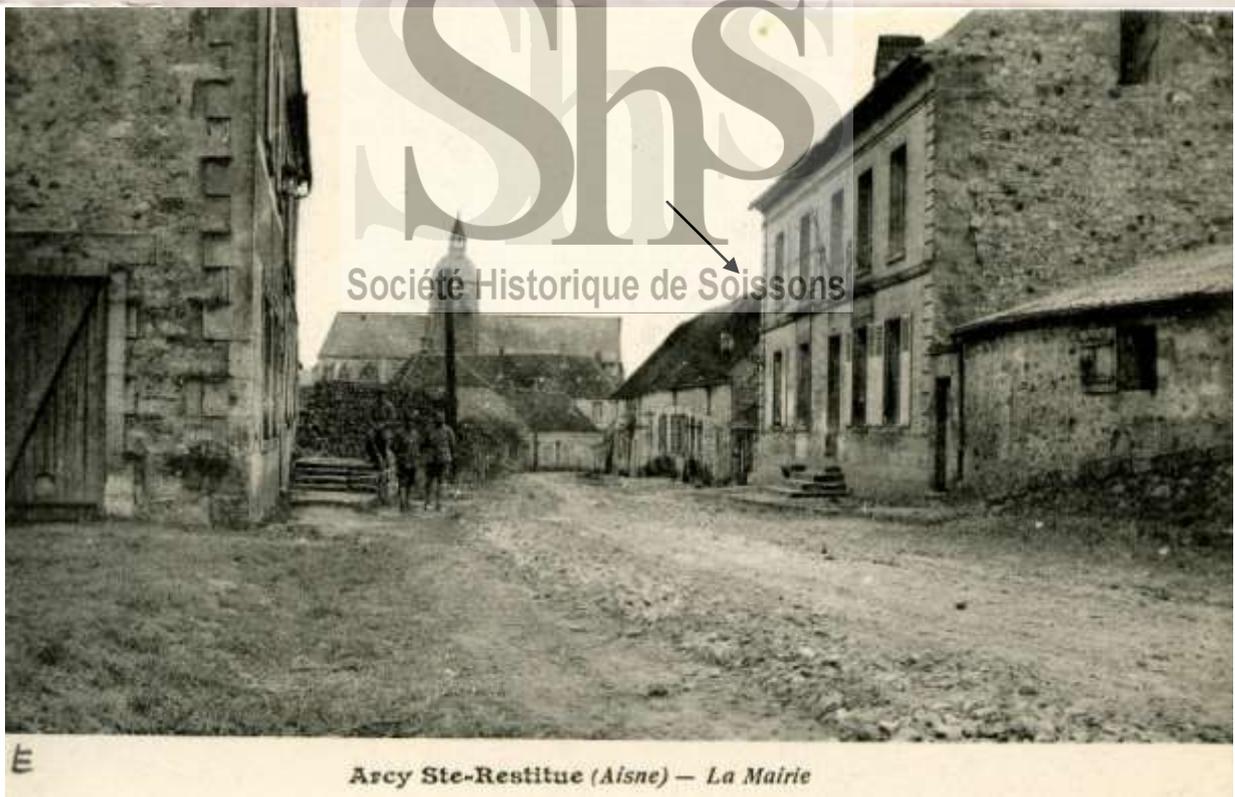
Si, en 1925, M. Guyot assista à la réunion du syndicat des communes au sujet de l'installation d'un réseau électrique intercommunal avec la Cie Electrique du Nord. Le temps que le projet soit homologué et qu'Arcy signe son adhésion cela ne sera qu'en 1927 que les travaux commenceront à Arcy.

L'électrification est prévue sur un plan de 5 ans et la commune fait un emprunt communal (intérêt de 6%) ; la somme nécessaire de 30 073 F est réunie grâce à 6 prêteurs, citoyens de la commune qui seront remboursés par tirage au sort lorsque le budget communal le permet: Demoury Amédée, Guyot Louis, Babé, Guyot Charles, Liotard Charles et Pascard Paul.

En 1932, à la session de mai, le 2<sup>ème</sup> remboursement est tiré ; le sort désigne M. Demoury Amédée (prédécesseur de M. Guyot, maire de mars 1911 à 1919) .



Photo prise en 1935



E

Arcy Ste-Restitue (Aisne) — La Mairie

C.P. de la rue de Rugny sur laquelle la mairie se retrouve à droite en descendant vers l'église. Prise pendant la guerre 1914-18, la plaque de verre du photographe a été imprimée à l'envers. Présence de 3 soldats ; le village d'Arcy situé en arrière du front du *Chemin des Dames* devient un village de repos pour des soldats blessés ou simples permissionnaires. La belle demeure « Le château vert » rue de Branges à Arcy et l'église abritent l'hôpital. N.B. les lettres R F sur la façade.

## Remontons dans le temps en suivant le fil des délibérations des conseils municipaux...

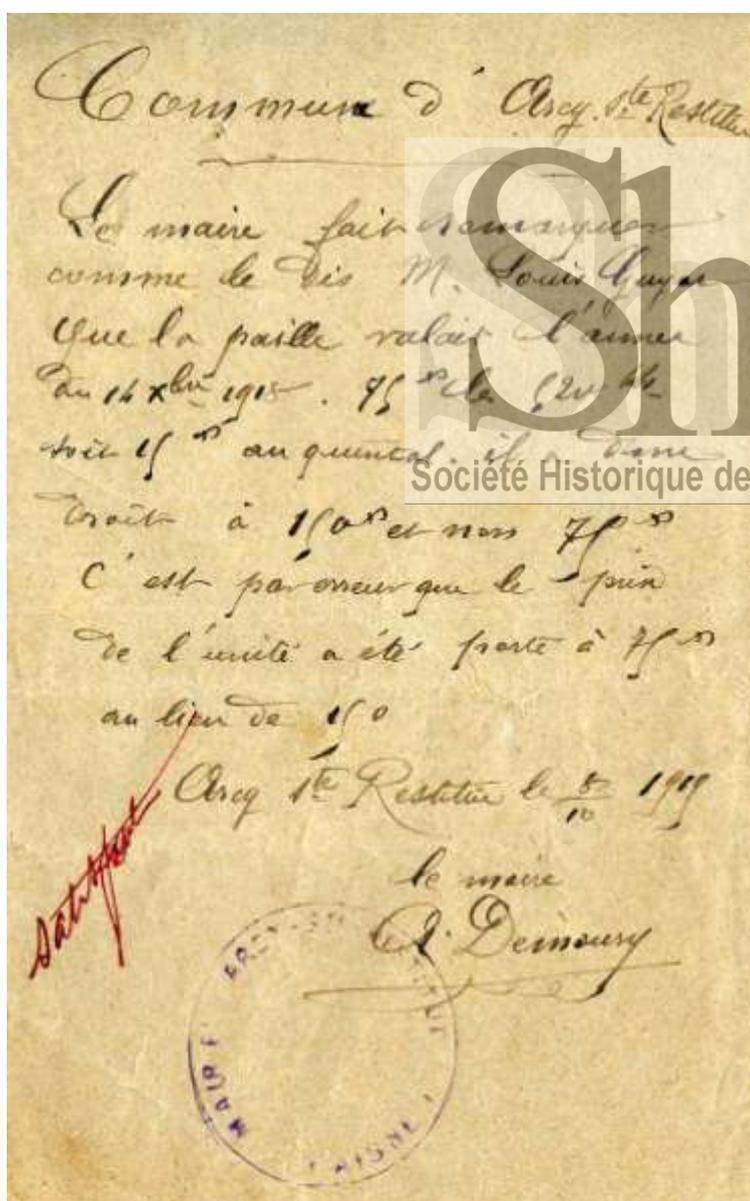
**M. Guyot** succède donc à **M. Amédée Demoury** (né le 23 juin 1865)

Elu en mars 1911 jusqu'en août 1919 ; cependant son adjoint **Herbelin Théophile** fera fonction de maire de juillet 1918 au 1<sup>er</sup> juin 1919.

Issu d'une grande famille de meuniers possédant le moulin de Rollequin à Fère en Tardenois, il s'installe agriculteur à Rugny dans l'ancienne prévôté belle ferme avec porche d'entrée et tourelles qui sous l'Ancien Régime dépendait de l'abbaye de St Médard de Soissons alors que son cousin Léon Demoury exploite l'autre ferme de Rugny (que reprend en fermage François Mahieu en 1934; ses descendants en sont propriétaires exploitants).

Amédée Demoury perd 2 fils à la guerre de 1914-18; désespéré il la cède en 1919 à la famille Pascard. Son chagrin a marqué la mémoire de nos aînés.

En retraite à Fère en Tardenois, il vient régulièrement chercher son eau de table à la fontaine d'Arcy, à bicyclette munie d'un grelot comme sonnette d'avertissement pour le plus grand plaisir des enfants et pour coiffer l'image mémorielle de cet homme de petite taille, il portait toujours un chapeau melon ou un canotier l'été. Ainsi est-il passé à la postérité!



M. le maire fait remarquer comme le dit M. Guyot (agriculteur à Servenay) que le prix de la paille est de 150 F et non 75 F au quintal. Arcy le 8 octobre 1919.

Il s'agit du paiement d'une réquisition de paille faite par l'Armée.

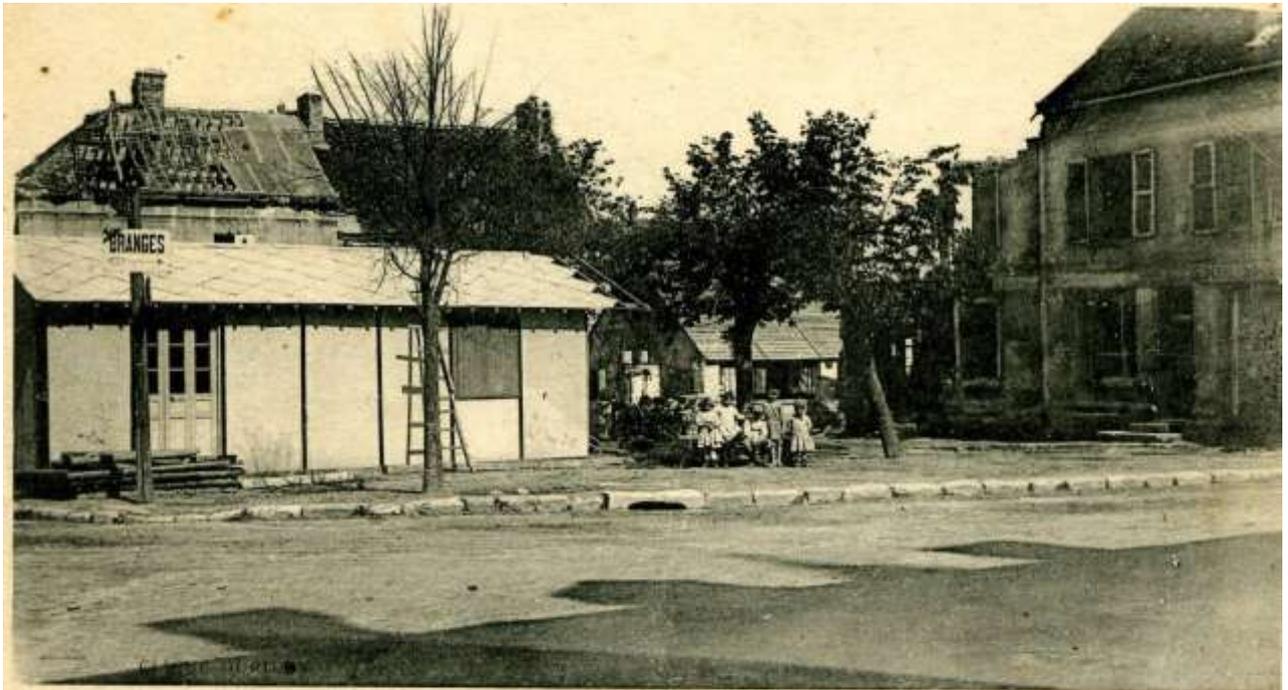
En réunion du C.M. le 13 juillet 1919 :  
« ... Déblaiement de la commune ; les dépôts et décharges de matériaux devront se faire aux endroits désignés :  
le vieux chemin de terre de Cramaille pour Arcy, pour Foufry dans les savarts, pour Rugny dans le chemin du bois, pour Servenay dans le chemin dit de Courdoux à Cramaille.

Malgré les ruines encore visibles le C.M. décide de dépenser la somme de 150 F en achat de vin, vin, saucisson et jouets pour célébrer la Fête Nationale.

L'instituteur M. Raguet reprend sa place et est réinstallé dans ses fonctions de secrétaire de mairie ; il était déplacé à Ferrière (Deux-Sèvres) pendant la guerre. En attendant la reconstruction de l'école des garçons, la commune reçoit deux baraques montées sur la place, pour école et mairie.

Et l'instituteur est logé dans l'ancienne ferme du prieuré (n°9 rue de Rugny).

Rappel : CM pour Conseil Municipal.



1919. 1 ARCY-SAINTE-RESTITUE (Aisne) — Place de la Fontaine  
*L'école provisoire après la guerre 14-18*



Dans les décombres de la mairie (à gauche) sont retrouvés nos plus vieux volumes d'Etat Civil de 1619 à 1730 sont retrouvés, celui de 1730 à 1776 manque par exemple. Dans l'ensemble les pertes ou destruction de documents sont limitées.



1919. 4. ARCY-SAINTE-RESTITUE (Aisne) — Rue de Regny

Toutes ces archives ont été confiées à la garde de  
Monsieur *Herbelin Théophile* Conseiller municipal faisant fonctions  
de Maire, en attendant les décisions à prendre par le Commandement  
et l'autorité civile compétente.

Un exemplaire du présent inventaire a été transmis par l'  
officier Trieur de la 52<sup>e</sup> Division (S.P.99) à

- 1/ Monsieur *Herbelin Théophile*, *Maire de Arcy 2<sup>e</sup> Restitue*
- 2/ Monsieur *Le Jours-Puget 51<sup>e</sup> arrondissement de Soissons.*
- 3/ Monsieur *L. 2 / Lieutenant Postal de 12<sup>e</sup> R.I.T., officier de  
tirage dans la zone relevant du 3<sup>e</sup> C.A.*
- 4/ archives de l'officier trieur de la 52<sup>e</sup> D.I.

*Fait à Arcy 2<sup>e</sup> Restitue*  
*Le 4 septembre 1918*  
*Le Lieutenant R. Baffo. officier trieur de la 52<sup>e</sup> D.I.*

Société Historique de Soissons



### En 1860 Athanase Cerveaux, maire de 1861 à 1866,

médecin à Fère en Tardenois vient s'installer à Arcy-Ste-Restitue où il est élu maire.

Il épouse en seconde noce Julie-Joséphine Pinta.

Son frère Nicolas Cerveaux est curé de Villeneuve-sur Fère et Athanase quittera Arcy en 1866 pour se fixer à Villeneuve-sur-Fère (il y décède en 1881 âgé de 77 ans).

En février 1862 il marie à Arcy sa fille Louise-Athanaïse (née de son premier mariage) avec Louis-Prosper Claudel receveur d'enregistrement à Fère-en-Tardenois. Ils seront les parents de Camille, Louise et Paul Claudel. Ils deviendront reconnus et célèbres ; Camille comme sculptrice et compagne de Rodin et Paul comme écrivain et ambassadeur de France.

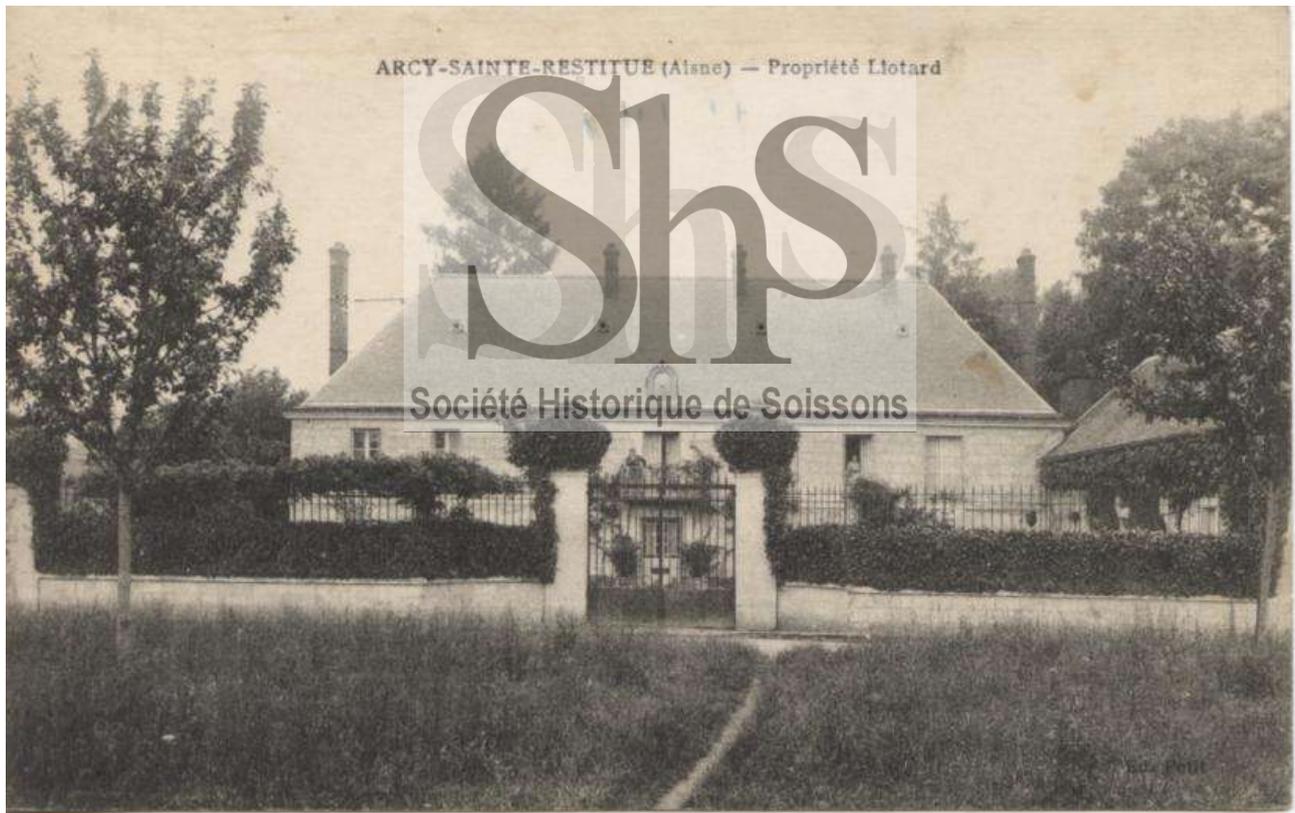


1862

Mariage de Louis-Prospér Claudel et de Louise-Athanasie Cerveaux à Arcy-Sainte-Restitue.

Photos de famille « Archives Paul Claudel. »

Louis-Prospér Claudel avec ses 3 enfants :  
Camille née en 1864, Louise en 1866 et Paul en 1868.



En 1860 Athanase Cerveaux, médecin à Fère-en-Tardenois achète cette propriété « Le château Vert ». Puis il s'installe en 1866 dans le presbytère de Villeneuve après le décès de son frère qui y était curé. Il y meurt à l'âge de 77 ans en 1881. La famille Liotard, industriels du butane/ primagaz, en devient propriétaire en 1882. Cette belle demeure est pendant la guerre 1914-18, hôpital militaire et logement pour les officiers; après avoir été soignés ici, les simples poilus sont hospitalisés dans l'église.



publiquement, et pardevant quatre <sup>quatre</sup> Jean Marie  
 Constant Gadret, Ejoint, camp, l'estant, par  
 empouffement de Monsieur Le Maire, les fonctions  
 d'Officier de l'Etat civil de la commune d'Arcy sainte  
 Restitue, canton d'Outchuy, le Chateau, arrondissement  
 de Soissons, département de l'Aisne. Ont comparu  
 monsieur Louis Prosper Claudel, Receveur de  
 l'Enregistrement, âgé de trente-cinq ans, trois  
 mois, né à la Brette, département des Vosges le  
 vingt-six Octobre mil huit cent vingt-six, ainsi  
 qu'il résulte de son acte de naissance qu'il nous a  
 représenté, domicilié à Fere en Carénois, fils majeur  
 de défunt Nicolas Claudel, vicé à la Brette  
 département des Vosges le trois huit février mil huit  
 cent trente, suivant la justification qui nous en a  
 été faite par la représentation de son acte de décès.  
 Et de Elisabeth Chaumon, rentière, âgée de soixante  
 huit ans, domiciliée à Gerardmer département  
 des Vosges, consentante au dit mariage, suivant l'acte  
 authentique de consentement qui nous a été  
 représenté.

Et demoiselle Louise Athanase Cécile  
 Cerveaux, sans profession, âgée de vingt-deux ans  
 et vingt-cinq jours, née à Fere en Carénois le  
 huit janvier mil huit cent quarante, ainsi qu'il  
 résulte de son acte de naissance qu'elle nous a  
 représenté, domiciliée à Arcy sainte Restitue,  
 fille majeure de Monsieur Chevalere Athanase  
 Cerveaux, docteur en médecine à Naires, âgée de  
 cinquante-huit ans, domiciliée au dit Arcy sainte  
 Restitue, et de défunte Louise Rosalie Chierry  
 décédée à Fere en Carénois le neuf avril mil  
 huit cent quarante-trois, suivant la justification  
 qui nous en a été faite par la représentation de

N<sup>o</sup> 7  
 Mariage du 3 février  
 Louis Prosper  
 Claudel et Louise  
 Athanase Cécile  
 Cerveaux  
 célibataires

3 février 1862 à la  
 mairie d'Arcy (au 1<sup>er</sup>  
 étage de l'école des  
 garçons rue de  
 Rugny .La mairie  
 actuelle ne fut  
 construite qu'en  
 1865).

L'adjoint Jean-Marie  
 Constant Gadret  
 (ancien maire)  
 remplace le maire  
 Athanase Cerveaux,  
 père de la mariée.

**En ce 3 février 1862** où M. le maire d'Arcy maria sa fille, **Jean-Marie, Constant Gadret** rempli par empêchement de M. le maire, les fonctions d'officier d'Etat Civil.

Les Gadret, propriétaires cultivateurs de Foufry sont présents dans la vie religieuse (comme l'attestent les registres de la Fabrique de l'église St-Martin d'Arcy) et dans la vie publique.

**En 1811 un Hubert Gadret est maire d'Arcy** succédant à **Jean-Gabriel Wallon**.

Les délibérations sont autour des problèmes de la répartition et location des terres communales issues des Biens Nationaux de la Révolution de 1789 :

« ...Mesures à prendre envers les habitants défricheurs depuis les lois de janvier 1793 et du 9 ventôse an XII et plantés ces défrichements en vergers, bois ou autrement employés.

Les défricheurs nommèrent Antoine Brismontier marchand grainetier demeurant au dit Arcy et

**le maire Hubert Gadret** désigna Ms Charles-Antoine Grazaloeuil cultivateur à Foufry, Philippe Am... (illisible) cultivateur à Servenay et Simon Baillet\* meunier (moulin à eau de l'actuelle ferme du moulin) pour procéder à l'arpentage et estimation moyennant redevances de rente annuelle envers la commune. » (\*les familles Constant, Dupuis sont de leur descendance)

## VIVE LOUIS XVIII !

A la chute de l'Empire en 1814, les Bourbons sont rappelés .

C'est la première Restauration (avril 1814- mars 1815), puis LES CENT JOURS.

Après la seconde abdication de Napoléon I, c'est la seconde Restauration ( juillet 1815 à juillet 1830) sous un régime constitutionnel jusqu'au coup d'état de Napoléon III

le 2 décembre 1852.

### Que se passe-t-il à Arcy-Ste Restitue ?

L'abbé Robert Pierre-françois, curé d'Arcy (de 1805 à février 1824) et

**M. le maire Jean-Gabriel Wallon** percepteur et membre de la Légion d'Honneur, Magnyier, Beaumont, Barbée fils, Grandjean (meunier), Barbée (grenadier pensionné), Brismontier, D'Estrée Philippe et autres habitants adhérents et ne sachant pas signer, signent aux acclamations de VIVE LE ROI !

« Donnant adhésion au rétablissement dans la Royauté de la France de la Maison Royale des Bourbons en la personne de Louis XVIII et en celles des princes de la dite Maison par ordre ancien de progéniture ; et nous soumettons à tous actes préparatoires du Sénat et du dit gouvernement provisoire relatifs à cet événement heureux. »

**Le 1<sup>er</sup> octobre 1814**, le Conseil municipal et le maire prêtent serment dont la formule suit : «Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roy, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité et si dans le ressort de mes fonctions ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose à son préjudice je le ferais connaître au Roi. »

« De laquelle prestation de serment nous avons donné acte aux sus-nommés et en avons rédigé le procès-verbal qu'ils ont signé. » L'adjoint François-Philippe Magnyier (ferme du Moulin) signe pour **le maire Wallon** empêché par une attaque de paralysie.

Problème de santé confirmé puisque le **30 décembre 1814** le préfet nomme Philippe Guyot (cultivateur-propriétaire à Servenay) en remplacement de Wallon démissionnaire vu son infirmité.

Ajoutons que les pertes éprouvées par la commune d'Arcy pendant l'invasion allemande qui suivit la défaite de Napoléon I<sup>er</sup> s'élevèrent à 65 112 francs.

## LE GARDE-CHAMPÊTRE et son tambour,

« 24 août 1830 le maire fait rassembler les administrés à la sortie de la messe de paroisse devant la maison communale à son de caisse. » pour leur faire lecture dans toute son étendue de la nouvelle chartre constitutionnelle en vertu de l'ordonnance royale du 14 août 1830.



Maison commune après la Révolution jusqu'en 1953 (date de la construction de l'école). Partie droite.

C.P. Edition Choffin, épiciers au n°3 rue de Rugny.  
A la fenêtre Mme Philippon tient dans les bras sa petite-fille Madeleine (née 1908, sœur de René (1911-1965) tout en bavardant avec Mme Turgy (sur le trottoir) ; la porte-fenêtre de l'ancienne salle de classe n'a pas encore disparu. Mme Marlette femme du boucher est debout sur le seuil de sa porte.

### Louis XVIII

Très attaché à la tradition monarchique et à la légitimité, il ne peut rejeter cependant tout de l'héritage de la Révolution et de l'Empire.

Et c'est politiquement humain que ces anciens royalistes ne cherchent qu'à rétablir certains de leurs privilèges. En 1816, il dissout l'Assemblée Constitutionnelle la jugeant trop réactionnaire et la chartre constitutionnelle est révisée au fil de cette seconde Restauration en 1816.

Puis l'arrivée de Charles X favorise un retour à une politique Ultra (Ultraroyaliste) pour aboutir en juillet 1830 à l'élimination du principe de Royauté légitime stipulé dans la chartre de 1830.

### ARCY. Délibération du 19 septembre 1830 :

M. Jarry conseiller démissionnaire est remplacé par Barbée Pierre-Antoine « Vu l'accomplissement de la formalité proscrite dans la loi du 31 août, M. Jarry a refusé de paraître à la séance et même de donner son refus par écrit. »

**24 octobre 1830** concernant la nouvelle charte Constitutionnelle en vertu de l'Ordonnance Royale du 14 août 1830.

« Nous avons en conséquence fait annonce à son de caisse (*tambour*) à l'issue de la messe de paroisse, la publication de ladite nouvelle Charte et nos administrés étant ensuite réunis devant la porte de la maison commune nous leur avons fait la lecture dans toute son étendue. » **Le maire Dufresnel.**

**1936**

Le garde-champêtre  
M. Bégaint  
Louis.



**14 juillet 1936**, devant le café Petit rue de Bucy à l'heure du traditionnel vin & saucisson d'honneur. Ces 2 jeunes femmes souriantes sont **Suzanne Tailly** (en blanc) et **Evelina Denizot** (née en avril 1907 à Arcy, cette dernière deviendra sa belle-sœur et tiendra le bureau de tabac au n°3 rue de Rugny en avril 1959) . De dos, la petite mère **Figus** ancienne aubergiste dans la maison où s'est installée l'épicerie COOP de Champagne.

Les délibérations du C.M. nous livrent le nom de nos gardes-champêtres, malheureusement il y a très peu de documents photographiques sur eux!

Garde-champêtre.  
mm

**Novembre**

**1907** : « ...Le garde-champêtre incapable qu'il est de remplir ses fonctions... mauvaise volonté de sévir quand un intéressé se présente pour lui faire constater un délit etc. »

Il s'agit de **Charles Lemaire** (74 ans) sera hospitalisé pour cirrhose alcoolique et remplacé en août 1912 par

**Joseph Spiller\***.

Même séance.  
Le conseil municipal par neuf voix sur dix votants demande à l'Administration préfectorale de vouloir bien trouver une place au garde-champêtre incapable qu'il est de remplir ses fonctions en raison d'un manque complet de surveillance et de sa mauvaise volonté pour sévir quand un intéressé se présente pour lui faire constater un délit.  
Etant donné ses états de service, le Conseil ne veut pas lui retirer ses ressources, chargé qu'il est de famille mais il se compte sur l'autorité compétente pour lui permettre de remplacer cet employé le plus tôt possible.  
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Guyot Legros Piffard Marinier  
Branchaud G. Guyot Marinier

Même séance.

M. le Maire donne connaissance au Conseil d'une circulaire de M. le Préfet, en date du 11 avril 1907, relative à la lutte contre l'alcôolisme, à la répression de l'ivresse et à la limitation du nombre des débits de boissons.

Le Conseil :

Où l'expose de M. le Maire ;

Considérant qu'il par y a lieu de sévir contre l'ivresse publique vu les nombreux cas qui se présentent les dimanches et jours fériés pendant l'indifférence du garde-champêtre

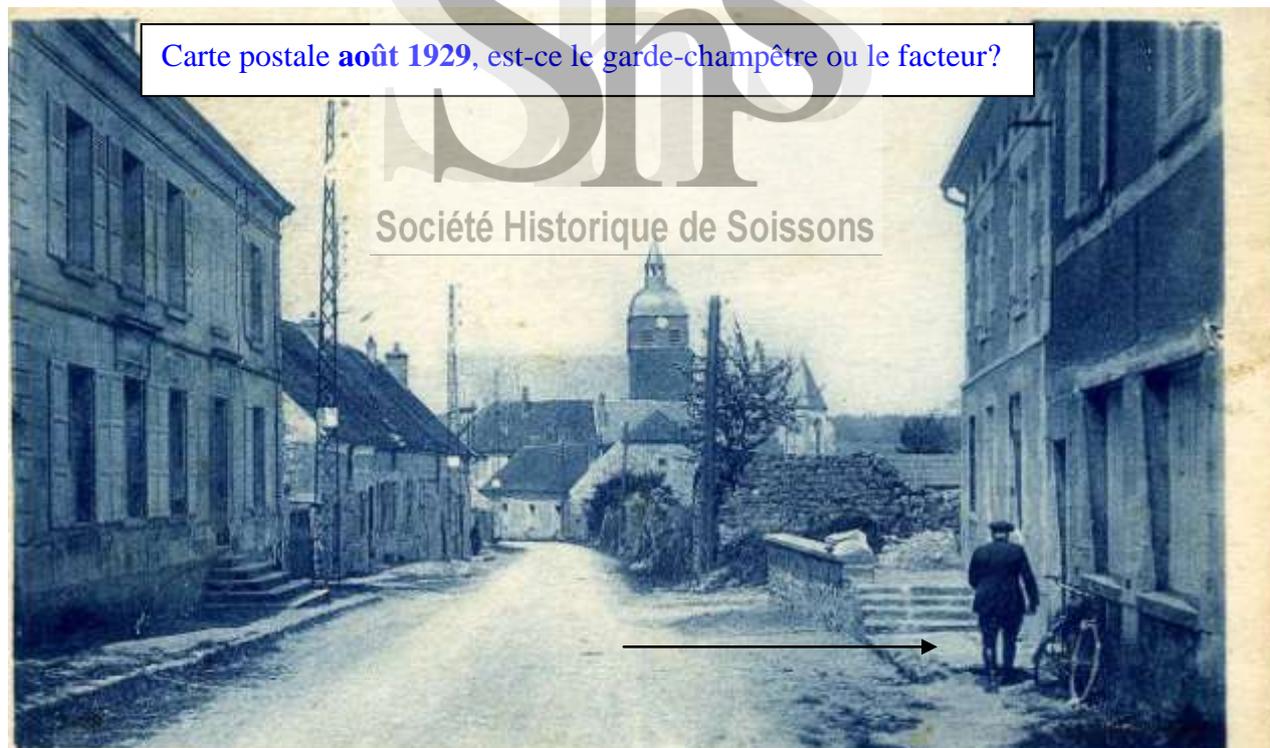
Est d'avis de faire procéder à une enquête sur place par la gendarmerie.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Guyot    Servenay    Brismontier    Flonquet

A. Demour    d. l'at    G. Guyot

Branchant    Brimier



### Coutume intéressante, hélas disparue !

Les 10 plus gros contribuables étaient convoqués non seulement aux séances importantes et exceptionnelles du conseil municipal mais à toutes celles sur le budget annuel.

Le **16 juillet 1846** est voté la somme de 6 000F pour commencer la construction au printemps 1847 de l'école au lieu-dit *le cimetière* d'Arcy.

Ce jour-là étaient présents comme hauts contribuables M. Château Augustin, Guyot agriculteur à Servenay, Boulanges, Brismontier grainetier à Arcy et Flonquet Armand bourelrier.

Maison Domicile. vue entre 1911 et 1914



#### Délibération du 14 janvier 1835 :

Devant le conseil réuni et en présence des 10 plus grands contribuables de la commune, le dénommé **Domicile Antoine** ancien militaire retraité, manœuvrier, domicilié à Muret et Crouttes est nommé garde-champêtre en remplacement de

**M. Thomas Charles Alexis** décédé. A charge à lui d'élire domicile dans la commune.

Cela lui est facile car la famille Domicile est déjà implantée à Arcy, scieurs de long et métieurs N.B. les billes de bois devant leur maison.

**Carte postale édition Petit entre 1911/ 1914** ( Patron du café rue de Bucy, arrivé à Arcy en 1911). Les poteaux sont ceux du télégraphe. Sur les marches l'auberge et café Turgy, le chien semble prendre la pose devant le photographe.

Le boulanger Brunet vient de racheter l'ancien café-buvette et de l'autre côté de la rue des billes de bois attendent d'être équarries par le scieur de long et métieur M. Domicile.

La mère Cuvillier est sur le seuil de sa maison (celle près de la boulangerie avec la treille).

Le **1 mars 1937**, **M. Clovis Alcide Maugras** est garde-champêtre en remplacement de **M. Louis Arthur Bégaïnt** .

Il lui est précisé qu'en plus du service normal d'appariteur, il doit assurer 3 jours de travail par semaine sur les chemins V.O. et ruraux, qu'en dehors il doit aussi assurer le remontage de l'horloge, les sonneries d'angélus et l'entretien du cimetière . Le service de fossoyeur lui est payé au tarif réglementaire. Il lui est alloué 500 F par mois ; il doit prêter serment devant M. le juge de Paix du canton avant de prendre son service. Il démissionne par suite de son grand âge. Les anciens se rappellent qu'il sablait les rues verglacées devant eux pour que, alors écoliers, ils aillent à l'école sans danger !

**M. Adrien Vitry** entre en service le 1/1/1955 (ici en photo avec sa femme) et « démissionne parce qu'il n'a plus de dents ! » dit-il.



**23 septembre 1946**

Le registre des délibérations mentionne M. **Riffard Léon** et après 1922, **Léon Crépaux**. Ces hommes ont la cinquantaine passée et sont en attente d'une retraite modeste. En 1906, c'est **Charles Riffard**. Août 1904, le C.M. délibérait **pour la destruction des pies et des corbeaux!**

L'an mil neuf cent ~~quarante six~~ *quarante six* le ~~vingt trois~~ *vingt trois* septembre  
le Conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la  
présidence de M. *Sylvain Charles Dautey* Maire.

Présents : M.M. les Conseillers municipaux en exercice :  
*Dautey Legros Viet Brocheton Simonnet  
Saly Fontrier Mme Pascard*  
à l'exception de MM. *Marien et M<sup>e</sup> Pascard* absents.

M. \_\_\_\_\_ a été élu secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OBJET :  
*augmentation  
du traitement  
des employés  
communaux*

*Le Maire expose qu'à  
dater du 1<sup>er</sup> Juillet 1946, les traitements  
des employés communaux, doivent être  
augmentés de 2%, en conséquence  
les sommes nécessaires sont :*

<i>pour le Secrétaire de Mairie</i>	<i>2250<sup>f</sup></i>
<i>pour le gard. Champêtre</i>	<i>1500<sup>f</sup></i>
<i>Société Historique de Soissons</i>	<i>750<sup>f</sup></i>

*Seraient inscrites au Budget  
supplémentaire*

*N°806*

**Un peu d'histoire...**

**En 1792**, obligation de tenir double registre des actes de l'Etat Civil.

La municipalité prête serment d'être fidèle à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Egalité ou de mourir.

**En germinal (du 21 mars au 19 avril) an II**, la Municipalité dont le maire est le prier curé d'Arcy, ayant vendu une partie de l'argenterie de la ci-devant église, est immédiatement révoquée.

**Le 14 mai 1808**, le Conseil Municipal élabore un règlement pour le traitement de l'instituteur et l'instruction des enfants. Il y est stipulé que les enfants rebelles ne seraient jamais frappés à nuire à la santé ; que l'on ferait saluer et honorer la vieillesse et la misère par les écoliers, saluer ceux au-dessus de leur âge, s'aimer les uns les autres etc.

Et qu'après l'instruction de la lecture, on cultiverait la mémoire des écoliers etc.

**En 1810** il est procédé à la confection du cadastre.

DÉPARTEMENT  
DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT

SOISSONS

CANTON

ARCY-SAINTE-RESTITUE

Date de la convocation :

22 NOV 1945

Date de l'affichage :

22 NOV 1945

OBJET :

Augmentation de  
l'indemnité au  
chef cantonnier

N° 802

Il semble que cette fonction soit en fait aussi celle du garde-champêtre après 1950. Les grands travaux de goudronnage des routes se font par sections et la décision descend de la préfecture . En ce temps, les rues du village n'étaient pas goudronnées. Le dernier cantonnier est Lucien Denizot ; il relève même les compteurs d'électricité et d'eau !

Extrait du Registre  
des  
Délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent quarante-cinq, le vingt six novembre  
le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la  
présidence de M Dantony Sylvain Maire.

Présents : M M. les Conseillers municipaux en exercice : Lisonnet  
Eugène, Fét Lion, Laly Étienne, Portier Henri, Lascard  
Marcel, Mahieu François, Trochet Joseph, M<sup>r</sup> Pascard  
à l'exception de MM : Legros Léon absents.

M Portier Henri a été élu secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Sur la proposition de M<sup>r</sup>  
le Maire. Vu l'augmentation du coût de la  
vie. Décide que l'indemnité annuelle au chef  
cantonnier sera portée de francs 150 à 300 avec  
rappel du 1<sup>er</sup> juillet 1945.  
Les crédits nécessaires seront portés tant au  
budget additionnel de 1945 qu'au primitif de  
1946.

Société Historique de Soissons

vu le jour, mois et an  
et au susdits. Et ont signé au registre tous  
les membres présents.

Pour copie conforme

ARCY-S<sup>te</sup>-RESTITUE

le 26 NOV 1945

Le Maire

Dantony



SUB-PREFECTURE DE SOISSONS

et approuvé

4 JANV 1946

Le Sous-Prefet

Trou



Préfecture de l' isne  
-----  
2° Division - 4° Bureau  
-----

Vu et fait retour à Monsieur le Sous-Préfet de Soissons, en lui faisant connaître qu'il est absolument interdit aux instituteurs de faire balayer les classes par les élèves.

Les obligations de la commune touchant l'entretien des locaux scolaires ont été expressément prévues par l'article 4 de la loi du 19 juillet 1889, modifiée par les lois des 26 décembre 1908 et 20 décembre 1947, et il n'est pas possible à la commune de se dérober à ces obligations.

Laon, le 31 mars 1950

Le Préfet,

Pour le Préfet

Le Sec

**1950-** Mais le Préfet n'autorise pas cette décision du C.M. Donc le balayage et le ménage journalier continuent d'être la tâche d'une femme de la commune en quête d'un petit revenu en plus.



Le gros nettoyage incombe bien-souvent au garde-champêtre ; Cependant le 1/01/1955, le nouveau garde-champêtre est chargé non seulement du nettoyage complet à Pâques et aux grandes vacances mais aussi du balayage journalier. Il touchera 8000 F pour le balayage et 4000 F pour le gros nettoyage annuellement.



**Février 1994, balayage de la classe par les enfants. Autre temps, autres mœurs !**

ROGER René,  
porte-drapeau  
de la Cie d'Arcy.

Sylvain Danteny, archer, maire de 1945  
à 1963 et maître maçon.  
A sa g. M. Fortier père. Son fils Emile  
Fortier est maire de 1963 à 1989.



A l'occasion d'une Fleur cantonale, le vénérable grand connétable des compagnies des archers, Emile Gaillard remet une médaille à l'archer **M. Vitry Adrien**.

**M. Adrien Vitry** est le dernier garde-champêtre de la commune nommé dans cette fonction en janvier 1955. C'est donc le dernier à faire les annonces municipales :

« AVIS à LA POPULATION ! » au son de... clochettes ! Il n'y a déjà plus de tambour !

Le dernier à étaler de la grève sur le verglas pour permettre à chacun d'aller au moins chercher son pain ou aux enfants de rejoindre l'école!

Le dernier à faire sonner les angélus à l'église, M. le curé le remplace et est indemnisé pour cela en attendant l'électrification des cloches en 1978 sous le mandat d'Emile Fortier !

De son temps la route de Launoy comme celle allant à Fère ne sont pas goudronnées !

Il est aussi le dernier à casser des tas de cailloux comme cantonnier sur la route de L...Launoy !

Il démissionne en raison de son âge mais aussi dit-il à M. le maire « (sic) parce qu'il n'avait plus de dents ! Et pour un garde-champêtre cela ne fait pas bonne présentation »

# Chronique des temps passés...

**1617**, un Simon Touppet laboureur à Arcy.

**1626, le 6 septembre** inhumation de Ruffin Souplet servant à l'église et demeurant à Soissons, frappé à mort sur le chemin de Rugny le jour auparavant environ vers les 8 h du soir.

Il est mort la nuit même.

**1635**, chez Catherin notaire d'Arcy, acte passé entre un Touppet laboureur à Cramoiselle et Claude Petit receveur, admoniteur de la Terre et seigneurie de Fère.

**1633**, Pierre de Beaumont marguillier, baille pour la Fabrique de l'église St Martin d'Arcy, des terres de la ferme Marouard à Jacques Touppet laboureur à Arcy.

**1647**, conséquence des troubles de la Fronde, le curé Dagneau note à son arrivée à Arcy :

« que le registre d'états civils est interrompu de 1638 à 1646 ; que pour le baptême par Charles du Closel en 1646 , le registre est imparfait. »

**166..** Juin, un valet de labour tué par la foudre.

Un vigneron de Crouy près de Soissons vient d'être inhumé **dans** l'église.

**1667**, la confrérie du Rosaire est signalée.

**1684** en octobre, Antoine Chevallier receveur de la terre et seigneurie de Servenay, Nicolle et Anne Chevalier sont reçus dans la Confrérie le jour de Ste Restitue et donnent 6 livres.

**1677**, décès de M<sup>te</sup> Pierre Beaumont, lieutenant de justice d'Arcy ; inhumé **dans** l'église.

**1682, 28 mars**, inhumation dans le cimetière du corps d'Anthoine du Plessis, âgé de 4 mois, fils naturel de M. de Plessis de Loastre résidant à Fère ; décédé le 7 du mois chez Marguerite Bouquet nourrice.

L'abbé Dhesselin est curé desservant d'Arcy.

**7 mai 1683**, inhumation de « Marguerite Dumont, fille native comme on nous l'a dit du village de Seray proche de Reims. Venue en pèlerinage au 1<sup>er</sup> mai a été malheureusement noyée le 6<sup>ème</sup> jour de mai dans la fontaine d'Arcy. »

**29 septembre 1787**, Par-devant Pierre Crépin, Robert de la Fontaine avocat au parlement baillé de la justice d'Arcy :

« A comparue Isabelle Thorigny, fille âgée de 35 ans demeurante à Arcy, laquelle nous a dit en présence du procureur fiscal de cette justice, pour satisfaire d'édit d'Henry II, être enceinte d'environ 6 mois, des œuvres de Jean François Balbien domestique demeurant à Arcy chez le Sieur Pinta fermier au dit lieu, originaire de Wallée qui la fréquente depuis environ 2 ans ; icelle blanchisseuse dudit Balbien et en présence de Jacques Thorigny son frère tisserand demeurant à Cerseuil, nous lui avons donné acte... à la dite Thorigny de veiller à la conservation du fruit dont elle est enceinte, lui permettant e se pourvoir par-devant nous contre le dit Balbien, tant pour les frais de gezine (sic) que dommage et intérêts. Elle ne sait ni lire et écrire.

(Plus bas) Honoraires du bail et du procureur fiscal 6 livres 3 sols, Ms bailli et procureur fiscal ayant fait grâce des leurs, reste dû celle du greffier et papier de 48 sols. »

N.B. Pièce collée dans le registre d'Etat Civil de Cramaille ; il est probable que le bébé sera né là.

**1773**. Marché passé de 24 pièces de terres à Arcy loué ... Terres achetées par Jean Nicolas Quinquet avocat, le 10 septembre 1762 à Christophe Hugé de Valsog (Blin notaire à Soissons). Du temps de Huger, cet héritage est loué à Marie Barbe la Perruque Vve de Laurent Pinta. Puis en 1773, Jean quinquet fait bail à Jacques Pinta fermier d'Arcy et à M. Th. Pottier sa femme. »

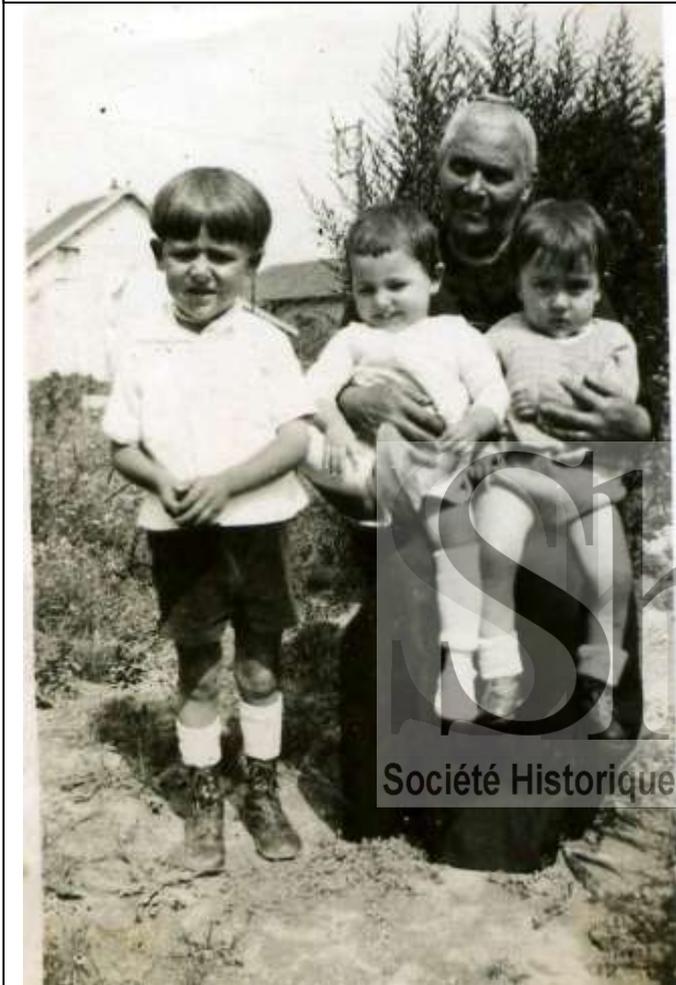
**27-6-1798**, maison du presbytère, bâtiments cour et jardin vendus à Antoine Desmoulin cultivateur à Vauxbaux (Cuffies) ; maison revendue le 4 septembre 1802 par son fils Antoine (épouse Guyot) à **Jean-Gabriel Wallon** propriétaire cultivateur à Arcy,

**maire de la commune en 1803.**

### L'art d'être grand-mère !

Mme Guiot (famille de charrons rue de Branges ; maison au cadran solaire) avec ses petits- enfants Georges Berthe et les jumeaux Eugène et Eugénie, dans le jardin de la maison ouvrière sise n° 9 rue de Bucy.

En 1960, le 6 novembre, Eugénie et son mari décèdent dans l'accident automobile de la famille Lepage de Branges, le 6/11/1960, laissant orphelins sa fille Marie-Claude.



Gabriel né le 15-4-1938 , fils d'Armande Lebègue et Maurice Moreau habitants au n° 6 rue de Branges à Arcy-Ste Restitue



Société Historique de Soissons



Robert (né en 1912), Madeleine et le petit Marcel, enfants de Paul Pascard et Léonie (née Prévost) de la ferme de la Prévôté à Rugny.

Monique Roger de Rugny (née en 1939) avec sa poupée.



## Chronique des temps passés ...

### **Mai 1635, acte chez Catherin notaire d'Arcy concernant la chasse :**

« François de Biez escuyer seigneur de Violaine archers des gardes du corps du Roy vend à Jean Mertet chéron demeurant à Arcy, tous les droits de chasse que le Sieur cédant dans les bois dudit Arcy du côté et quartier de Cramaille dont il a bail de la seigneurie d'Arcy.

A charge du baillé rendu au seigneur jour de la maturité de St Jean Baptiste, la somme de 12 livres et veiller à la conservation des droits de Mgr le prince\* et la (illisible...agement) de Simon Touppet concierge aux chasses, Sébastien Touppet fils dudit concierge en faisant bonne garde des bois dudit lieu. » \* Famille royale des Orléans.

N.B. : La famille Touppet devient une des familles prédominantes dans le Soissonais du XVIIIème, (disons de vers 1646 à 1683) bien sur entre autres raisons par le jeu des mariages.

### **Le 15 novembre 1646, baptême de Nicolas fils de Michel Druyer et Marie Touppet ;**

**1652**, autre enfant Touppet baptisée et la marraine est Charlette Deville (épouse de Jehan Toupet de Cramaille).

**30 octobre 1670**, baptême de Denis fils de Denis Ancellet et Jeanne Touppet ; parrain est Jean Dunot meunier de Mareuil et marraine Dubois femme de Simon Bertrand meunier d'Arcy.

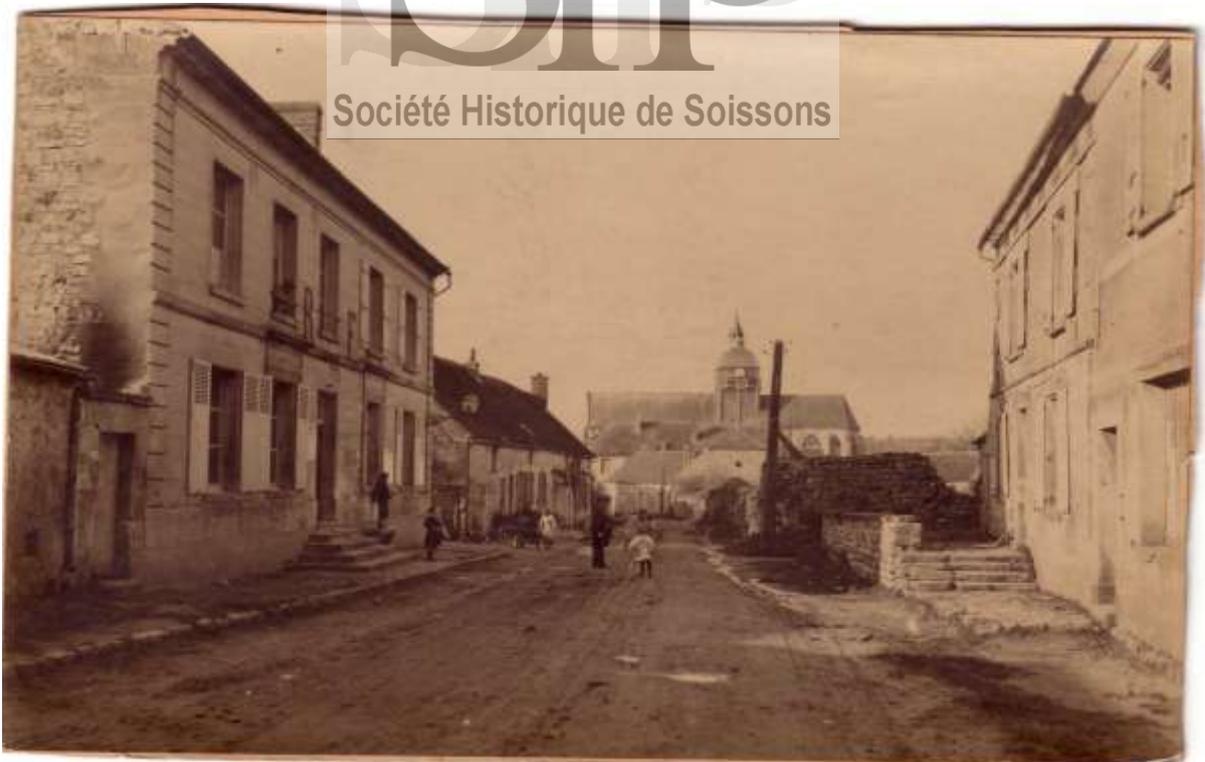
**1671**, est maman , Anne fille de défunt Etienne Desmaret laboureur de la ferme de Bussy le Bérard (sic pour Bucy-le Bras) et de Heleine Danré.

Cette Anne meurt en décembre 1671 ; sont témoins à son décès Anthoine Deville et Denys Aubry (famille receveur d'Arcy), ses beaux-frères.

**25 décembre 1676**, décès de François Desmaret âgé de 45 ans demeurant à Bussy le Béat ( Bussy le Bras). Signent l'acte, De Ville, Aubry et Jean Touppet.

**1679**, Denis Aubry est lieutenant de justice d'Arcy. Etc.

**21 décembre 1740**, chez Lamy notaire, bail d'une maison agricole de Servenay et de la ferme par Desmarets et la Vve d'Argennes à Pierre Pottier & Marie-jeanne Dumontiers, déjà locataires par bail du 26-12-1729. La famille Pottier sera prépondérante en ces temps !



**A gauche, l'école et mairie, rue de Rugny à Arcy.**

## NOURRICE, SEVREUSE OU GARDEUSE D'ENFANTS.

La proximité relative de Paris principalement entre autres raisons, a développé dans les régions environnantes une économie domestique non négligeable, celle des nourrices, sevruses ou gardeuses. Sous l'Ancien Régime, nobles et riches bourgeois y avaient recours pour de multiples raisons, certaines n'ayant rien à voir avec l'intérêt du bébé ou de l'enfant.

**PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.**  
(Exécution de la Loi du 23 décembre 1874.)

**CERTIFICAT MÉDICAL**  
DÉLIVRÉ A UNE NOURRICE, SEVREUSE OU GARDEUSE

Je soussigné M. Evrein. Dupont  
demeurant à Oulchy-le-Château département de l'Aisne certifie que la  
nommée Drou Marie  
domiciliée à Servenay département de l'Aisne remplit  
les conditions désirables pour élever un Moussu au sein qu'elle est vaccinée,  
que la naissance de son dernier enfant remonte à 25 Février 1884 et qu'elle n'a  
elle-même ni infirmité ni maladie contagieuse.

à Oulchy département de l'Aisne  
le 24 Mars 1884.  
Signature du praticien: L. M. Evrein.

Certificat médical délivré en 1884 à Drou Marie de Servenay pour élever un nourrisson au sein .  
La naissance de son dernier enfant remonte au 25 février 1884.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CHATEAU-THIERRY**  
(Aisne)

Société Historique de Soissons

Château-Thierry, le ..... 189.....

Un arrêté préfectoral du 16 juillet 1894 dont copie est ci-jointe a réuni les circonscriptions de Fère-en-Tardenois et Coulonges en une seule pour le service de la surveillance des enfants du 1<sup>er</sup> âge et a désigné M. le Docteur Loddé, de Fère-en-Tardenois, comme médecin inspecteur de cette circonscription unique.

Scierce à Monsieur le Maire de Fère-en-Tardenois de vouloir bien : 1<sup>o</sup> adresser, au plus tôt, à M. Loddé la liste des enfants placés en nourrice dans la commune, 2<sup>o</sup> tenir soigneusement ce praticien au courant des entrées et des sorties, 3<sup>o</sup> correspondre dorénavant avec lui pour tout ce qui concerne le service de Protection des Enfants.

Château-Thierry, le 21 juillet 1894.  
Le Sous-Préfet,

*[Signature]*

Arrêté préfectoral du 16 juillet 1894 désignant le docteur Loddé, de Fère en Tardenois comme médecin inspecteur pour le service de Protection des Enfants.



Geneviève & **Helena** Turgy  
 (née le 13 mars 1872 à Branges) ; les parents  
 sont aubergistes (n°1 place général de Gaulle à  
 Arcy) ; puis ils tiennent l'auberge & café  
 & bureau auxiliaire des P.T.T. (n°1 rue E. Fortier,  
 ancienne COOP)  
 (la maman sera réputée fine cuisinière et fine  
 saucière) et de plus, papa Turgy est menuisier.  
 Le bébé Marcel Pascard de Rugny.



**PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE**  
 (Exécution de la loi du 23 décembre 1874).

Société Historique de Soissons

**CERTIFICAT MEDICAL**

**DÉLIVRÉ A UNE NOURRICE, SEVREUSE OU GARDEUSE**

Je soussigné Dr Joxe (1),  
 demeurant à Fère-en-Bardenois département d Aisne certifie que la  
 nommée Bitaille Evelina (2) fièvre Denizot  
 domiciliée à Arcy-St-Restitut département d Aisne remplit  
 les conditions désirables pour élever un (3) enfant au biberon, qu'elle est vaccinée,  
 que la naissance de son dernier enfant remonte à huitte dix ans et qu'elle n'a  
 elle-même ni infirmité, ni maladie contagieuse.

Fait à Fère département d Aisne.  
 le 6 octobre 1920.  
 Signature du Praticien : J. P. Joxe

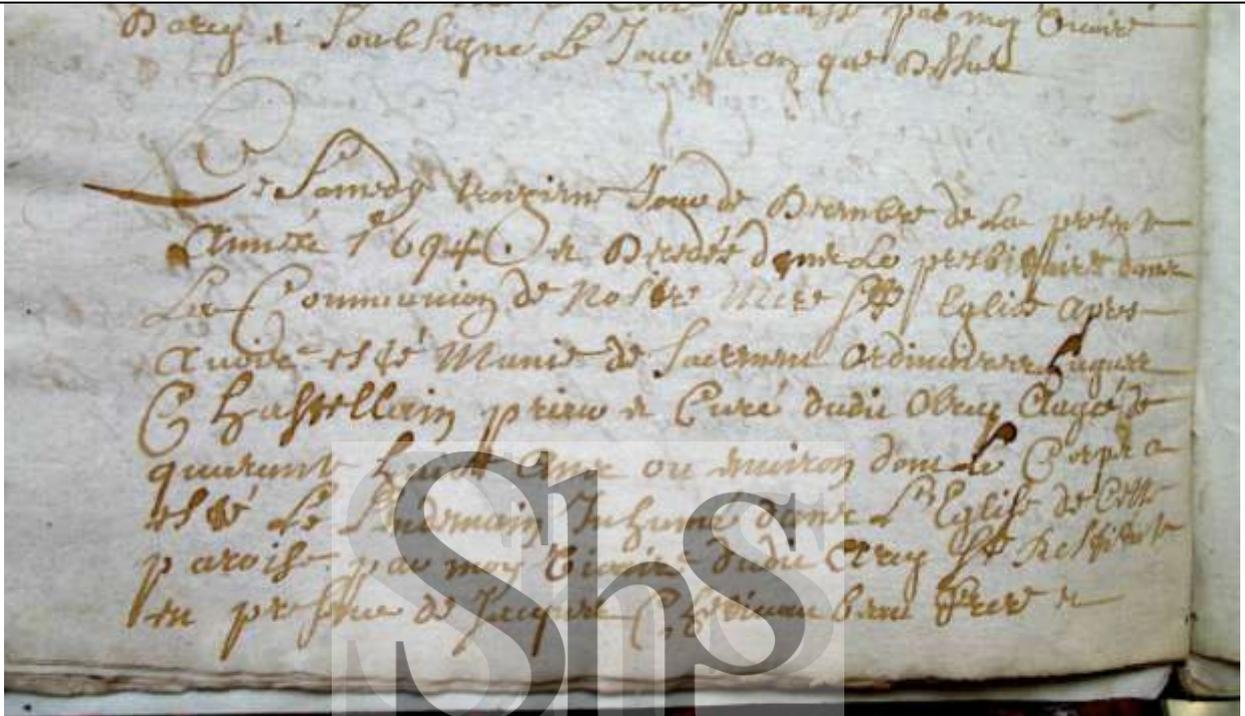
Vu pour la légalisation de la signature de M. \_\_\_\_\_  
 le \_\_\_\_\_  
 Secau de la Mairie : \_\_\_\_\_ Signature du Maire : \_\_\_\_\_

## Extrait d'Etat Civil de 1694

Ici, le prieur et curé Chastellain décédé à l'âge de 48 ans au presbytère « et dont le corps a été inhumé le lendemain inhumé dans l'église de cette paroisse par moy vicaire dudit Arcy... »

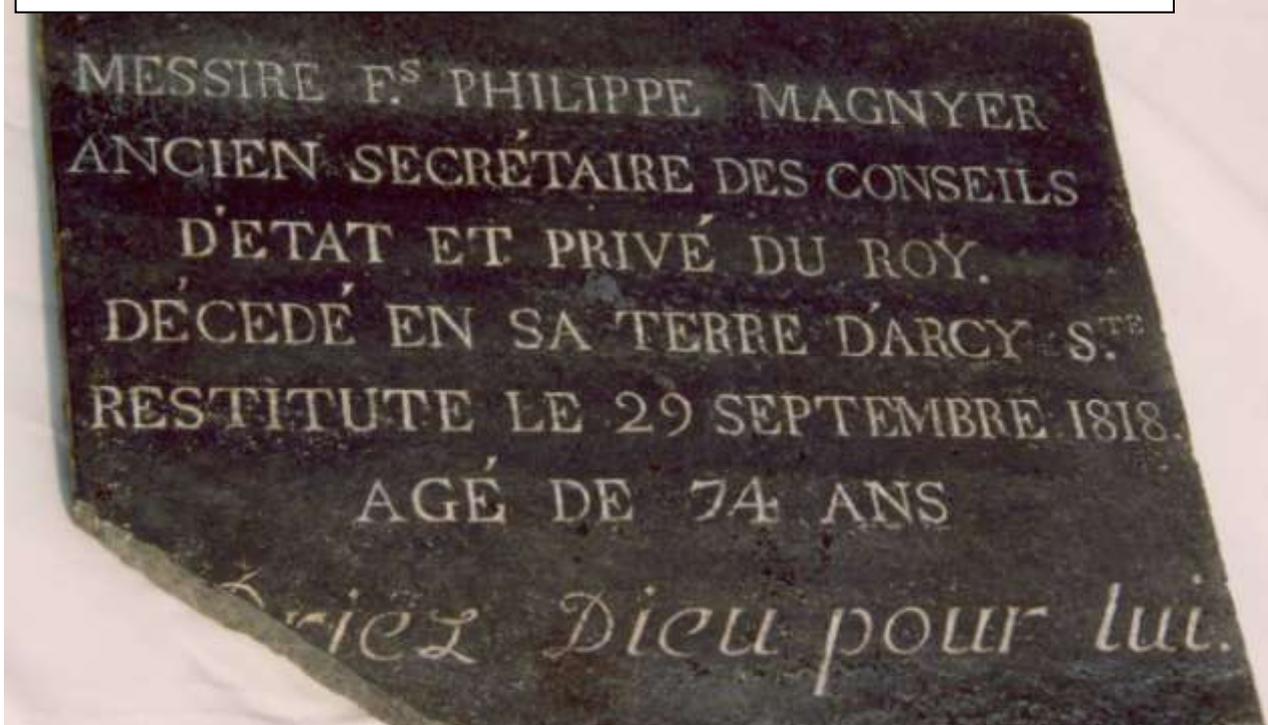
L'érudit Abbé Robert curé d'Arcy de 1805 à 1824 et membre de la Sté Historique de Soissons, prétendait qu'il devait y avoir des monuments funéraires entre les contreforts extérieurs de l'église et bien-sûr à l'intérieur de l'église, des sépultures sous les dalles du sol.

Il ne reste que celle d'un descendant des seigneurs d'Arcy, Sieur Foucault, près de l'autel de Ste Restitue. Le dernier de cette famille des Fay d'Athies à avoir conservé des terres qui furent confisquées à la Révolution.



« Le 28 juillet 1690 est décédée Marguerite de Lâttré fille de Nicolas de Lâttré valet meunier et de Jeanne Herbelin sa femme demurant à Fouffry hameau dépendant de cette paroisse, laquelle âgée de 3 mois a été inhumée le même jour dans le cimetière de cette paroisse ... »

Signé par  
le vicaire Picquet.



**De 1803 à 1811,**

**Messire François Philippe Magnyer** est adjoint au **maire M. Jean-Gabriel Wallon**.

En 1806, baptême des cloches. Il est parrain de la grosse cloche nommée Charlotte Henriette, Eulalie et sa femme Marie-Françoise née Chastelain, marraine de la moyenne nommée Caroline Restitue.

**Une délibération municipale du 21 juin 1817**, rapporte que «Mme Magnyer (seule car son mari est indisposé) a comparu devant le Conseil Municipal pour faire la demande d'un chemin direct à la rue Bériet ; vu celui rendu impraticable qui longe les hayès au devant de ses clos et jardin, ce qui serait plus commode au public ; à charge des demandeurs de planter une haye vive en état de garantir des accidents de chutes des passagers et bestiaux le long du canal\* et en avant des saulx qui le bordent, le dit chemin du Moulin. (sic) »

- Le ru Chouy était en ce temps canalisé et alimentait la roue du moulin de sa ferme. Beaucoup des maisons d'habitation d'Arcy telles que nous les connaissons, sont construites vers 1840 à vers 1865.
- La rue de Branges n'existait pas ! Le portail du ' Château Vert' ouvrait sur un chemin en face qui rejoignait le chemin de Cramaille à Branges.

**M. Athanase Cerveaux** maire à Arcy de 1861 à 1866.

Médecin à Fère en Tardenois, il épouse en 1838, Louise- Rosalie Thierry, fille du maire de Villeneuve sur Fère et en 1840 les époux achètent la ferme de Bellefontaine (Villeneuve).

Louise-Rosalie meurt en 1843, et quelques années plus tard en 1859, il se remarie avec Julie- Joséphine Pinta.

**Mme Julie Pinta** est, elle aussi, veuve de Charles Neveux. Charles Neveux (1799-1853) était propriétaire de la ferme seigneuriale de Rugny depuis 1818.

La famille Pinta est parmi les plus anciennes familles de laboureurs, de cultivateurs, d'agriculteurs et propriétaires exploitants dont le nom se retrouve au fil des siècles dans les actes des archives. Il y a encore de nos jours des Pinta à la ferme de Cramoiselles.

C'est un nom de famille parmi tant d'autres que vous lirez au fil des textes et légendes de ces Archives Illustrées de la communauté d'Arcy-Ste-Restitue.

### Famille Pinta :

Ces 4 stèles pyramidales encloses d'une grille forment un des plus étonnants monuments funéraires du cimetière d'Arcy. Les n°1 et 2, identiques surmontés d'une croix sont en pierre et les n° 3 et 4, identiques, sont en marbre blanc.

Sur la plaque de marbre blanc de la pyramide n°4:

**Justes ne craignez point le vain pouvoir des hommes.  
Quelques élèves qu'ils soient ils sont ce que nous sommes.  
Si ils sont mortels ils le sont comme vous.  
Nous avons bien vanté nos grandeurs passagères.  
Il faut mêler ses cendres aux cendres de nos pères.  
Et c'est le même Dieu qui nous jugera tous.  
Ces monuments sont érigés par amitié et reconnaissance.**



Tombe de l'abbé Robert, curé de la paroisse de 1805 à 1824.

### En voici les épitaphes aujourd'hui devenues illisibles :

**n°1 :** « Ici repose le corps de François Théodore Neveux ancien cultivateur décédé le 6 mars 1847 dans la 84<sup>ème</sup> année de son âge. Que son âme repose dans la paix du Seigneur. » Et sur la plaque d'ardoise : « Il fut époux et père plein de bonté et de dévouement. Il sut honorer ses longs jours par une entière probité et par amour constant pour le travail. »

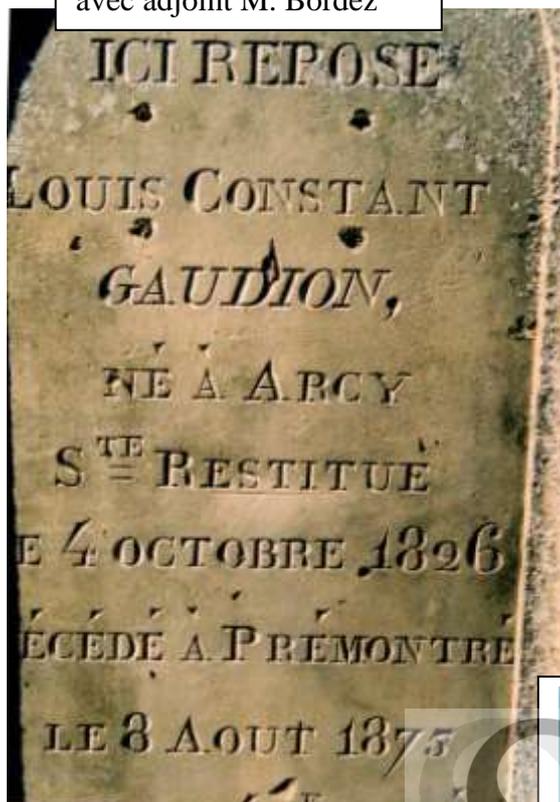
**N°2 :** « Ici repose Marie Louise Féry épouse de Monsieur Neveux décédée 21 juin 1833 dans la 58<sup>ème</sup> de son âge. Aimée, chérie par tous ceux qui la connurent. Elle laisse de longs et douloureux regrets parmi les nombreux infortunés qu'elle secourut. Et la mémoire du re... longtemps que... pierre qui la recouvre elle est gravée dans le cœur de tous les habitants des lieux où elle demeura... fils inconsolable ent...ente... »

Relevé des inscriptions en 2003, déjà une partie de la plaque d'ardoise s'était écaillée.

**N°3 :** « A la mémoire de **Julie Joséphine Pinta** décédée le 25 décembre 1865 dans sa 57<sup>ème</sup> année. Elle emporte avec elle les regrets de sa famille. Pour le repos de son âme le psaume *De profundis*. » (Renard Fère en Tardenois ) En bas la plaque est illisible.

**N°4 :** « Ici repose le corps de Monsieur **Neveux Charles** Théodore Prosper époux de Mme Julie née Pinta décédé à Arcy-Ste-Restitue le 16 décembre 1853 âgé de 54 ans. Il fut bon époux regretté de son épouse et de ses parents. Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Maire d'Arcy en 1871  
avec adjoint M. Bordez



Plaque nominative de l'abbé Manable curé de 1818 à 1857. Bizarrement cette plaque gît hors de son support depuis 1875, année du décès de M. Gaudion gravé dans la stèle funéraire de la tombe de l'abbé Manable ? !



Mlle Lafollé institutrice pour les petits pendant la guerre 1914-18 puis pour le C.P. de 1927 à 1937 . En retraite, elle est auxiliaire à son domicile pour la Caisse d'Épargne de Fère. Elle prépare aussi, avec les futures communiantes et celles de la confirmation, les corbeilles de pétales de fleurs pour les processions de mai, mois du pèlerinage de Ste-Restitue, passantes devant des reposoirs préparés par les plus pieux devant chez eux. Les enfants jettent les pétales pendant que le curé récite les prières. Cela se faisait aussi avant guerre 1939-45 pour les rogations et certaines autres fêtes religieuses. Sous l'abbé Margerin , la tradition commence à disparaître.



Croix provenant de sépultures ayant fait l'objet d'une reprise de concession, photographiées en 1996. Et disparues en 1998.

Aucune mention de ces croix, patrimoine communal, très prisées sur le marché des objets anciens, n'est faite dans les délibérations de la mairie.

**N.B.** : Le registre d'Etat Civil de 1619 à 1648 nous rend un aperçu - une goutte d'eau ! - de la réalité de la vie passée...

Mais il met en évidence que le présent que nous sommes en train de vivre peut se voir comme le futur du passé. Aussi serait-il injuste d'effacer les traces de ce dernier.

Il faut que le lecteur de ces Archives Illustrées sache que l'Association s'est faite l'écho de cette évidence en insistant auprès du Conseil Municipal de passer un arrêté concernant les vieilles plaques tombales nominatives et les croix d'un intérêt artistique, stipulant l'obligation qu'elles soient fixées au mur intérieur du cimetière quand il y a reprise de la concession dans le souci de garder la mémoire des anciens.

Il se peut que cela soit trop tard ; en effet cela ne concerne plus qu'une trentaine de tombes en voie d'abandon !

Les quelques plaques nominatives trouvées par des membres de l'association, jetées à la décharge municipale du bois de Cramaille ou abandonnées dans un coin du cimetière sont désormais dans un tiroir de la sacristie de l'église St Martin à Arcy.



**Le cimetière**, Poème de ? ...  
(Fonds M.Bernard Ancien)  
**Ah ! si les hasards de la vie  
Nous ont séparé, puisse la mort  
Nous redonner la même patrie,  
Nous abriter au même port.**

**Sous le gazon ou sous la pierre,  
Ici reposent nos aïeux.  
Sœur, voilà le cimetière  
Où nous voulons dormir près d'eux.**



**Sur ces pierres, dans cette enceinte,  
Un solennel gémissement  
Semble toujours mêler sa plainte  
A la voix plaintive du vent.**